



# Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 17 - Numéro 43

29 octobre 2020

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

ISSN 1710-4149

# Table des matières

<b>1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers</b>	<b>5</b>
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
<b>2. Tribunal administratif des marchés financiers</b>	<b>9</b>
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF	
2.2 Avis légaux de l'Autorité	
<b>3. Distribution de produits et services financiers</b>	<b>44</b>
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
<b>4. Indemnisation</b>	<b>76</b>
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	

4.5 Autres décisions	
<b>5. Institutions financières</b>	<b>84</b>
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Protection des dépôts	
5.7 Autres décisions	
<b>6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés</b>	<b>93</b>
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
<b>7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées</b>	<b>187</b>
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
<b>8. Entreprises de services monétaires</b>	<b>194</b>
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autres décisions	
<b>9. Régimes volontaires d'épargne-retraite</b>	<b>199</b>
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
9.4 Autres décisions	

### **Liste des acronymes et abréviation :**

- Autorité : Autorité des marchés financiers  
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages  
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et  
organismes dispensés de reconnaissance  
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la  
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation  
du commerce des valeurs mobilières

# 1.

## Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

---

- 1.1 Avis et communiqués
  - 1.2 Réglementation
  - 1.3 Autres décisions
-

## 1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.



# 2.

## Tribunal administratif des marchés financiers

---

2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF

2.2 Avis légaux de l'Autorité

---

## 2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

## 2.1.1 Rôle des audiences



## RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 octobre 2020 – 9 h 30					
2018-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  4xProTrader inc. Partie intimée  Banque de Montréal, Banque nationale du Canada et Caisse Desjardins de Lévis Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, de mesures de redressement, de modalités de distribution, de levée de blocage et de mesures propres au respect de la loi	Audience au fond  Par visioconférence  <a href="https://us02web.zoom.us/j/85972940125?pwd=WnZ6WDJlSUDBnUG11QkZyQjZMbjhzUT09">https://us02web.zoom.us/j/85972940125?pwd=WnZ6WDJlSUDBnUG11QkZyQjZMbjhzUT09</a>  ID de réunion : 859 7294 0125  Mot de passe : 591014

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 octobre 2020 – 14 h 00					
2020-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Groupe Laforce Capital inc. et Hubert Laforce Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  LLB Avocats sencl	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, interdiction d'agir à titre de dirigeant, nomination d'un dirigeant responsable, conditions à l'inscription, suspension d'inscription, mesures de redressement et mesures propres au respect de la loi	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVXRGNNGNlV0hrNkE2dTBvUT09">https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVXRGNNGNlV0hrNkE2dTBvUT09</a>  ID de réunion : 853 1305 8124 Code secret : 546539

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 octobre 2020 – 14 h 00					
2020-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Marc Philippe Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre de dirigeant	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVhRGNGNkV0hrNkE2dTBvUT09">https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVhRGNGNkV0hrNkE2dTBvUT09</a>  ID de réunion : 853 1305 8124 Code secret : 546539

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 octobre 2020 – 14 h 00					
2020-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Infinitem succession et patrimoine inc., Yannick Tarik Meddane et Vladislav Adoniev Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Cabinet de services juridiques Inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propres au respect de la loi	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVxRGNGNkV0hrNkE2dTBvUT09">https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVxRGNGNkV0hrNkE2dTBvUT09</a>  ID de réunion : 853 1305 8124 Code secret : 546539

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
2020-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Denis Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de radiation d'inscription, de suspension d'inscription, conditions à l'inscription et de mesures propre au respect de la loi	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVXRGNNGNXV0hrNkE2dTBvUT09">https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVXRGNNGNXV0hrNkE2dTBvUT09</a>  ID de réunion : 853 1305 8124 Code secret : 546539

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 octobre 2020 – 14 h 00					
2020-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Jimmy Bastien Partie intimée  Fédération des Caisses Desjardins – Caisse Desjardins des travailleuses et travailleurs unis Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVhRGNGNkV0hrNkE2dTBvUT09">https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVhRGNGNkV0hrNkE2dTBvUT09</a>  ID de réunion : 853 1305 8124 Code secret : 546539

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
2017-047	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Éric Pichette et Groogr inc. Parties intimées  Banque Royale du Canada Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Delegatus Services juridiques inc.	Nicole Martineau	Demande de prolongation des ordonnances de blocage	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVXRGNNGNkV0hrNkE2dTBvUT09">https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVXRGNNGNkV0hrNkE2dTBvUT09</a>  ID de réunion : 853 1305 8124 Code secret : 546539



No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 octobre 2020 – 14 h 00					
2020-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Flavien Serge Mani Onana et Bio-1 Cameroon SARL Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande pour mode spécial de signification	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVXRGNNGNlV0hrNkE2dTBvUT09">https://us02web.zoom.us/j/85313058124?pwd=aDNxeVZlMVXRGNNGNlV0hrNkE2dTBvUT09</a>  ID de réunion : 853 1305 8124 Code secret : 546539

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
3 novembre 2020 – 9 h 30					
2020-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Alexandre Cassis Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative	Conférence préparatoire  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/83187666843?pwd=WEVNSmFuWFkvd1BmaTdxVzhGa25OUT09">https://us02web.zoom.us/j/83187666843?pwd=WEVNSmFuWFkvd1BmaTdxVzhGa25OUT09</a>  ID de réunion : 831 8766 6843 Code secret : 744196

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
4 novembre 2020 – 9 h 30					
2020-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  G. O. Great Offers Direct Ltd., Nuvo inc., Martin LeBlanc et Johnny Martin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opération sur valeurs et de mesure propre au respect de la loi	Conférence préparatoire  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/89737386883?pwd=Q042YWw0UDZkdkVFZl1leWlnb0pTd0Z09">https://us02web.zoom.us/j/89737386883?pwd=Q042YWw0UDZkdkVFZl1leWlnb0pTd0Z09</a>  ID de réunion : 897 3738 6883 Code secret : 043627

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
5 novembre 2020 – 14 h 00					
<p>La présente chambre de pratique ne contient aucun dossier pour le moment.</p> <p>Les demandes y seront ajoutées dès qu'elles seront reçues et traitées.</p>					<p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom  <a href="https://us02web.zoom.us/j/82418377836?pwd=R3BiQ0Q2ZkJKaEtsRXI5ZnF0dHJmQT09">https://us02web.zoom.us/j/82418377836?pwd=R3BiQ0Q2ZkJKaEtsRXI5ZnF0dHJmQT09</a></p> <p>ID de réunion : 824 1837 7836            Code secret : 906786</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 novembre 2020 – 9 h 30					
2020-004	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée, Parties intimées</p> <p>Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée</p> <p>Voxdata Solutions inc. Partie intimée</p> <p>Salia Hema Partie intimée</p> <p>Adiaratou Coulibaly, Ah Fang Chaw Kang Yuen, Mounir Cherif-Ouazani et Salia Hema Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p> <p>Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.</p> <p>Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p> <p>Dussault Lemay Beausnesne s.e.n.c.r.l.</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi</p>	<p>Conférence préparatoire</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/83461080287?pwd=bmwwdVMrRVJ2T0JnVHRtRkNpZWZvZz09">https://us02web.zoom.us/j/83461080287?pwd=bmwwdVMrRVJ2T0JnVHRtRkNpZWZvZz09</a></p> <p>ID de réunion : 834 6108 0287 Code secret : 595327</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 novembre 2020 – 9 h 30					
2020-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dany (Claude) Gagnon Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opération sur valeur et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/84451372732?pwd=NzdWcFhxcTI2OC9ITDRhUjRoYWJlZz09">https://us02web.zoom.us/j/84451372732?pwd=NzdWcFhxcTI2OC9ITDRhUjRoYWJlZz09</a>  ID de réunion : 844 5137 2732 Code secret : 618639

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 novembre 2020 – 9 h 30					
2020-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dany (Claude) Gagnon Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opération sur valeur et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/84451372732?pwd=NzdWcFhxcTI2OC9lTDRhUjRoYWJlZz09">https://us02web.zoom.us/j/84451372732?pwd=NzdWcFhxcTI2OC9lTDRhUjRoYWJlZz09</a>  ID de réunion : 844 5137 2732 Code secret : 618639

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 novembre 2020 – 14 h 00					
2020-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Duclos assurances inc. et Ghislain Duclos Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.R.L.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, conditions à l'inscription, mesures de redressement et mesures propres au respect de la loi	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/88555642839?pwd=dzF0amhwc1F3ZkJuUkFzOFdFWFhwZz09">https://us02web.zoom.us/j/88555642839?pwd=dzF0amhwc1F3ZkJuUkFzOFdFWFhwZz09</a>  ID de réunion : 885 5564 2839 Code secret : 220530



No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
19 novembre 2020 – 14 h 00					
2020-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Luc Vallée Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Maxime Chevalier, avocat	Nicole Martineau	Demande de mesure de redressement	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/89622753894?pwd=MHZpQzhGNXBIZXVFOGw2VURYNktUdz09">https://us02web.zoom.us/j/89622753894?pwd=MHZpQzhGNXBIZXVFOGw2VURYNktUdz09</a>  ID de réunion : 896 2275 3894 Code secret : 876084

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 novembre 2020 – 14 h 00					
<p>La présente chambre de pratique ne contient aucun dossier pour le moment.</p> <p>Les demandes y seront ajoutées dès qu'elles seront reçues et traitées.</p>					<p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom  <a href="https://us02web.zoom.us/j/85231163937?pwd=SDVJNFA0bnNoTlZwOURiblAxWiN2dz09">https://us02web.zoom.us/j/85231163937?pwd=SDVJNFA0bnNoTlZwOURiblAxWiN2dz09</a></p> <p>ID de réunion : 852 3116 3937            Code secret : 351952</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 novembre 2020 – 14 h 00					
2020-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Marie-France Caron et Hugues Destenay Parties intimées  Michel Caron Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Jean-François Goulet, avocat  Fréchette avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87232145097?pwd=Q3J0WS8xU1JUtnB6N0hnSkdLT1FKZz09">https://us02web.zoom.us/j/87232145097?pwd=Q3J0WS8xU1JUtnB6N0hnSkdLT1FKZz09</a>  ID de réunion : 872 3214 5097 Code secret : 531180

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
1er décembre 2020 – 9 h 30					
2018-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Ian Pierre Lajoie Partie intimée  Dominic Longpré Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Les services Légaux Farley Ltée.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Conférence préparatoire  Par visioconférence  <a href="https://us02web.zoom.us/j/83286124782?pwd=dnY5cUFLaTR6bXJiZUhh5ZXhmSDhZd309">https://us02web.zoom.us/j/83286124782?pwd=dnY5cUFLaTR6bXJiZUhh5ZXhmSDhZd309</a>  ID de réunion : 832 8612 4782  Mot de passe : 986942

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
2 décembre 2020 – 9 h 30					
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande en inconstitutionnalité	Audience pro forma
	Nicolas De Smet Partie intimée	M <sup>e</sup> Michel Pelletier			par visioconférence
	Daniel Kaufmann Partie intimée	Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.			Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/84411802157?pwd=SzBSb2l4QVBMT2d6L2lDUFRldytIQT09">https://us02web.zoom.us/j/84411802157?pwd=SzBSb2l4QVBMT2d6L2lDUFRldytIQT09</a>
	Carol Hudson Partie intimée				
	Procureure générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (justice - Québec)			ID de réunion : 844 1180 2157 Code secret : 710572

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
3 décembre 2020 – 14 h 00					
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Philippe Beaudoin Partie intimée  Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Danièle Roy et Associés	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de retrait des droits d'inscription	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/86547516857?pwd=eGhDQThlY3BUdHhIRUZJZUhXbXdwQT09">https://us02web.zoom.us/j/86547516857?pwd=eGhDQThlY3BUdHhIRUZJZUhXbXdwQT09</a>  ID de réunion : 865 4751 6857 Code secret : 367224

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 décembre 2020 – 14 h 00					
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Michel Plante Partie intimée  SOLO International Inc. Partie intimée  Frederick Langford Sharp Partie intimée  Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Me Marc R. Labrosse   Langlois Avocats s.e.n.c.r.l.   LCM Avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/88932445387?pwd=RkdsOWJlN3I5V0F2TSs0NWZsbDRDdz09">https://us02web.zoom.us/j/88932445387?pwd=RkdsOWJlN3I5V0F2TSs0NWZsbDRDdz09</a>  ID de réunion : 889 3244 5387 Code secret : 635232

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
17 décembre 2020 – 14 h 00					
<p>La présente chambre de pratique ne contient aucun dossier pour le moment.</p> <p>Les demandes y seront ajoutées dès qu'elles seront reçues et traitées.</p>					<p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom  <a href="https://us02web.zoom.us/j/84605565864?pwd=aEhGOUxNYm5ONmJmeVhkWmNxS3pJUT09">https://us02web.zoom.us/j/84605565864?pwd=aEhGOUxNYm5ONmJmeVhkWmNxS3pJUT09</a></p> <p>ID de réunion : 846 0556 5864 Code secret : 200562</p>



No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
21 décembre 2020 – 9 h 30					
2017-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Riad Antoine Katach Halabi Partie requérante  Dominic Lacroix et Micro-Prêts Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers   M <sup>e</sup> Sarah Desabrais	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage	Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/81681239786?pwd=bWVM0b0drY3hnV3o0dnIwRmMrMC8ydz09">https://us02web.zoom.us/j/81681239786?pwd=bWVM0b0drY3hnV3o0dnIwRmMrMC8ydz09</a>  ID de réunion : 816 8123 9786 Code secret : 421372

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 janvier 2021 – 9 h 30					
2020-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Michel Robillard et Les Assurances Robillard &amp; Associés inc. Parties intimées</p> <p>Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc., Partie mise en cause</p> <p>Yves Morel et Marie-France Boucher Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Cardinal Léonard Denis, Avocats</p> <p>Waite &amp; Associés</p>	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propres au respect de la loi	<p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/86030010104?pwd=L2JPN1XMCI2UmhPL3FHK0dWOFRUdz09">https://us02web.zoom.us/j/86030010104?pwd=L2JPN1XMCI2UmhPL3FHK0dWOFRUdz09</a></p> <p>ID de réunion : 860 3001 0104 Code secret : 387493</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
15 janvier 2021 – 9 h 30					
2020-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Michel Robillard et Les Assurances Robillard &amp; Associés inc. Parties intimées</p> <p>Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc., Partie mise en cause</p> <p>Yves Morel et Marie-France Boucher Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Cardinal Léonard Denis, Avocats</p> <p>Waite &amp; Associés</p>	Elyse Turgeon	<p>Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propres au respect de la loi</p>	<p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/86030010104?pwd=L2JPN1lXMCI2UmhPL3FHK0dWOFRUdz09">https://us02web.zoom.us/j/86030010104?pwd=L2JPN1lXMCI2UmhPL3FHK0dWOFRUdz09</a></p> <p>ID de réunion : 860 3001 0104 Code secret : 387493</p>
27 janvier 2021 – 9 h 30					
2020-006	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Myrtha Laesa Merlini Partie intimée</p> <p>Corporation RÉEE Global, Margaret Singh et Fadi Sahyoun Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve, s.e.n.c.r.l.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propres au respect de la loi</p>	<p>Audience au fond</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 janvier 2021 – 9 h 30					
2020-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Myrtha Laesa Merlini Partie intimée  Corporation RÉEE Global, Margaret Singh et Fadi Sahyoun Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Donati Maisonneuve, s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propres au respect de la loi	Audience au fond
1er février 2021 – 9 h 30					
2020-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Alexandre Cassis Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
2 février 2021 – 9 h 30					
2020-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Alexandre Cassis Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative	Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
3 février 2021 – 9 h 30					
2020-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Alexandre Cassis Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
4 février 2021 – 9 h 30					
2020-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Alexandre Cassis Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
5 février 2021 – 9 h 30					
2020-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Alexandre Cassis Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 février 2021 – 9 h 30					
2016-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mario Langlais et 9183-6643 Québec inc. Parties intimées  Banque de Montréal Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée de blocage et de distribution de sommes	Audience au fond
10 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Jean-François Lemay Partie intimée  Louis Graton Partie intimée  Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Delegatus Services juridiques inc.  Séguin Racine, Avocats  Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
11 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Jean-François Lemay Partie intimée  Louis Graton Partie intimée  Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Delegatus Services juridiques inc.  Séguin Racine, Avocats  Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
13 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
14 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
17 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
18 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
19 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			



No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
21 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
25 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
27 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			
28 mai 2021 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
	Jean-François Lemay Partie intimée	Delegatus Services juridiques inc.			
	Louis Graton Partie intimée	Séguin Racine, Avocats			
	Martin Tremblay Partie intimée	Hudon Avocat inc.			

28 octobre 2020

## 2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

# 3.

## Distribution de produits et services financiers

---

- 3.1 Avis et communiqués
  - 3.2 Réglementation
  - 3.3 Autres consultations
  - 3.4 Retraits aux registres des représentants
  - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
  - 3.6 Avis d'audiences
  - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
  - 3.8 Autres décisions
-

### 3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

### 3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

#### Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ADDEH	DAMAS	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
BABCOCK	AMÉLIE	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-21
BAGAGA	FATOUMATA GOUNDO	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
BANENI A DOOKOH	WILLY XAVIER NOËL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-09
BATAN	ANIS	GESTION D'ACTIFS PMSL INC.	2020-10-16
BEAUMONT	BENOIT	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-21
BEAUREGARD-FORGET	ALEXANDRA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-14
BEEPUTH	ASHA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-19
BERTRAND	MARIE-PIER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-16
BESNER	CAMILLE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-18
BLEAU	LUC	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-22
BOLDUC	JANIE	SERVICES FINANCIERS ETERNA INC.	2020-09-29
BOLDUC	STÉPHANIE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2020-10-21
BONNEAUD	MAXIME ALEXANDRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-16
BRIAND	PATRICK	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2020-10-09
CHAMPAGNE	CLAUDE	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-16
CHEVRIER	SOPHIE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
CISSÉ	MOUHAMADE L BACHIR	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2020-10-16
COMTOIS	KARINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-16
CÔTÉ	MICHEL	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2020-10-10
COURNOYER-BENOIT	MAËLYS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-15
DANIS	CELESTE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-18



Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DAVIS MEDINA	JAIR	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
DEBIEU	SANDRINE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2020-10-10
DEROME	MYRIAM	CONSULTANTS C.S.T. INC.	2020-10-19
DESCHÊNES	ISABELLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-23
DESCHÊNES LAFRENIÈRE	MATHIEU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-16
DONAGHY	LYNN	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2020-10-23
DUBOIS	KATIA	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2020-10-13
DUCHARME	BRUNO	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-23
DUQUETTE	JEAN-FRANÇOIS	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-16
EHOUMAN	EGOUA VINCENT	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-16
FAUBERT	JULIE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-21
FERLAND	LOUISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-20
FILION	MARIE-PIER	PLACEMENTS CIBC INC.	2020-10-11
GAGNON	FERNAND	EXCEL PRIVATE WEALTH INC.	2020-10-08
GAUTHIER	NATHALIE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-09-21
GHANEM	LARA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
GHANMI	MOHAMED MEHDI	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-16
GILBERT-FILLION	SABRINA	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-16
GIUFFRIDA	TANYA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-24
HADDAD	PAULINE	IPC INVESTMENT CORPORATION	2020-10-19
LABONTÉ	SYLVAIN	FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2020-10-16
LACHGAR	ABDELAZIZ	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
LAGRANGE	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-18
LANDRY	MARIE-CHRISTINE	PLACEMENTS CIBC INC.	2020-10-16
LIU	SI DENG	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-19

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
MERCIER	LINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-16
MERCIER	SABRINA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
MOISI	IOANA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
MONEREAU	DIDIER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-20
NABOZNIAK	WILLIAM	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC	2020-10-15
NDIAYE	BABOUCAR ABDOUL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-15
NONGANG	GEORGES CHANEL	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-07-31
O. PAGÉ	RAPHAËL	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
PAQUET	ANIK	INVESCO CANADA LTÉE	2020-10-15
PICARD	NATHALIE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
PILOTE	KIM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-16
RAINVILLE	JOANNIE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2020-10-16
RAWDING	STEVEN	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC	2020-10-16
REGNIER	JESSICA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-09
ROGER	LINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-19
SAAD	ESMAEL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-20
SAMIH	AMINE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
ST-CYR	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-16
THIBODEAU	MICHAËL	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-15
TOUIL	AMINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
VAILLANCOURT	STÉPHANIE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-23
VERRET-TREMBLAY	DAVE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-23
VOYER	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2020-10-16

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
WHITTOM	JASON	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2020-10-10
Z Aidane	HOUDA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2020-10-19

## Cabinets de services financiers

### Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337  
 Montréal : (514) 395-0337  
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	

3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)
4a	Assurance de dommages (Courtier)
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
5a	Expertise en règlement de sinistres
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
6a	Planification financière

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
107414	CLOUTIER, ANDRÉ	4a	2020-10-22
123519	MEDEIROS, ALVARO	1a	2020-10-26
123519	MEDEIROS, ALVARO	6a	2020-10-26
127358	POIRIER, ANNE	3b	2020-10-27
129025	ROBERGE, MONIA	4a	2020-10-26
129143	ROBILLARD, EMILIE	6a	2020-10-21
133959	VEILLEUX, GAÉTAN	6a	2020-05-14
133959	VEILLEUX, GAÉTAN	1a	2020-05-14
133959	VEILLEUX, GAÉTAN	2a	2020-05-14
137946	JOANNIS, ÉRIC	5a	2020-10-21
142811	LEFEBVRE, JEANNINE	5a	2020-10-22
149874	LEFEBVRE, KATIE	1a	2020-10-26
150820	LÉVESQUE, JULIE	4b	2020-10-26
152056	FAMIGLIETTI, DANIELE	4b	2020-10-26
153714	PELLERIN, KARINE	3b	2020-10-26
162057	RENAUD, CAROLE	4b	2020-10-27
162707	COLLIN, MARYÈVE	4b	2020-10-22
164381	CÔTÉ, GUILLAUME	1a	2020-10-26
180517	FAUCHON, RACHEL	1a	2020-10-27
180600	MILLS-WHITE, CAROLINE ANNE	4a	2020-10-26
182230	BOURDEAU, PAUL	1a	2020-10-27

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
186254	THERMIDOR, JIMMY	6a	2020-03-02
187921	GUÉNETTE, CAROLINE	3b	2020-10-26
190712	RICHARD TOUSIGNANT, AUDREY	4b	2020-10-27
193374	VERRET-TREMBLAY, DAVE	6a	2020-10-26
193496	MONTPETIT, RICHARD	5a	2020-10-27
194767	DUMONT, FREDERIC	4b	2020-10-26
195510	GÉNÉREUX, MÉLANIE	4b	2020-10-26
196704	BLANCHET, MARIE-CLAUDE	1b	2020-10-21
201378	RIOUX, ANICK	3b	2020-10-26
204952	SOUCY, FREDERICK	3b	2020-10-26
207174	LEMIEUX, JEAN-PHILIPPE	1a	2020-10-27
213440	BOISSEAU, SONIA	1a	2020-10-22
217472	MATHIEU, OLIVIER	4a	2020-10-21
219986	HAREL, AUDREY-ANNE	6a	2020-10-23
220875	BANVILLE BAILLARGEON, DAVE	4b	2020-10-23
221680	BALAY, MAHBOUBA	1a	2020-10-26
222169	LAFOND, JESSICA	3a	2020-10-26
222537	TANTAWI, FARAH	4b	2020-10-21
224374	EL-GHADDAF, HOUSSEIN	3b	2020-10-23
225733	TROTTIER, VALERIE	4b	2020-10-21
227971	HU, JING	1a	2020-10-23
229773	CHARBONNEAU, CEDRIC	4b	2020-10-21
230058	LAVERDURE, CÉDRIC	1a	2020-10-23
231305	MAHONEY, PATRICK	1a	2020-10-27
231527	THUOT, JONATHAN	1a	2020-10-26
232848	HÉBERT, JESSICA	4b	2020-10-22
232878	TERRIEN-POISSON, ANTHONY	1a	2020-10-26
233308	CUIERRIER, ROXANE	1a	2020-10-27
240058	LACROIX, MIREILLE	4b	2020-10-27

### 3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

#### 3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

##### Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	WAI	SANDRINE	2020-10-26

#### 3.5.2 Les cessations d'activités

Aucune information

#### 3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

##### Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
GROUPE RMC ADVISORS INC.	MASSA	RAYMOND	2020-10-23
GROUPE RMC ADVISORS INC.	MASSA	ALEXANDER	2020-10-23
GROUPE RMC ADVISORS INC.	BOUCHARD	MELISSA	2020-10-23
GROUPE RMC ADVISORS INC.	MANGIONE	MICHAEL	2020-10-23
GROUPE RMC ADVISORS INC.	MANGAN	JÉRÔME	2020-10-23
KALEIDO CROISSANCE INC.	DUCHARME	FRANÇOIS	2020-10-21
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	LATREILLE	FRANÇOIS	2020-10-21

##### Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
KALEIDO CROISSANCE INC.	DUCHARME	FRANÇOIS	2020-10-21

### 3.5.4 Les nouvelles inscriptions

#### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
606492	KULWINDER SANDHU INC.	KULWINDER SANDHU	ASSURANCE DE PERSONNES	2020-10-21
606493	IMMOTEC-ASSUR INC.	LOUIS TCHASSOM	ASSURANCE DE PERSONNES	2020-10-23
606494	EM & ASSOCIÉS INC.	EVELYNE MÉNARD	ASSURANCE DE PERSONNES	2020-10-23
606498	GROUPE SARNOUK INC.	ASSAF SARNOUK	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2020-10-27

**3.6 AVIS D'AUDIENCES**



## RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – NOVEMBRE 2020

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
PETER SAKARIS 130145	CD00-1402	M <sup>e</sup> George R. Hendy, Président M. Marc Binette, Pl. Fin. M. Richard Charette	2 novembre 2020 à 9h30 3 novembre 2020 à 9h30 4 novembre 2020 à 9h30	Par Visioconférence	Remplacement non justifié Préavis de remplacement incomplet et / ou erroné Méthodes de concurrence et de sollicitation ou représentations déloyales, indignes, non objectives ou immodérées Préavis de remplacement non expédié aux assureurs actuels dans les délais	Culpabilité
CHRISTINE DORVAL 151724	CD00-1422	M <sup>e</sup> Madeleine Lemieux, Présidente M <sup>me</sup> Mona Hanne, Pl. Fin. M. Ndangbany Mabolia	4 novembre 2020 à 9h30 5 novembre 2020 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Défaut d'exercer ses activités avec professionnalisme Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence	Culpabilité
DONALD DROUIN 110726	CD00-1401	M <sup>e</sup> Janine Kean, Présidente M. Antonio Tiberio M. Bruno Therrien, Pl. Fin.	5 novembre 2020 à 9h30	Par Visioconférence	Entrave au travail des organismes d'autoréglementation	Culpabilité

GHISLAIN LAMONTAGNE 118799	CD00-1434	M <sup>e</sup> Lysane Cree, Présidente  M. Serge Lafrenière, Pl. Fin.  M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin.	9 novembre 2020 à 9h30	Par Visioconférence	Avoir causé un découvert ou risque de découvert	Culpabilité et sanctions
JOSÉE DE TRINIDAD 198722	CD00-1368	M <sup>e</sup> Claude Mageau, Président  M. Bruno Therrien, Pl. Fin.  M. Pierre Masson, A.V.A., Pl. Fin.	9 novembre 2020 à 9h30  10 novembre 2020 à 9h30  11 novembre 2020 à 9h30	Palace Royal 775, avenue Honoré-Mercier Québec (Québec) G1R 6A5	Falsification ou contrefaçon de signature	Rejet de plainte (intimé)
MOHAMMAD HADI ISLAMIVATAN 174014	CD00-1079	M <sup>e</sup> Alain Gélinas, Président  M <sup>me</sup> Monique Puech  M <sup>me</sup> Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin.	11 novembre 2020 à 9h30  12 novembre 2020 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, McGill College, 12 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Assurer la confidentialité des renseignements  Informations incomplètes, non objectives ou inexactes (explications, déclarations, représentations ou renseignements)	Sanctions
ZHAO NAN ZENG 171879	CD00-1081	M <sup>e</sup> Alain Gélinas, Président  M <sup>me</sup> Monique Puech  M <sup>me</sup> Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin.	11 novembre 2020 à 9h30  12 novembre 2020 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, McGill College, 12 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité  Opération non autorisée  Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence	Sanctions

CARL FRENETTE 112997	CD00-1399	M <sup>e</sup> Janine Kean, Présidente M. Armand Éthier, A.V.C M. Louis-André Gagnon	17 novembre 2020 à 9h30	Par Visioconférence	Absence de préavis de remplacement Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme Défaut d'exercer ses activités avec compétence	Sanctions
PASCALE CAUCHI 106308	CD00-1371	M <sup>e</sup> Madeleine Lemieux, Présidente M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin. M. Pierre Masson, A.V.A., Pl. Fin.	18 novembre 2020 à 9h00 19 novembre 2020 à 9h00 20 novembre 2020 à 9h00	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Non convenance Avoir fait signer un document en blanc à son client	Culpabilité
MARIA CARO 155041	CD00-1433	M <sup>e</sup> Lysane Cree, Présidente M. Kaddis Sidaros, A.V.A. M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin.	19 novembre 2020 à 9h30 20 novembre 2020 à 9h30	Montréal – à venir	Opération non autorisée Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme Rabais de prime	Culpabilité
MICHEL VADNAIS 133675	CD00-1417	M <sup>e</sup> Madeleine Lemieux, Présidente M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin. M. Felice Torre, A.V.A., Pl. Fin.	24 novembre 2020 à 9h30 25 novembre 2020 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Conflits d'intérêts Entrave au travail des organismes d'autoréglementation Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité

CLAUDE BENOÎT 167245	CD00-1396	M <sup>e</sup> Lysane Cree, Présidente M <sup>me</sup> Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin. M <sup>me</sup> Diane Bertrand, Pl. Fin.	26 novembre 2020 à 9h30 27 novembre 2020 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Non convenance Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence.	Culpabilité
CATHERINE MASSE 182484	CD00-1426	M <sup>e</sup> George R. Hendy, Président M. Jacques Denis, A.V.A., Pl. Fin. M. Louis-André Gagnon	26 novembre 2020 à 9h30 27 novembre 2020 à 9h30	Montréal - à venir	Opération non autorisée Absence de profil d'investisseur ou profil d'investisseur non conforme	Culpabilité

### 3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

#### 3.7.1 Autorité

Aucune information.

#### 3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

#### 3.7.3 OAR

**Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.**

##### 3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

# COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-1411

DATE: 21 octobre 2020

---

LE COMITÉ :	M <sup>e</sup> Madeleine Lemieux	Présidente
	M <sup>me</sup> Gisèle Balthazard, A.V.A.	Membre
	M. Richard Charette	Membre

---

## SYNDIC DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Plaignant

c.

**SYLVAIN SOULIÈRES**, conseiller en sécurité financière et courtier en épargne collective (numéro de certificat 131246 et numéro de BDNI 1675011)

Intimé

---

## DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

---

**CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :**

- Ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-diffusion des noms et prénoms des consommateurs concernés et de toute information permettant de les identifier, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas aux demandes d'accès à l'information provenant de

CD00-1411

PAGE : 2

l'Autorité des marchés financiers et du Fond d'indemnisation des services financiers.

[1] Le syndic de la Chambre de la sécurité financière a déposé une plainte contre l'intimé. Cette plainte contient quatre chefs d'infraction qui se lisent comme suit :

### **LA PLAINTÉ**

1. À St-Eustache et ailleurs au Québec, le ou vers le 9 mai 2005, l'intimé a fourni des renseignements inexacts à B2B Trust dans une demande d'emprunt pour un prêt levier par sa cliente L.V., à savoir en indiquant qu'elle possédait une résidence d'une valeur nette de 175 000 \$, contrevenant ainsi à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.
2. À Châteauguay et ailleurs au Québec, le ou vers le 17 octobre 2008, l'intimé a fourni des renseignements inexacts à AGF dans une demande d'emprunt pour un prêt levier par ses clients S.P. et A.P., à savoir la valeur de leur résidence, contrevenant ainsi à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.
3. À Châteauguay et ailleurs au Québec, le ou vers le 21 novembre 2011, l'intimé a fait signer à ses clients S.P. et A.P. des documents intitulés « Information client Particulier » incomplets, contrevenant ainsi à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.
4. À St-Hyppolyte et ailleurs au Québec, le ou vers le 8 décembre 2014, alors qu'il proposait à sa cliente K.P. de souscrire à une assurance-vie permanente auprès d'Industrielle Alliance, l'intimé n'a pas consigné dans un document daté les renseignements relatifs à une analyse des besoins du preneur ou de l'assuré contrevenant ainsi à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*.

[2] L'intimé, qui se représente seul, a enregistré un plaidoyer de culpabilité à chacune des infractions. Le comité a questionné l'intimé sur sa compréhension des infractions et des conséquences de son plaidoyer de culpabilité. Le comité a déclaré l'intimé coupable des chefs d'infraction de la plainte.

### **LES FAITS**

[3] L'intimé détient un certificat d'exercice délivré par l'Autorité des marchés

CD00-1411

PAGE : 3

financiers (« l'AMF ») depuis au moins 1999. Il détient ce certificat dans les disciplines de l'assurance de personnes et à titre de courtier en épargne collective.

[4] L'intimé a été rattaché à différents cabinets et à ce jour, il est rattaché à un cabinet dont il est le dirigeant principal.

[5] L'intimé a signé un document intitulé « *Énoncé des faits / Admissions factuelles* » dans lequel il reconnaît les faits à l'origine de la plainte portée contre lui.

### **CHEF D'INFRACTION 1**

[6] En février 2019, la consommatrice L.V. s'adresse à l'AMF pour se plaindre du travail fait pour elle par l'intimé.

[7] Les faits à l'origine de sa plainte remontent en 2005 alors que la consommatrice est en congé d'invalidité pour une dépression majeure. Elle est une cliente de la mère de l'intimé au moment où la mère et le fils travaillent ensemble dans l'optique d'un transfert de clientèle.

[8] La consommatrice demande un prêt levier aussi appelé prêt accélérateur auprès de B2B Trust. Le formulaire a été complété et signé par l'intimé. Il y indique que la consommatrice possède une résidence d'une valeur nette de 175 000 \$. Or, cette information est inexacte. En effet, la résidence n'appartient pas à la consommatrice, mais plutôt à son conjoint de l'époque.

[9] D'ailleurs, au même moment, le conjoint de L.V. fait lui aussi une demande de prêt et le formulaire indique qu'il possède ce même actif dont la valeur nette est de 175 000 \$. La fiche d'évaluation foncière de la résidence confirme le tout.

### **CHEF D'INFRACTION 2**

[10] Le chef d'infraction 2 concerne deux autres consommateurs S.P. et A.P. qui



CD00-1411

PAGE : 4

sont des conjoints. À nouveau, il s'agit d'une demande d'emprunt pour un prêt levier qui contient des renseignements inexacts.

[11] La demande d'emprunt des consommateurs est faite auprès d'AGF en octobre 2008 et indique que les consommateurs sont propriétaires d'une résidence d'une valeur de 225 000 \$, alors qu'en réalité, la valeur était plutôt de 190 000 \$.

[12] L'intimé reconnaît qu'il a donné au prêteur des informations inexactes dans le but de faciliter l'accès au prêt demandé.

### **CHEF D'INFRACTION 3**

[13] Le chef d'infraction 3 concerne à nouveau les consommateurs S.P. et A.P. En novembre 2011, l'intimé fait une mise à jour des dossiers de ses clients.

[14] Il complète et signe trois formulaires dans lesquels la section « Profil investisseur » est laissée en blanc et sera complétée ultérieurement.

### **CHEF D'INFRACTION 4**

[15] En décembre 2014, l'intimé soumet à Industrielle Alliance une proposition d'assurance-vie pour le fils de la consommatrice K.P. Il connaît cette consommatrice depuis 2007 et elle est déjà sa cliente.

[16] Au moment de faire souscrire K.P. à cette assurance-vie pour son fils alors âgé de 10 ans, il ne consigne pas dans un document daté tous les renseignements relatifs à une analyse de besoins du preneur.

[17] L'analyse avait été faite pour les parents et l'intimé a cru, à tort, qu'il n'avait pas besoin de la faire également pour leur enfant.

[18] Si l'intimé a procédé de cette manière, c'est, dit-il parce que l'assurance-vie de type « Alternative » était la seule assurance disponible pour le preneur.

CD00-1411

PAGE : 5

**LES SANCTIONS**

[19] La procureure du syndic formule les recommandations suivantes pour la sanction :

- Sur le chef d'infraction 1, une radiation temporaire de deux mois;
- Sur le chef d'infraction 2, une radiation temporaire de deux mois à être purgée de façon concurrente avec la radiation imposée sur le chef d'infraction 1;
- Sur le chef d'infraction 3, une amende se situant entre 3 000 \$ et 5 000 \$;
- Sur le chef d'infraction 4, une amende se situant entre 3 000 \$ et 5 000 \$.

[20] L'intimé renonçant aux délais d'appel, les radiations débuteraient avec la signification de la décision.

[21] L'intimé d'ailleurs ne conteste pas les recommandations du syndic sur la sanction.

**ANALYSE ET MOTIFS**

[22] La sanction doit contribuer à la protection du public, favoriser la dissuasion du professionnel de récidiver, poursuivre un objectif d'exemplarité tout en préservant le droit pour le professionnel de gagner sa vie en exerçant sa profession<sup>1</sup>.

[23] Le comité doit tenir compte de l'ensemble des facteurs atténuants comme

---

<sup>1</sup> *Pigeon c. Daigneault*, 2003 CanLII 32934 (QC CA), par. 37 à 39.

CD00-1411

PAGE : 6

aggravants pour déterminer cette sanction.

[24] Les facteurs atténuants sont la reconnaissance des faits qui lui sont reprochés, l'absence d'intention malhonnête et l'absence d'antécédents disciplinaires au cours d'une pratique de près de 20 ans. Le syndic souligne également le fait que les événements remontent à près de 15 ans.

[25] Pour ce qui est des facteurs aggravants, force est de retenir la gravité objective des infractions lesquelles se situent au cœur de l'activité du représentant. L'exactitude des renseignements est nécessaire à la fourniture adéquate des services du représentant et sont utilisés par les prêteurs ou assureurs pour accorder ou refuser la prestation demandée.

[26] Plusieurs consommateurs sont impliqués et la consommatrice impliquée dans le chef d'infraction 1 était une personne vulnérable en raison de son état de santé, chose qui était connue de l'intimé.

[27] Enfin, les infractions ont été commises sur une longue période de temps.

[28] La procureure du syndic a déposé plusieurs décisions afin d'illustrer que sa recommandation de sanctions tient compte de l'ensemble de ces facteurs et se situe à l'intérieur de la fourchette des sanctions imposées dans le passé.

[29] De cette jurisprudence, le comité retient quant aux chefs d'infraction 1 et 2, que le fait de signer un document contenant des informations inexactes sur les avoirs ou la situation financière du consommateur, en le sachant, entraîne pratiquement toujours des périodes de radiation<sup>2</sup>.

[30] La durée de ces périodes de radiation varie selon la preuve d'intention

---

<sup>2</sup> *Chambre de la sécurité financière c. De Zwirek*, 2019 QCCDCSF 7 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Claveau*, 2019 QCCDCSF 53 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Larue-Paradis*, 2017 QCCDCSF 60 (CanLII).

CD00-1411

PAGE : 7

malhonnête de l'intimé. Ici, il n'y a pas de preuve d'intention malhonnête.

[31] Dans le cas des infractions des chefs d'infraction 3 et 4, il y a généralement imposition d'une amende plus ou moins élevée selon qu'il y a préjudice ou non pour le consommateur et s'il y a ou non intention malhonnête<sup>3</sup>.

[32] Les amendes varient également en fonction du nombre d'infractions<sup>4</sup>.

[33] Il n'y a aucune preuve d'intention malhonnête et rien ne démontre par le nombre d'infractions que l'intimé avait fait une pratique générale de procéder de la sorte.

[34] Le comité retient donc la recommandation d'une amende de 3 000 \$ pour le chef d'infraction 3.

[35] Toutefois, pour ce qui est du chef d'infraction 4, le comité considère qu'il n'y a pas lieu d'imposer une amende comme le recommande la procureure du syndic.

[36] Le comité considère en effet qu'une réprimande est suffisante dans les circonstances propres à ce dossier. Les informations manquantes sont relatives à l'analyse des besoins de l'enfant mais l'intimé croyait que les informations sur les parents étaient suffisantes.

[37] Simultanément à cette demande d'assurance pour leur enfant, la consommatrice K.P. et son conjoint faisaient affaire avec l'intimé. Les événements reliés aux litiges entre K.P. et l'intimé n'ont pas fait l'objet de plaintes et la consommatrice K.P. a été indemnisée par l'intimé.

[38] Enfin, puisqu'il en a été ainsi pour tous les actes de procédure relatifs au

---

<sup>3</sup> *Chambre de la sécurité financière c. Tremblay*, 2015 QCCDCSF 21 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Wang*, 2019 QCCDCSF 73 (CanLII).

<sup>4</sup> *Chambre de la sécurité financière c. Lévesque*, 2017 QCCDCSF 84 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. St-Onge*, 2019 QCCDCSF 12 (CanLII).

CD00-1411

PAGE : 8

présent dossier, le comité permettra que la décision soit notifiée aux parties par un moyen technologique.

**PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :**

**RÉITÈRE** l'ordonnance de non-divulgation, de non-publication et de non-diffusion des noms et prénoms des consommateurs concernés et de toute information permettant de les identifier, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas aux demandes d'accès à l'information provenant de l'Autorité des marchés financiers et du Fond d'indemnisation des services financiers;

**PERMET** la notification de la présente décision aux parties par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25.01), à savoir par courrier électronique;

**Sous le chef d'infraction 1**

**RÉITÈRE** la déclaration de culpabilité de l'intimé prononcée à l'audience du 20 mai 2020 pour avoir contrevenu à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2);

**Sous le chef d'infraction 2**

**RÉITÈRE** la déclaration de culpabilité prononcée à l'audience du 20 mai 2020 pour avoir contrevenu à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2);

**Sous le chef d'infraction 3**

**RÉITÈRE** la déclaration de culpabilité prononcée à l'audience du 20 mai 2020 pour avoir contrevenu à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de*

CD00-1411

PAGE : 9

*produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2);

**Sous le chef d'infraction 4**

**RÉITÈRE** la déclaration de culpabilité prononcée à l'audience du 20 mai 2020 pour avoir contrevenu à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (RLRQ, c. D-9.2, r. 10);

**ET STATUANT SUR LA SANCTION :**

**Sous le chef d'infraction 1**

**ORDONNE** la radiation temporaire de l'intimé pour une période de deux mois;

**Sous le chef d'infraction 2**

**ORDONNE** la radiation temporaire de l'intimé pour une période de deux mois;

**ORDONNE** que ces périodes de radiation temporaires soient purgées de façon concurrente;

**Sous le chef d'infraction 3**

**ORDONNE** le paiement d'une amende de 3 000 \$;

**Sous le chef d'infraction 4**

**PRONONCE** une réprimande;

**ACCORDE** l'intimé un délai de 18 mois pour effectuer le paiement de l'amende imposée et des déboursés;

**ORDONNE** à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans

CD00-1411

PAGE : 10

le lieu où ce dernier a son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'article 156, alinéa 7 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

**CONDAMNE** l'intimé au paiement des déboursés conformément à l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26).

(s) Madeleine Lemieux

---

**M<sup>e</sup> MADELEINE LEMIEUX**

Présidente du comité de discipline

(s) Gisèle Balthazard

---

**M<sup>me</sup> GISÈLE BALTHAZARD, A.V.A.**

Membre du comité de discipline

(s) Richard Charette

---

**M. RICHARD CHARETTE**

Membre du comité de discipline

M<sup>e</sup> Vivianne Pierre-Sigouin  
**CDNP AVOCATS INC.**  
Procureurs du plaignant

M. Sylvain Soulières  
Intimé  
Présent et se représente seul

Date d'audience : 20 mai 2020

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ**

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.



### 3.8 AUTRES DÉCISIONS

#### 3.8.1 Dispenses

Aucune information.

#### 3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

#### 3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

#### 3.8.4 Autres

##### Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html>

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337  
 Montréal : 514 395-0337  
 Autres régions : 1 877 525-0337  
 Site Web: [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	A
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	B
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	C
Ne pas avoir de représentant rattaché	D

Disciplines ou catégories de discipline	Code
Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
2000769928	PIERRE LAFLEUR	2020-CI-1053235	D / 1-2	RADIATION	2020-10-27
2000483184	YASHVANTROY MEHTA	2020-CI-1053260	D / 1	RADIATION	2020-10-27
2000394805	DANIEL MUNGER	2020-CI-1053255	D / 1-2	RADIATION	2020-10-27

# 4.

## Indemnisation

---

- 4.1 Avis et communiqués
  - 4.2 Réglementation
  - 4.3 Autres consultations
  - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
  - 4.5 Autres décisions
-

## 4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Les informations présentées ci-après résument les décisions rendues du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 relativement aux demandes de réclamations adressées à l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'administration qu'elle effectue du Fonds d'indemnisation des services financiers. Ces informations sont publiées en application de l'article 193 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2.

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2019-IND-1027190	Zahir Ahmed Fancy, Rashida Lila et Les Services Financiers Fancy inc.	Assurance de personnes	Accueillie	2019-09-16	126 850,00 \$
2019-IND-1040112	Zahir Ahmed Fancy, Rashida Lila et Les Services Financiers Fancy inc.	Assurance de personnes	Accueillie	2019-09-16	19 950,00 \$
2019-IND-1046813	Zahir Ahmed Fancy, Rashida Lila et Les Services Financiers Fancy inc.	Assurance de personnes	Accueillie	2019-09-16	157 692,50 \$
2019-IND-1048329	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-09-23	80 145,96 \$
2019-IND-1048588	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-09-23	51 461,11 \$
2019-IND-1048978	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-09-24	82 166,48 \$
2019-IND-1048978	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-09-24	116 112,06 \$
2019-IND-1048978	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-09-24	52 975,14 \$
2019-IND-1049647	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-09-30	98 354,40 \$



<b>Numéro de décision</b>	<b>Représentant et cabinet impliqué</b>	<b>Discipline du représentant ou du cabinet</b>	<b>Décision</b>	<b>Date de la décision</b>	<b>Montant versé</b>
2019-IND-1050908	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-10-03	83 163,95 \$
2019-IND-1051994	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-10-10	200 000,00 \$
2019-IND-1051994	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-10-10	173 333,35 \$
2019-IND-1059069	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-12-16	144 534,31 \$
2020-IND-1001477	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2020-01-27	83 808,56 \$
2020-IND-1002662	Steeve Duchesne et 9199-7627 Québec inc.	Assurance collective de personnes	Accueillie	2020-01-15	60 000,00 \$
2020-IND-1004127	Zahir Ahmed Fancy, Rashida Lila et Les Services Financiers Fancy inc.	Assurance de personnes	Accueillie	2020-01-22	98 458,67 \$
2020-IND-1004642	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Courtage en épargne collective	Accueillie	2020-01-23	53 024,56 \$
2020-IND-1011872	Steeve Duchesne et 9199-7627 Québec inc.	Assurance collective de personnes	Accueillie	2020-02-20	200 000,00 \$
2020-IND-1012423	Serge Boileau et Mélanie Boileau	Assurance de personnes	Accueillie	2020-02-27	10 020,22 \$
2020-IND-1012759	Zahir Ahmed Fancy, Rashida Lila et Les Services Financiers Fancy inc.	Assurance de personnes	Accueillie	2020-03-27	72 250,00 \$
2020-IND-1013500	Zahir Ahmed Fancy, Rashida Lila et Les Services Financiers Fancy inc.	Assurance de personnes	Accueillie	2020-03-27	21 900,00 \$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2019-IND-1028741	Charles Leroux	Assurance de personnes	Accueillie	2019-07-15	2 000,00 \$
2019-IND-1015587	Michael John Moore	Assurance de personnes	Accueillie	2019-05-03	25 165,00 \$
2019-IND-1044204	Mario Langlais	Courtage en épargne collective	Accueillie	2019-12-10	96 003,00 \$
2019-IND-1065375	Mario Langlais	Assurance de personnes	Accueillie	2019-12-27	133 914,22 \$
2020-IND-1000041	Xavier Gervais	Courtage en épargne collective	Accueillie	2020-03-31	69 800,00 \$
2020-IND-1000040	Xavier Gervais	Courtage en épargne collective	Accueillie	2020-03-31	12 000,00 \$
2020-IND-1000039	Xavier Gervais	Courtage en épargne collective	Accueillie	2020-03-30	10 000,00 \$

Vingt-trois (23) demandes ont été rejetées pendant cette période et neuf (9) demandes ont été fermées.

Relativement au processus de révision des décisions rendues en matière d'indemnisation, lequel est sous la responsabilité du Secrétariat général de l'Autorité, quatre (4) demandes ont été rejetées (maintien de la décision initiale).

## 4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Protection des dépôts
  - 5.7 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### **Avis relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2020 – Assureurs de dommages autorisés à exercer leurs activités au Québec**

En vertu des dispositions de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1 (la « Loi »), tout assureur autorisé doit préparer et transmettre à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), en la forme, la teneur et à la date que celle-ci détermine, les documents et les renseignements prévus à la Loi ou requis par l'Autorité (les « documents et renseignements exigés »).

Le dépôt électronique par l'entremise des Services en ligne (les « SEL ») de l'Autorité est obligatoire pour tous les documents et renseignements exigés.

Vous trouverez sur le site Web de l'Autorité la version complète du présent avis incluant les annexes détaillant les exigences spécifiques relatives au dépôt des documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2020. Vous pouvez y accéder en utilisant le lien suivant :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/>

La version complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

#### **Sanctions administratives pécuniaires**

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, aux dates déterminées, les documents et renseignements exigés.

Des sanctions administratives pécuniaires peuvent être imposées à un assureur autorisé en cas de défaut de transmettre à l'Autorité les documents ou renseignements exigés ou lorsque ceux-ci sont incomplets ou ne sont pas transmis avant l'échéance prévue ou le refus de les communiquer ou d'en donner accès à l'Autorité, conformément aux articles 491 et suivants de la Loi.

#### **Transmission électronique des données financières et autres documents**

Le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité et fournit des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-dommages/>

Veillez noter que le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* concernant l'utilisation des SEL ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés ni la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

#### **Renseignements additionnels :**

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse :

[Info-Divulgations@lautorite.qc.ca](mailto:Info-Divulgations@lautorite.qc.ca)

Le 29 octobre 2020

**Avis relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2020 – Assureurs de personnes autorisés à exercer leurs activités au Québec**

En vertu des dispositions de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1 (la « Loi »), tout assureur autorisé doit préparer et transmettre à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), en la forme, la teneur et à la date que celle-ci détermine, les documents et les renseignements prévus à la Loi ou requis par l'Autorité (les « documents et renseignements exigés »).

Le dépôt électronique par l'entremise des Services en ligne (les « SEL ») de l'Autorité est obligatoire pour tous les documents et renseignements exigés.

Vous trouverez sur le site Web de l'Autorité la version complète du présent avis incluant les annexes détaillant les exigences spécifiques relatives au dépôt des documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2020. Vous pouvez y accéder en utilisant le lien suivant :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes>

La version complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

**Sanctions administratives pécuniaires**

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, aux dates déterminées, les documents et renseignements exigés.

Des sanctions administratives pécuniaires peuvent être imposées à un assureur autorisé en cas de défaut de transmettre à l'Autorité les documents ou renseignements exigés ou lorsque ceux-ci sont incomplets ou ne sont pas transmis avant l'échéance prévue ou le refus de les communiquer ou d'en donner accès à l'Autorité, conformément aux articles 491 et suivants de la Loi.

**Transmission électronique des données financières et autres documents**

Le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité et fournit des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes>

Veillez noter que le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* concernant l'utilisation des SEL ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés ni la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

**Renseignements additionnels :**

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse :

[Info-Divulgations@lautorite.qc.ca](mailto:Info-Divulgations@lautorite.qc.ca)

Le 29 octobre 2020

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.



#### 5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

##### HDI GLOBAL ASSURANCE SPÉCIALITÉS SE

###### Avis d'octroi d'une autorisation pour étendre les activités

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé HDI Global Assurance Spécialités SE (nom utilisé au Québec par HDI Global Specialty SE) à étendre ses activités d'assureur au Québec à la catégorie supplémentaire suivante : « assurance frais juridiques ».

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation pour étendre les activités en vertu de l'article 30 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1.

Pour plus d'information concernant cet assureur, nous vous invitons à consulter le [Registre – Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie](#) sur notre site Web.

Fait le 27 octobre 2020

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

## 5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 6.

## Marchés de valeurs et des instruments dérivés

---

- 6.1 Avis et communiqués
  - 6.2 Réglementation et instructions générales
  - 6.3 Autres consultations
  - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
  - 6.5 Interdictions
  - 6.6 Placements
  - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
  - 6.8 Offres publiques
  - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
  - 6.10 Autres décisions
  - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

## 6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### Avis de publication

**Avis multilatéral 51 361 du personnel des ACVM, Activités du programme d'examen de l'information continue pour les exercices terminés les 31 mars 2020 et 31 mars 2019**

(Texte publié ci-dessous)



Canadian Securities  
Administrators

Autorités canadiennes  
en valeurs mobilières

**Avis multilatéral 51-361 du personnel des ACVM, Activités du programme d'examen de l'information continue pour les exercices terminés les 31 mars 2020 et 31 mars 2019**

**Le 29 octobre 2020**

**Introduction**

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières<sup>1</sup> (ACVM) ont établi le présent avis du personnel (l'**avis**) portant sur les résultats des examens qu'elles ont effectués dans le cadre de leur programme d'examen de l'information continue (PEIC). Ce programme vise à faire en sorte que l'information continue des émetteurs assujettis<sup>2</sup> (les **émetteurs**) du Canada soit de meilleure qualité, plus complète et diffusée en temps opportun. Il a été mis sur pied pour évaluer la conformité des documents d'information continue à la législation en valeurs mobilières, y compris le régime d'information continue, et aider les émetteurs à comprendre leurs obligations en vertu du régime d'information continue et à les respecter afin que les investisseurs reçoivent de l'information de grande qualité qui leur servira à prendre des décisions d'investissement éclairées.

Le présent avis résume les principaux résultats et les principales conclusions du PEIC pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 (l'**exercice 2020**) et pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 (l'**exercice 2019**). Nous présentons dans l'Annexe A, *États financiers, rapports de gestion et autres lacunes réglementaires* (l'**Annexe A**), des lacunes courantes et des exemples visant à aider les émetteurs à y remédier de même qu'à illustrer nos attentes.

Étant donné l'incidence de la pandémie de COVID-19 (la **COVID-19**) sur l'économie canadienne et mondiale ainsi que les répercussions possibles sur la performance de l'exploitation, la situation financière, la liquidité et les perspectives d'avenir des émetteurs, l'Annexe A comprend des indications relatives à l'information à fournir sur l'incidence de la COVID-19.

On trouvera de plus amples détails sur le PEIC dans l'Avis 51-312 du personnel des ACVM (révisé), *Programme d'examen harmonisé de l'information continue*.

**Résultats pour l'exercice 2020 et l'exercice 2019**

Les émetteurs faisant l'objet d'un examen de l'information continue (examen complet ou limité à des sujets précis) sont choisis selon une approche fondée sur le risque et axée sur les résultats qui fait intervenir des critères qualitatifs et quantitatifs. L'examen limité à des sujets précis peut porter sur une question comptable, juridique ou réglementaire précise, sur de nouvelles questions ou un nouveau secteur d'activité, sur la mise en œuvre de règles récentes ou sur des domaines pouvant entraîner un risque accru de préjudice pour les investisseurs. Un examen peut également faire suite à la surveillance générale des émetteurs par diverses sources telles que les communiqués, les articles de presse et les plaintes.

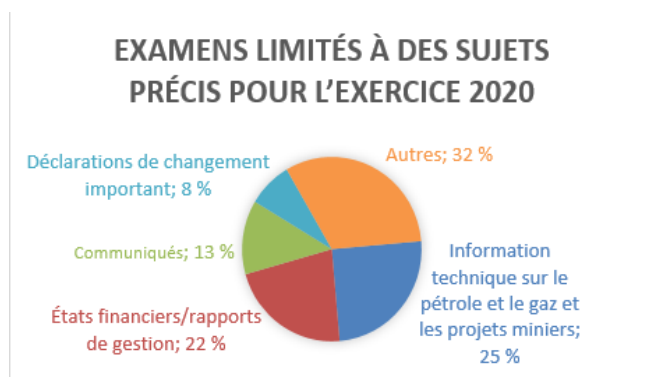
<sup>1</sup> Le présent avis est publié dans l'ensemble des territoires, hormis la Colombie-Britannique. Il contient les résultats des examens effectués par la British Columbia Securities Commission (BCSC) en raison de la participation de celle-ci au PEIC. La BCSC fera connaître son approche lorsque la période de transition suivant les élections provinciales aura pris fin, soit à la mi-novembre.

<sup>2</sup> Dans le présent avis, le terme « émetteur » s'entend d'un émetteur assujéti au sens du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le **Règlement 51-102**).

-2-

Au cours de l'exercice 2020, un total de 583 examens de l'information continue (comparativement à 514 au cours de l'exercice 2019) ont été effectués, dont 73 % étaient des examens limités à des sujets précis (70 % au cours de l'exercice 2019). La nature de l'examen limité à des sujets précis a une incidence sur le temps qui y est consacré et sur sa conclusion. Les graphiques suivants indiquent les domaines sur lesquels ont porté les examens limités à des sujets précis :

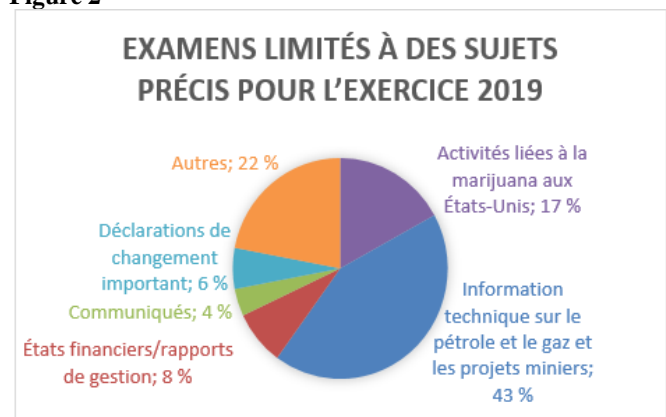
Figure 1



La catégorie « Autres » comprend notamment des examens de ce qui suit :

- Secteurs émergents (dont ceux des cryptomonnaies et du cannabis)
- Avis de changement d'auditeur

Figure 2



La catégorie « Autres » comprend notamment des examens de ce qui suit :

- Gouvernance
- Faits saillants trimestriels
- Avis de changement d'auditeur

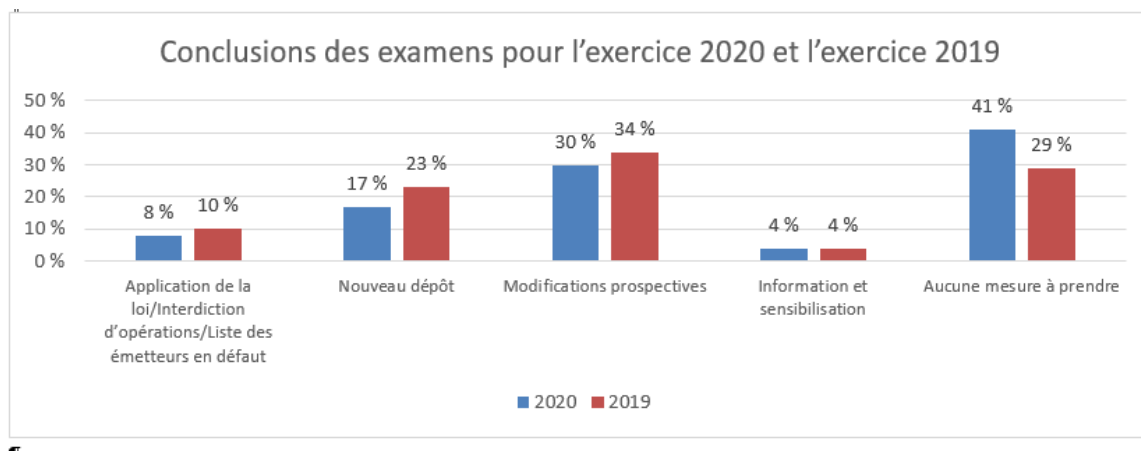
### **Conclusions des examens de l'information continue pour l'exercice 2020 et l'exercice 2019**

Au cours de l'exercice 2020, dans 55 % des cas (67 % au cours de l'exercice 2019), les émetteurs ont été avisés d'améliorer ou de modifier l'information fournie, de déposer de nouveau certains documents ou de déposer des documents qui n'avaient pas été déposés. En outre, dans certains cas, des émetteurs ont fait l'objet de mesures d'application de la loi, se sont vu imposer des interdictions d'opérations ou ont été inscrits à la liste des émetteurs en défaut. Le graphique qui suit résume les principales conclusions.



-3-

Figure 3



Nous classons les conclusions des examens complets et des examens limités à des sujets précis dans les cinq catégories décrites à l'annexe B - *Catégories de conclusions*. Un même examen de l'information continue peut donner lieu à plus d'une catégorie de conclusions. Par exemple, l'émetteur peut être appelé à déposer de nouveau certains documents et à apporter des modifications prospectives.

Compte tenu de l'approche fondée sur les risques susmentionnée, les conclusions formulées d'un exercice à l'autre peuvent varier et ne peuvent être interprétées comme une nouvelle tendance, étant donné que les questions et les émetteurs examinés diffèrent également d'un exercice à l'autre. Au cours de l'exercice 2020 et de l'exercice 2019, nous avons continué d'obtenir des conclusions représentatives grâce à nos examens.

### Lacunes courantes

Nous exposons ci-après certaines des lacunes que nous avons relevées au cours de nos examens de l'information continue pour l'exercice 2020 et l'exercice 2019. Ces lacunes sont traitées plus en détail à l'Annexe A du présent avis.

- **États financiers** : la conformité des états financiers aux obligations prévues par les Normes internationales d'information financière (**IFRS**) en matière de comptabilisation, d'évaluation et d'information à fournir, ce qui comprend notamment la dépréciation des actifs non financiers, la comptabilisation et l'évaluation des immobilisations incorporelles et l'information sur les secteurs opérationnels.
- **Rapports de gestion** : la conformité du rapport de gestion à l'Annexe 51-102A1, notamment l'information prospective, la situation de trésorerie et les sources de financement, les opérations entre parties liées, l'analyse des activités et les mesures financières non conformes aux PCGR.
- **Autres obligations réglementaires** : la conformité aux autres questions d'ordre réglementaire, notamment l'information exagérément promotionnelle, les déclarations d'initiés, les déclarations selon le système d'alerte, les déclarations de changement important et l'information concernant les projets miniers.

En outre, l'Annexe A traite de l'information à communiquer en ce qui a trait à l'incidence de la COVID-19.

-4-

***Résultats par territoire***

Tous les membres des ACVM participent au PEIC et les autorités de certains d'entre eux peuvent publier des avis du personnel et des rapports présentant les résultats des examens effectués dans leur territoire. Pour obtenir un exemplaire de ces avis et rapports, consulter leurs sites Web.

## ANNEXE A - ÉTATS FINANCIERS, RAPPORTS DE GESTION ET AUTRES LACUNES RÉGLEMENTAIRES

Nos examens de l'information continue nous ont permis de relever un certain nombre de lacunes dans les états financiers et les rapports de gestion et d'autres lacunes dans l'information réglementaire qui ont amené les émetteurs à améliorer leur information ou à déposer de nouveau leurs documents d'information continue. Pour aider les émetteurs à mieux comprendre et respecter leurs obligations d'information continue, nous présentons les principales observations issues de nos examens. Les tableaux synoptiques ci-après comprennent les observations et les principes que doivent appliquer les émetteurs, y compris les références faisant autorité. Nous avons également inclus des exemples d'information insuffisante en regard d'une information plus étoffée et propre à une entité ou d'une explication plus approfondie sur les points observés.

Les émetteurs doivent s'assurer que leur dossier d'information continue est conforme à la législation en valeurs mobilières applicable. Le volume de l'information déposée n'en garantit pas nécessairement la qualité ou la conformité.

Les observations qui suivent ne sont présentées qu'à titre indicatif. La liste n'est pas exhaustive et ne comprend pas toutes les obligations qui pourraient s'appliquer à un émetteur dans certaines situations.

### Incidence de la COVID-19

La COVID-19 a une incidence sur l'économie et pose des problèmes sur le plan commercial à certains émetteurs, y compris en ce qui a trait à la communication d'information sur les effets de la COVID-19. Afin d'aider les investisseurs à prendre des décisions d'investissement éclairées, les émetteurs devraient fournir de l'information transparente et propre à l'entité, notamment concernant l'incidence de la COVID-19 sur la performance de leur exploitation, leur situation financière, leur situation de trésorerie et leurs perspectives d'avenir. On trouvera les orientations réglementaires pertinentes sur le site du Centre d'information sur la COVID-19 des ACVM à l'adresse [https://www.autorites-valeurs-mobilières.ca/presentation\\_des\\_ACVM.aspx?ID=1885&LangType=1036](https://www.autorites-valeurs-mobilières.ca/presentation_des_ACVM.aspx?ID=1885&LangType=1036).

Les tableaux synoptiques et les exemples de lacunes en matière d'information décrivent l'information supplémentaire potentielle à communiquer dans le contexte actuel; toutefois, les observations ci-après ne constituent pas une liste exhaustive. Les émetteurs devraient tenir compte de leur activité et de leur exploitation pour fournir une information claire et transparente sur l'incidence de la COVID-19.

### 1. LACUNES RELEVÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS

TABLEAU SYNOPTIQUE

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>		
<b>Immobilisations incorporelles : comptabilisation et évaluation</b>	❖ Le coût de toute immobilisation incorporelle acquise par des émetteurs dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à sa juste valeur à la date d'acquisition. Certains émetteurs n'évaluent pas la juste valeur conformément à l'IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i> . Cette lacune est souvent constatée lorsque	❖ Une immobilisation incorporelle doit être comptabilisée uniquement s'il est probable que les avantages économiques prévus associés à l'immobilisation iront à l'entité et que le coût de celle-ci peut être évalué de façon fiable. ❖ Les avantages économiques futurs résultant d'une immobilisation incorporelle peuvent comprendre les produits découlant de la vente de biens ou

-6-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
	<p>le prix d'achat d'une entreprise ou d'une immobilisation incorporelle donnée est établi en fonction d'un nombre fixe d'actions, et que le prix de l'action fluctue considérablement entre la date de la convention et la date de clôture de l'opération. Dans ce scénario, nous avons remarqué que des émetteurs avaient affecté de manière inappropriée l'augmentation de la valeur des actions aux immobilisations incorporelles acquises, sans utiliser les techniques d'évaluation appropriées dans les circonstances et pour lesquelles on disposait de données suffisantes pour évaluer la juste valeur.</p>	<p>de services, les économies de coûts ou d'autres avantages résultant de l'utilisation de l'immobilisation par l'émetteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Aux termes des IFRS, il est expressément interdit aux émetteurs de comptabiliser des immobilisations incorporelles pour la plupart des coûts engagés à l'égard d'actifs qu'ils ont eux-mêmes développés, notamment les marques, les cartouches de titre, les titres de publication, les listes de clients et les éléments similaires en substance, car ils ne peuvent être distingués du coût de développement de l'entreprise dans son ensemble.</li> <li>❖ L'évaluation des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises devrait être fondée sur la juste valeur de l'immobilisation à la date de l'acquisition. Les fluctuations du prix d'achat découlant des variations du cours des actions de l'acquéreur ne doivent pas influencer l'évaluation des immobilisations incorporelles acquises.</li> <li>❖ Les émetteurs devraient consulter leurs conseillers en ce qui concerne la comptabilisation et l'évaluation des immobilisations incorporelles dans le cadre d'acquisitions d'actifs et d'entreprises.</li> </ul> <p><b>Références : IAS 38 Immobilisations incorporelles, paragraphes 21, 33 à 37 et 63 IFRS 3 Regroupements d'entreprises; IFRS 13 Évaluation de la juste valeur.</b></p>
<p><b>Dépréciation des actifs non financiers</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Certains émetteurs n'appliquent les critères de dépréciation des actifs non financiers qu'une fois par année et ne tiennent pas compte des éventuels indicateurs de dépréciation à la fin de chaque période intermédiaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les émetteurs devraient examiner s'il existe des indicateurs de dépréciation pour les actifs non financiers à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Ces indicateurs comprennent une diminution de la valeur de marché, des marchés volatils soumis à des tendances négatives, une piètre conjoncture économique, des changements législatifs défavorables, des actifs nets de la société supérieurs à la capitalisation boursière de celle-ci, la mise hors service d'actifs et une performance inférieure aux prévisions.</li> <li>❖ Il est rappelé aux émetteurs que les</li> </ul>

-7-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
		<p>critères de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée doivent être appliqués chaque année et chaque fois qu'il existe un indicateur de dépréciation. Les critères de dépréciation doivent être appliqués aux autres actifs non financiers (par exemple les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée) chaque fois qu'il existe un indicateur de dépréciation.</p> <p><b>Références : IAS 36 Dépréciation d'actifs, paragraphes 9 à 14; IFRIC 10 Information financière intermédiaire et dépréciation.</b></p>
<b>Secteurs opérationnels : information à fournir</b>	<p>❖ Certains émetteurs ne fournissent pas l'information requise pour l'ensemble de l'entité en ce qui concerne les produits et services, l'emplacement géographique et les principaux clients</p>	<p>❖ En plus des indications sur les secteurs opérationnels et les secteurs à présenter, et de l'établissement de ces secteurs au sein de l'entité, tous les émetteurs doivent fournir de l'information pour l'ensemble de l'entité. En général, cette information porte notamment sur ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les produits des activités ordinaires tirés des clients externes pour chaque type de produits et services ou chaque groupe de produits et services similaires;</li> <li>○ les produits des activités ordinaires tirés des clients externes et de certains actifs non courants, ventilés pays par pays, s'ils sont importants;</li> <li>○ le degré de dépendance à l'égard des principaux clients, y compris le montant des produits des activités ordinaires tirés de chacun des principaux clients qui représentent 10 % ou plus des produits des activités ordinaires de l'entité.</li> </ul> <p><b>Références : IFRS 8 Secteurs opérationnels, paragraphes 31 à 34.</b></p>
<b>Jugements importants et incertitudes relatives aux estimations dans le contexte de la</b>	<p>❖ Compte tenu de la pandémie de COVID-19, les émetteurs établissent des états financiers dans un contexte évolutif et incertain, avec de l'information potentiellement imparfaite qui pourrait être modifiée</p>	<p>❖ La direction des émetteurs doit utiliser la meilleure information dont elle dispose pour formuler des jugements et des estimations bien fondés et fournir l'information requise sur les jugements importants et les incertitudes relatives aux</p>

-8-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
<b>COVID-19</b>	<p>après la publication de certains documents d'information continue. La COVID-19 a des incidences qui diffèrent selon les émetteurs et, par conséquent, de nouveaux jugements ou de nouvelles estimations peuvent être nécessaires à l'égard de plusieurs éléments, notamment les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ évaluation de la capacité à poursuivre l'exploitation;</li> <li>○ évaluations de la dépréciation;</li> <li>○ calculs de la juste valeur;</li> <li>○ aide publique;</li> <li>○ constatation des produits des activités ordinaires;</li> <li>○ la recouvrabilité de l'impôt différé.</li> </ul>	<p>estimations conformément à la norme IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Il est important que les états financiers annuels ou intermédiaires d'un émetteur contiennent de l'information détaillée et propre à sa situation, car les émetteurs dont la situation est similaire peuvent avoir des jugements et des estimations différents en fonction de l'information à leur disposition. Selon la norme IAS 34, <i>Information financière intermédiaire</i>, les entités doivent inclure dans leur rapport financier intermédiaire une explication des événements et des opérations importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financières de l'entité depuis la fin de la dernière période de présentation de l'information financière annuelle. Compte tenu de l'évolution rapide de la conjoncture, il pourrait ne plus être approprié de résumer ou d'omettre certains éléments d'information dans les rapports financiers intermédiaires, car l'information présentée dans les derniers états financiers annuels pourrait être moins pertinente. Par conséquent, nous rappelons aux émetteurs qu'ils doivent examiner, à mesure que de l'information nouvelle est disponible, la pertinence de mettre à jour leurs jugements et leurs estimations afin de les refléter de manière prospective dans leurs rapports financiers intermédiaires.</li> <li>❖ Nous rappelons également aux émetteurs de tenir compte de l'information et des événements survenus jusqu'à la date d'autorisation des états financiers lorsqu'ils évaluent la capacité à poursuivre leur exploitation.</li> </ul> <p><b>Références : IAS 1 Présentation des états financiers, IAS 12 Impôts sur le résultat; IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique; IAS 36 Dépréciation d'actifs; IFRS 13 Évaluation de la juste valeur et IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.</b></p>

-9-

## 2. LACUNES RELEVÉES DANS LES RAPPORTS DE GESTION

TABLEAU SYNOPTIQUE

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
<b>RAPPORTS DE GESTION</b>		
<b>Information prospective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Nous constatons que des émetteurs continuent d'utiliser des formules passe-partout dans leur information prospective ou omettent d'indiquer ce qui constitue de l'information prospective, des facteurs de risque importants qui pourraient entraîner un écart important entre cette information et les résultats réels, ou des hypothèses ou des facteurs importants utilisés dans l'établissement de l'information prospective.</li> <li>❖ Certains émetteurs ne communiquent pas leurs politiques de mise à jour de l'information prospective ou mentionnent qu'ils ne s'engagent aucunement à diffuser les résultats de modifications apportées à cette information.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les émetteurs doivent inclure les renseignements prescrits dans toute information prospective importante qu'ils communiquent. La direction doit faire preuve de discernement pour déterminer si un élément d'information donné est important; toutefois, nous considérons en général que l'information financière prospective et les perspectives financières sont importantes.</li> <li>❖ Les émetteurs doivent indiquer expressément ce qui constitue de l'information prospective et éviter les formules passe-partout. Ils doivent aussi indiquer les hypothèses ou les facteurs importants ayant été utilisés ainsi que les facteurs de risque importants pertinents à l'information prospective. Par exemple, le recours à des projections quant à la croissance des produits des activités ordinaires peut être raisonnable si ces projections sont fondées sur les ouvertures de nouveaux magasins ou sur une capacité accrue. La présentation d'information portant spécifiquement sur ces hypothèses permettra aux investisseurs de comprendre l'information prospective et de suivre les progrès réalisés au cours des périodes de présentation de l'information subséquentes.</li> <li>❖ Les émetteurs doivent généralement mettre à jour l'information prospective communiquée antérieurement dans leur rapport de gestion en fournissant une analyse de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les événements et les circonstances survenus au cours de la période qui sont raisonnablement susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et l'information communiquée antérieurement au public ainsi que les écarts prévus.</li> <li>○ les écarts importants entre l'information prospective communiquée antérieurement et</li> </ul> </li> </ul>

-10-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Certains émetteurs ne présentent pas l'information prospective d'une manière qui permet aux investisseurs de la reconnaître facilement. Dans plusieurs cas, les émetteurs ont invité les lecteurs à se reporter à une rubrique distincte du document d'information, telle que la rubrique « Facteurs de risque », pour un exposé des facteurs de risque importants ayant trait à l'information prospective.</li> </ul>	<p>les résultats réels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les émetteurs doivent donner une description de leur politique en matière de mise à jour de l'information prospective si elle prévoit des procédures en sus de l'inclusion de mises à jour dans le rapport de gestion.</li> <li>❖ Les émetteurs devraient présenter l'information prospective et l'information qui doit l'accompagner de manière qu'elles soient faciles à lire, notamment en les insérant très près l'une de l'autre. De plus, ils peuvent recourir à des tableaux et à d'autres mode de présentation pour lier de façon claire des facteurs de risque importants et des hypothèses et facteurs importants en particulier à de l'information prospective précise.</li> </ul> <p><b><i>Autres éléments liés à la COVID-19 à prendre en considération</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Pendant la période d'incertitude causée par la COVID-19, les émetteurs devraient examiner s'il existe toujours un fondement raisonnable pour inclure, dans des documents d'information continue de nature prospective à déposer, l'information prospective qui a été ou sera communiquée. En plus de mettre à jour l'information prospective présentée antérieurement (comme il est indiqué ci-dessus), les émetteurs pourraient devoir envisager de retirer les indications et les perspectives financières publiées antérieurement si ces perspectives ne peuvent plus être étayées par des hypothèses raisonnables et que les conclusions, prévisions ou projections incluses dans l'information prospective ou l'exactitude de leur mise à jour ne reposent plus sur un fondement raisonnable.</li> </ul> <p><b><i>Références : parties 4A et 4B et article 5.8 du Règlement 51-102, partie 4A de l'Instruction générale relative au Règlement 51-102; Avis 51-330 du personnel des ACVM, Indications sur l'application des obligations relatives à l'information prospective prévues par le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue.</i></b></p>



-11-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
<b>Situation de trésorerie et sources de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Nous constatons que certains émetteurs utilisent encore des formules passe-partout et incomplètes pour analyser leur situation de trésorerie et leurs sources de financement, ou ne font que reprendre les sommes figurant dans leurs états financiers sans fournir de renseignements contextuels utiles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Cette rubrique du rapport de gestion renferme de l'information cruciale sur les besoins de trésorerie des émetteurs, sur la manière dont ceux-ci entendent les financer ainsi que sur les tendances, les fluctuations et les risques qui y sont associés.</li> <li>❖ Besoins de trésorerie : Les émetteurs doivent présenter une analyse de leurs besoins de trésorerie à court et à long terme. L'analyse doit notamment porter sur leurs engagements, leurs dépenses en immobilisations et leurs besoins en fonds de roulement. Nous rappelons aux émetteurs que leurs obligations en matière de capital devraient englober les dépenses de croissance et d'investissement de maintien, les dépenses engagées et les dépenses prévues mais non engagées.</li> <li>❖ Financement : Les émetteurs doivent indiquer la façon dont ils entendent financer leurs besoins de trésorerie. Ils doivent notamment énoncer les financements mis à leur disposition mais non encore utilisés ainsi que les autres sources de financement dont ils disposent, comme les titres de créance et les titres de capitaux propres dans le cadre de placements publics ou privés, ou les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation. Nous rappelons aux émetteurs que les sources de financement qu'ils considèrent être à leur disposition doivent avoir un fondement raisonnable et qu'ils doivent indiquer clairement si le financement n'est pas encore définitif (par exemple, s'il en est au stade de la lettre d'intention) ou s'il est assorti de conditions.</li> <li>❖ Tendances, fluctuations et risques : Les émetteurs doivent indiquer les tendances, les fluctuations et les risques associés à leurs besoins de trésorerie et à leur financement ainsi que leurs plans visant à gérer ceux-ci. L'information pourrait porter notamment sur les éléments suivants : le risque de contrepartie associé aux montants du fonds de roulement, les facilités de crédit renouvelées selon des modalités différentes (par exemple,</li> </ul>

-12-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
	<p>❖ Nous constatons qu'un certain nombre d'émetteurs dont les activités opérationnelles ont généré des flux de trésorerie négatifs ou qui sont exposés à un risque important lié à leur capacité à poursuivre leur exploitation n'ont pas fourni une analyse suffisante de l'incidence de cette situation sur leurs activités ni indiqué la manière dont ils entendaient gérer ce risque.</p>	<p>changements de taux d'intérêt, réductions de capital), un manquement à l'égard des facilités de crédit, l'incidence des acquisitions et des aliénations sur les flux de trésorerie, etc.</p> <p>❖ Les émetteurs dont les activités opérationnelles ont généré des flux de trésorerie négatifs ou qui sont exposés à un risque important lié à leur capacité à poursuivre leur exploitation pourraient envisager d'indiquer ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le montant le plus récent de leur fonds de roulement;</li> <li>○ les obligations importantes qui viennent à échéance à court terme;</li> <li>○ leur taux d'épuisement du capital mensuel ou trimestriel;</li> <li>○ la période pendant laquelle ils estiment pouvoir financer les activités;</li> <li>○ la façon dont ils entendent prioriser les dépenses à court terme;</li> <li>○ leur capacité à remplir leurs obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, etc.</li> </ul> <p><i>Autres éléments liés à la COVID-19 à prendre en considération</i></p> <p>❖ La COVID-19 aura une incidence importante sur la situation de trésorerie et les sources de financement de certains émetteurs. Il sera particulièrement important pour ces émetteurs de fournir un exposé exhaustif sur les effets actuels et attendus de la pandémie, notamment en quantifiant l'incidence de celle-ci dans la mesure du possible. L'information pourrait par exemple porter sur les éléments suivants : les subventions ou le financement provenant de programmes gouvernementaux, le risque de contrepartie accru (recouvrement de créances), la baisse des rentrées nettes de fonds liées aux activités d'exploitation par suite d'une réduction de la demande, les retards dans l'élaboration de projets d'immobilisations, l'incidence des initiatives en matière de réduction de coûts (mises à pied, heures réduites), les</p>

-13-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
		<p>modifications apportées à la politique en matière de dividendes de l'émetteur, etc.</p> <p><i>Références : rubriques 1.6 et 1.7 de l'Annexe 51-102A1.</i></p>
<b>Opérations entre parties liées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Nous remarquons que certains émetteurs ne donnent toujours pas d'information qualitative et quantitative suffisante pour permettre aux investisseurs de comprendre les objectifs commerciaux et la réalité économique des opérations entre parties liées.</li> <li>❖ Certains émetteurs qui concluent des opérations sans effet de trésorerie entre parties liées ne fournissent pas assez d'information propre à l'opération concernant la base d'évaluation utilisée pour déterminer le montant de l'opération.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le recensement d'opérations entre parties liées fournit de l'information utile aux investisseurs puisqu'il attire l'attention sur la possibilité que le montant ou les modalités de l'opération puissent avoir été touchés par l'existence de parties liées. Selon les IFRS, il est obligatoire d'indiquer la nature de la relation entre les parties liées et de fournir, au sujet des opérations et les soldes, y compris les engagements, l'information nécessaire pour permettre aux utilisateurs de comprendre l'effet potentiel de la relation sur les états financiers.</li> <li>❖ Dans le cas d'opérations sans effet sur la trésorerie, dans lesquelles les émetteurs déterminent le prix de l'opération en évaluant la contrepartie reçue à sa juste valeur, l'information requise sur la base d'évaluation comprend la technique d'évaluation utilisée par la direction pour déterminer la juste valeur, ainsi que les hypothèses et les jugements que la direction a formulés pour déterminer la valeur d'échange.</li> <li>❖ En expliquant la base d'évaluation d'une opération entre parties liées sans effet sur la trésorerie dans le rapport de gestion, la direction devrait s'assurer qu'elle dispose d'éléments probants indiquant que l'opération a été conclue à des conditions de marché, si elle fournit cette information.</li> </ul> <p><i>Références : rubrique 1.9 de l'Annexe 51-102A1; IAS 24 Information relative aux parties liées; IFRS 13 Évaluation de la juste valeur.</i></p>

**EXEMPLES D'INFORMATION À PRÉSENTER DANS LE RAPPORT DE GESTION****a. ANALYSE DES ACTIVITÉS ET INCIDENCE DE LA COVID-19**

Le rapport de gestion explique, du point de vue de la direction, les résultats que l'émetteur a obtenus au cours de la période visée par les états financiers ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Dans l'exposé sur ses activités pour la période de présentation de l'information, l'émetteur doit éviter les formules passe-partout, par exemple éviter de simplement répéter l'information qu'il est facile de trouver dans les états financiers. La COVID-19 aura probablement une incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de l'émetteur. L'information présentée devrait non seulement être propre à l'entité et transparente, en plus de fournir un exposé détaillé sur l'incidence de la COVID-19, mais également indiquer tous les autres facteurs qui expliquent les variations d'une période à l'autre. Par exemple, l'émetteur ne devrait pas incorrectement attribuer à la COVID-19 les variations d'une période à l'autre ou d'autres nouvelles négatives, ou indiquer de manière générale qu'elle en est l'unique raison.

L'incidence de la COVID-19 peut varier sensiblement d'un secteur à l'autre et d'un émetteur à l'autre; par conséquent, l'émetteur devrait analyser l'incidence précise de la COVID-19 sur ses activités, et donner de l'information détaillée sur la méthode utilisée pour mesurer cette incidence. Par exemple, les détaillants qui ont dû fermer leur commerce pendant l'application des mesures d'urgence ont vu le chiffre d'affaires de leurs magasins physiques diminuer, alors qu'un fabricant pourrait être touché par des problèmes de chaîne d'approvisionnement ou d'effectifs réduits causés par une saine distanciation sociale. La communication d'information propre à l'entité aidera les investisseurs à comprendre l'incidence de la COVID-19 sur les activités de même que les mesures d'atténuation mises en place.

**Exemple d'information insuffisante – Information concernant l'incidence de la COVID-19 sur la performance financière**

- La COVID-19 a eu une incidence sur les résultats du dernier trimestre.
- Les produits des activités ordinaires se sont établis à 4,8 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 20 % et une hausse de 5 % si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19.
- Résultat net de 1,2 million de dollars, soit une baisse de 25 %
- L'incidence de la COVID-19 représente une diminution du résultat net par action d'environ 0,05 \$.

Dans l'exemple qui précède, l'émetteur donne des renseignements quantitatifs précis concernant l'incidence de la COVID-19 sur sa performance financière. Toutefois, le rapport de gestion ne donne pas d'indications sur la méthode utilisée pour mesurer l'incidence de la COVID-19 sur les produits des activités ordinaires, sur le résultat net et sur le résultat par action. En outre, l'émetteur n'a pas décrit les autres facteurs ayant contribué aux variations d'une période à l'autre.

Il pourrait être difficile pour un émetteur de mesurer avec précision l'incidence quantitative de la COVID-19 sur sa performance financière. Par conséquent, afin d'éviter d'induire les investisseurs en erreur, l'émetteur devrait expliquer la méthodologie utilisée dans son calcul et donner des renseignements sur les jugements et les estimations formulés par la direction aux fins de la détermination de ces incidences.

**Exemple de qualité améliorée de l'information – Information concernant l'incidence de la COVID-19 sur la performance financière**

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, nous avons fermé 25 établissements au pays à la mi-mars, lesquels sont toujours fermés en date du présent rapport de gestion. Quatorze établissements sont demeurés ouverts pour les ventes à emporter uniquement. Afin d'atténuer les répercussions des fermetures de commerces et de la baisse des produits des activités ordinaires, nous avons mis à pied temporairement certains membres de notre personnel. Les mesures que nous avons prises pour atténuer ces répercussions sont traitées plus en détail sous la rubrique « Événements récents ».

- La COVID-19 a eu une incidence sur les résultats du dernier trimestre, dont, en particulier, comme il a été mentionné ci-dessus, la fermeture de 25 établissements au pays et la limitation des activités de 14 établissements aux ventes à emporter uniquement.
- Les produits des activités ordinaires ont fléchi de 1,2 million de dollars, ou 20 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les fermetures susmentionnées ont été en vigueur pendant deux semaines au cours de la période de présentation de l'information financière. Selon nos prévisions pour chaque établissement, nous prévoyons que la perte de produits des activités ordinaires attribuable à la fermeture des commerces s'est établie à environ 1 million de dollars pour la période close le 31 mars 2020 (selon un chiffre d'affaires moyen sur deux semaines à ces commerces au cours des périodes antérieures). Une baisse supplémentaire de 200 000 \$ des produits des activités ordinaires est estimée pour les établissements qui sont demeurés ouverts pour les ventes à emporter uniquement en raison de la baisse des produits des activités ordinaires/heure découlant de la perte de clients mangeant sur place et de la diminution des heures d'ouverture.
- Le coût des produits vendus a fléchi de 800 000\$, ou 15 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du coût des produits vendus n'a pas suivi la diminution des produits des activités ordinaires précisément en raison du maintien en poste de membres du personnel dans les établissements ouverts où l'achalandage était réduit du fait qu'on y offrait uniquement des produits à emporter.
- Le résultat net a connu une baisse de 400 000 \$, ou 25 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux diminutions susmentionnées des produits des activités ordinaires et du coût des produits vendus étant donné que certains frais fixes, comme le loyer, les salaires et l'amortissement, sont demeurés constants par rapport à la période précédente en dépit de baisses importantes des produits des activités ordinaires.

L'exemple ci-dessus montre une analyse claire et détaillée de l'incidence de la COVID-19, qui donne de l'information propre à l'entité tout en mentionnant d'autres facteurs qui pourraient avoir contribué aux variations d'une période à l'autre.

En période d'incertitude, une information claire et transparente est essentielle pour permettre aux investisseurs non seulement de bien comprendre l'incidence des facteurs macroéconomiques, mais aussi de s'informer sur les perspectives d'avenir de l'émetteur.

-16-

**b. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – MISE EN ÉVIDENCE ET DÉSIGNATION (y compris l'utilisation appropriée d'ajustements en raison de la COVID-19)**

Depuis plusieurs années, nous constatons la prolifération des mesures non conformes aux PCGR. Nombre de ces mesures sont obtenues à partir du résultat net calculé conformément aux PCGR de l'émetteur et, en raison de l'omission ou de l'inclusion de certains postes, présentent généralement la performance financière sous un jour plus favorable. Bien que les mesures non conformes aux PCGR puissent compléter et expliquer la performance financière, les flux de trésorerie ou la situation financière, nous rappelons aux émetteurs d'y joindre de l'information explicative appropriée, comme le prévoit l'Avis 52-306 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (révisé), *Mesures financières non conformes aux PCGR* (l'« Avis 52-306 »).

Nous remarquons que des émetteurs continuent de présenter des mesures non conformes aux PCGR en les mettant davantage en évidence que les mesures plus directement comparables présentées dans leurs états financiers ou de désigner incorrectement des mesures non conformes aux PCGR. Conformément à l'Avis 52-306, l'émetteur devrait présenter les mesures financières les plus directement comparables précisées, définies ou déterminées conformément à ses PCGR en les mettant autant ou davantage en évidence que les mesures non conformes aux PCGR.

En outre, les émetteurs sont priés de prendre garde aux ajustements ou aux mesures de profit de rechange présentés comme étant liés à la COVID-19. Tous les effets de la COVID-19 ne sont pas nécessairement non récurrents et la direction pourrait conclure qu'une perte ou une charge est non récurrente, peu fréquente ou inhabituelle en se fondant sur peu d'éléments, y compris lorsque la COVID-19 a une incidence sur plusieurs périodes de présentation de l'information financière. Il pourrait être trompeur de décrire un ajustement comme étant lié à la COVID-19 si la direction n'explique pas comment le montant ajusté a été spécifiquement associé à la COVID-19.

**Exemple d'information insuffisante – Mesures non conformes aux PCGR dans un communiqué**

**LA SOCIÉTÉ ABC ANNONCE DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 10 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020**

*Faits saillants*

- Les produits des activités ordinaires ont diminué de 2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 52 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté\* a augmenté de 1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 10 millions de dollars.
- Le résultat net a diminué de 25 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 4 millions de dollars.

\*Le « BAIIA ajusté » s'entend du bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, amortissement et effets de la COVID-19, comme il est indiqué ci-après :

Résultat net	4 millions de dollars
Intérêts	1 million de dollars
Amortissement	<u>2 millions de dollars</u>
BAIIA	7 millions de dollars
Augmentation des coûts en raison de la COVID-19 <sup>1</sup>	<u>3 millions de dollars</u>

-17-

BAIIA ajusté	10 millions de dollars
--------------	------------------------

1. L'augmentation des coûts est non récurrente et est attribuable à la pandémie de COVID-19.

Dans l'exemple ci-dessus, l'émetteur indique « Résultats financiers de 10 millions de dollars » dans le titre du communiqué. Dans ce titre, il n'est pas indiqué que les résultats financiers représentent le BAIIA ajusté, une mesure non conforme aux PCGR, et le résultat net déterminé conformément aux PCGR de l'émetteur n'est pas mentionné. Les investisseurs peuvent être induits en erreur et interpréter erronément les « résultats financiers » comme étant une mesure conforme aux PCGR.

Il peut être trompeur de présenter une mesure non conforme aux PCGR sans la désigner adéquatement et sans indiquer qu'il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Dans le présent exemple, il est trompeur de ne pas présenter le résultat net calculé conformément aux PCGR de l'émetteur en le mettant autant ou davantage en évidence que la mesure non conforme aux PCGR.

Par ailleurs, la mesure non conforme aux PCGR, soit le BAIIA ajusté, comprend un ajustement qui est décrit comme étant non récurrent en raison de la COVID-19. Toutefois, l'information fournie n'explique pas la manière dont la direction a déterminé que l'augmentation des coûts est liée à COVID-19 ni la nature de cette augmentation, la raison pour laquelle cette mesure fournit de l'information utile aux investisseurs et les autres fins, s'il y a lieu, auxquelles la direction utilise cette mesure non conforme aux PCGR. De plus, la désignation de l'ajustement comme « non récurrent » peut être trompeuse si la direction dispose de peu d'éléments lui permettant de conclure qu'il est raisonnablement improbable que des coûts similaires ne soient pas engagés au cours des deux prochains exercices.

#### Exemple d'information plus étoffée – Mesures non conformes aux PCGR dans un communiqué

##### **LA SOCIÉTÉ ABC ANNONCE UN RÉSULTAT NET DE 4 MILLIONS DE DOLLARS ET UN BAIIA AJUSTÉ DE 10 MILLIONS DE DOLLARS**

###### *Faits saillants*

- Les produits des activités ordinaires ont diminué de 2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 52 millions de dollars.
- Le résultat net a diminué de 25 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 4 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté\* a augmenté de 1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 10 millions de dollars.

\*Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique portant sur les mesures financières non conformes aux PCGR à la fin du présent communiqué et à l'information fournie ci-après pour obtenir un rapprochement du BAIIA ajusté avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Résultat net	4 millions de dollars
Intérêts	1 million de dollars
Amortissement	<u>2 millions de dollars</u>
<b>BAIIA</b>	<b>7 millions de dollars</b>

-18-

Frais de restructuration <sup>1</sup>	2,5 millions de dollars
Mesures de sécurité mises en œuvre à l'usine A <sup>2</sup>	<u>0,5 million de dollars</u>
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>10 millions de dollars</b>

1. En raison de la pandémie de COVID-19, la direction s'attend à une baisse de la demande de nos produits pour le reste de 2020 et pour 2021. Par conséquent, la direction a réorganisé ses activités afin de rationaliser la production et de réduire le personnel du siège social. Ces coûts de restructuration comprennent le coût de la mise à pied de 10 employés et le coût du transfert de la majorité de la production vers l'usine A. Des coûts de restructuration supplémentaires sont attendus au cours de la période intermédiaire subséquente, bien que la majorité des coûts de restructuration aient déjà été engagés. Pour obtenir plus de détails à propos de l'incidence de la COVID-19 sur les activités de la société, veuillez vous reporter à la rubrique « Incidence de la COVID-19 » du rapport de gestion de la société et à la note sur les coûts de restructuration dans les états financiers, lesquels ont été déposés en même temps que le présent communiqué.

2. Par suite des directives établies par la santé publique, la société a mis en œuvre des mesures de sécurité dans l'usine A afin d'assurer la sécurité de ses employés. Ces coûts comprennent le coût du réaménagement de certains équipements visant à garantir le respect des directives sur la distanciation physique, l'installation de barrières physiques dans les zones de production où il n'est pas possible d'assurer une distanciation physique sécuritaire et des coûts indirects supplémentaires liés à la gestion de trois (auparavant deux) équipes de production pour réduire le nombre de travailleurs par quart. Les coûts relatifs au réaménagement de l'usine et à l'installation de barrières sont des coûts uniques, mais les coûts indirects supplémentaires (0,1 million de dollars) devraient être récurrents jusqu'à ce que les mesures de distanciation physique ne soient plus recommandées.

Ces deux ajustements du BAIIA fournissent de l'information utile aux investisseurs, car la mesure du « BAIIA ajusté » qui en découle est comparable à celle de l'exercice précédent et donne aux investisseurs le calcul par la direction du résultat provenant des activités poursuivies de la société.

L'analyse ci-dessus ne porte que sur une partie de nos attentes concernant l'information relative aux mesures non conformes aux PCGR. Les émetteurs devraient tenir compte de toutes les indications contenues dans l'Avis 52-306 lorsqu'ils établissent des documents d'information.

### 3. AUTRES LACUNES RELEVÉES DANS L'INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

#### TABLEAU SYNOPTIQUE

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
<b>AUTRE INFORMATION RÉGLEMENTAIRE</b>		
<b>Information exagérément promotionnelle</b>	❖ Nous remarquons que certains émetteurs communiquent de l'information exagérément promotionnelle et, dans certains cas, fausse ou partielle, à un point tel qu'elle pourrait induire les investisseurs en erreur.	❖ Il est interdit aux émetteurs de faire des déclarations fausses ou trompeuses ou d'omettre un fait dont la mention est nécessaire pour éviter qu'une déclaration soit fausse ou trompeuse. ❖ L'information communiquée par les émetteurs doit être impartiale; elle comportera par exemple les éventualités et les risques associés aux nouvelles et aux événements positifs afin d'éviter qu'elle ne soit trompeuse. ❖ L'information sur les plans



-19-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
		<p>préliminaires d'une nouvelle entreprise, d'un objectif ou d'une stratégie, ou des affirmations importantes au sujet des activités de l'émetteur et des occasions qu'elles offrent devraient être corroborées ou équilibrées par une analyse portant sur les plans d'affaires de l'émetteur, leurs étapes et leurs échéanciers, les obligations en matière de capital et les risques qui y sont associés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les émetteurs qui annoncent une opération favorable en cours devraient indiquer les conditions importantes nécessaires à sa réalisation, déposer les contrats importants s'y rapportant (s'ils y sont tenus en vertu de l'article 12.2 du Règlement 51-102) et tenir le marché rapidement informé si les conditions risquent de ne pas être réunies ou si l'opération n'est pas réalisée.</li> <li>❖ Les émetteurs devaient s'abstenir de publier de nombreux communiqués qui n'indiquent aucun nouveau fait important.</li> </ul> <p><b>Références : Instruction générale 51-201 : Lignes directrices en matière de communication de l'information; Avis 51-348 du personnel des ACVM, Examen de l'utilisation des médias sociaux par les émetteurs assujettis; Avis 51-356 du personnel des ACVM, Activités promotionnelles problématiques des émetteurs.</b></p>
<b>Déclarations d'initiés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Initiés assujettis : Nous relevons toujours des cas où des déclarations d'initiés ne sont pas déposées ou ne sont pas déposées en temps opportun au moyen du Système électronique de déclaration des initiés (<b>SEDI</b>). Plus particulièrement, nous remarquons fréquemment que les déclarations concernant les titres émis dans le cadre de plans de rémunération établis par les émetteurs sont déposées en retard ou incorrectement au moyen de SEDI ou ne sont tout simplement pas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Déclaration initiale : L'initié assujetti doit déposer une déclaration d'initié initiale dans les 10 jours suivant la date à laquelle il est devenu initié assujetti si, directement ou indirectement, il est propriétaire de titres ou d'instruments financiers liés à des titres de l'émetteur ou exerce une emprise sur de tels titres.</li> <li>❖ Déclarations d'initié subséquentes : L'initié assujetti doit déposer une déclaration dans les cinq jours suivant tout changement survenu dans sa participation. Par exemple, une acquisition ou une aliénation de titres, l'octroi ou l'expiration d'options, de bons de souscription ou d'autres titres</li> </ul>

-20-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
	<p>déposées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Initiés assujettis : Nous constatons également qu'un certain nombre de déclarations d'initiés renferment des renseignements inexacts; en particulier, nous relevons fréquemment des dates d'opération erronées dans les déclarations.</li> <li>❖ Émetteurs : Nous continuons de constater des écarts entre le nombre de titres détenus par des initiés assujettis que ceux-ci déclarent dans les documents d'information continue de l'émetteur (p. ex. les circulaires de sollicitation de procurations) et les documents déposés au moyen de SEDI par les initiés assujettis. Cette situation se produit souvent lorsque l'émetteur octroie des titres à des initiés assujettis dans le cadre de plans de rémunération sans les en informer en temps opportun.</li> </ul>	<p>émis dans le cadre d'un plan de rémunération, d'un regroupement ou d'une division d'actions, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Dans le cas de l'acquisition ou de l'aliénation de titres, la date devant être déclarée est celle de l'opération et non celle de son règlement.</li> <li>❖ Les émetteurs sont encouragés à instaurer des processus internes pour que les avoirs en titres que leurs initiés assujettis leur communiquent reflètent la réalité et que ces derniers soient informés en temps opportun des titres qui leur sont émis dans le cadre de plans de rémunération. Ces processus contribueront à assurer la cohérence entre les documents d'information continue que l'émetteur a déposés et ceux figurant dans SEDI et permettront en outre aux initiés assujettis d'éviter de verser les droits exigibles applicables aux déclarations d'initiés déposées après le délai prescrit.</li> </ul> <p><i>Références : Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié; Avis 55-315 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, Questions fréquemment posées à propos du Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié; Avis 55-316 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, Questions et réponses concernant les déclarations d'initiés et le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).</i></p>
<b>Déclaration en vertu du système d'alerte<sup>3</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Nous constatons que, dans un certain nombre de cas, des porteurs ne respectent pas leurs obligations de déclaration en vertu du système d'alerte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le système d'alerte vise à assurer la transparence du marché en cas d'acquisition significative de titres d'un émetteur. Cette obligation de déclaration a pour but d'alerter le marché de l'imminence d'une offre publique d'achat. L'acquéreur doit</li> </ul>

<sup>3</sup> À noter que les obligations d'information diffèrent dans le cas des investisseurs institutionnels admissibles qui choisissent de se prévaloir du régime de déclaration mensuelle. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la partie 4 du Règlement 62-103 sur le système d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés.

-21-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
		<p>alors communiquer précisément non seulement les détails de l'opération et le pourcentage de titres qu'il détient, mais également son intention et le but poursuivi en faisant l'acquisition des titres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>propriété de 10 %</i> : propriété véritable de titres comportant droit de vote ou de titres de capitaux propres d'une catégorie d'un émetteur ou de titres convertibles en ces titres, ou emprise sur de tels titres, qui, avec les titres de cette catégorie déjà détenus par l'acquéreur, représentent au moins 10 % des titres en circulation de cette catégorie;</li> <li>○ <i>augmentation ou diminution de 2 %</i> du pourcentage de propriété indiqué dans la dernière déclaration du porteur;</li> <li>○ <i>pourcentage de propriété ramené à moins de 10%</i><sup>4</sup>;</li> <li>○ <i>changement touchant un fait important</i> exposé dans la dernière déclaration du porteur.</li> </ul> <p>❖ Le porteur qui devient assujetti aux obligations de déclaration en vertu du système d'alerte doit informer le marché comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ en publiant et en déposant un communiqué au plus tard à l'ouverture de la bourse le jour ouvrable suivant l'événement;</li> <li>○ en déposant une déclaration établie selon l'Annexe 62-103A1, <i>Information à fournir en vertu des règles du système d'alerte</i> au plus tard deux jours ouvrables après l'événement.</li> </ul> <p>❖ Le porteur est dispensé des obligations de déclaration en vertu du système d'alerte si le changement touchant le pourcentage de sa propriété de titres résulte uniquement de mesures prises</p>

<sup>4</sup> À noter que lorsque le pourcentage de propriété diminue sous le seuil des 10 %, les porteurs ne sont pas tenus de déclarer tout autre changement survenu dans la propriété sauf si leur pourcentage de propriété s'établit de nouveau à au moins 10 %.

-22-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
		<p>par l'émetteur, sans aucune intervention de sa part.</p> <p><i>Références : Règlement 62-103 sur le système d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés; partie 5 du Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat; partie 3 de l'Instruction générale 62-203 relative aux offres publiques d'achat et de rachat.</i></p>
<p><b>Déclaration de changement important</b></p>	<p>❖ Certains émetteurs ne publient pas de déclaration de changement important en cas de changement important, ou ne le font pas en temps opportun.</p>	<p>❖ La définition de « changement important » figure en général dans la législation en valeurs mobilières de chaque territoire et repose sur le critère de l'incidence sur le marché.</p> <p>❖ Lorsque survient un changement important, l'émetteur doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ publier et déposer sans délai un communiqué autorisé par un membre de la haute direction et exposant la nature et la substance du changement;</li> <li>○ déposer une déclaration établie selon l'Annexe 51-102A3, <i>Déclaration de changement important</i>, le plus tôt possible, mais au plus tard 10 jours après la date à laquelle survient le changement.</li> </ul> <p><i>Autres éléments à prendre en considération compte tenu de la COVID-19</i></p> <p>❖ Les émetteurs devraient être conscients de l'incidence de la COVID-19 ainsi que des politiques gouvernementales et réglementaires qui en découlent et qui peuvent les toucher individuellement ou davantage que d'autres entreprises de leur secteur. Voici quelques exemples de changements importants qui pourraient être attribuables à la COVID-19 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ importantes perturbations au sein du personnel de l'émetteur ou dans ses activités,</li> <li>○ évolution défavorable des marchés, de l'économie ou du droit,</li> <li>○ retards ou perturbations dans la chaîne d'approvisionnement</li> </ul>

-23-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
		qui compromettent les activités de l'émetteur, <ul style="list-style-type: none"> <li>○ modifications des ententes de crédit,</li> <li>○ augmentation des coûts des biens ou des services,</li> <li>○ suspension des exportations, etc.</li> </ul>
		<b>Références :</b> <i>partie 7 du Règlement 51-102; Annexe 51-102A3, Déclaration de changement important.</i>

#### 4. INFORMATION CONCERNANT LES PROJETS MINIERS

Le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le **Règlement 43-101**) régit l'information scientifique et technique rendue publique au sujet des projets d'exploitation minière et d'exploration minérale d'un émetteur, y compris les documents écrits, les sites Web et les déclarations verbales. L'émetteur doit fonder l'information scientifique et technique qu'il publie sur celle fournie par une « *personne qualifiée* » au sens de l'article 1.1 du Règlement 43-101 (une **personne qualifiée**). Ce règlement oblige les émetteurs à déposer un « *rapport technique* » dans la forme prescrite par l'Annexe 43-101A1, *Rapport technique*, sur les grandes étapes du projet commercial ou minier (un **rapport technique**). Le rapport technique vise à étayer l'information fournie par l'émetteur sur les activités d'exploration, de développement et de production, et à fournir d'autres renseignements pour aider les investisseurs existants et éventuels à prendre des décisions d'investissement. Dans certaines circonstances, la personne qualifiée qui établit le rapport technique doit être indépendante de l'émetteur et du terrain minier.

L'un des volets importants des examens du secteur minier effectués en 2018 et en 2019 par les ACVM concernait les rapports techniques à l'appui de l'information sur les estimations des ressources minérales. L'Avis 43-311 du personnel des ACVM, *Examen des estimations des ressources minérales figurant dans les rapports techniques* contient une analyse détaillée des résultats de l'examen ainsi que des indications sur les obligations réglementaires et les attentes des autorités. Les principaux résultats de l'examen sont présentés dans le tableau synoptique qui suit. Cette liste n'est pas exhaustive.

TABLEAU SYNOPTIQUE

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
<b>PROJETS MINIERS</b>		
<b>Contenu du rapport technique : estimation des ressources minérales</b>	❖ Certains rapports techniques ne présentent pas d'information adéquate concernant les critères importants sur lesquels la personne qualifiée s'est appuyée pour conclure que la ressource minérale a démontré une perspective raisonnable d'extraction rentable à terme. Ils omettent, par exemple, la ou les méthodes d'exploitation minière envisagées, les facteurs liés au taux de récupération	❖ Le rapport technique doit donner suffisamment de renseignements sur les hypothèses clés, les méthodes et les paramètres employés aux fins de l'estimation des ressources minérales pour permettre à un lecteur raisonnablement informé de comprendre les fondements de l'estimation et la façon dont elle a été produite. À défaut, on ne peut avoir la certitude que les ressources minérales respectent le seuil prévu par les normes de définitions pour les ressources minérales et les réserves minérales de l'Institut

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
	<p>métallurgique, les prix retenus pour les métaux et leurs fondements, ainsi que la teneur de coupure et la façon dont celle-ci a été déterminée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Certains rapports techniques ne comportent pas de description adéquate des procédures particulières appliquées par la personne qualifiée pour vérifier les données ou ne renferment pas l'avis de la personne qualifiée quant au caractère adéquat des données utilisées dans le rapport. Cette lacune était plus prononcée encore lorsque la personne qualifiée utilisait des données produites par les exploitants antérieurs du projet.</li> <li>❖ Certains rapports techniques renferment des tableaux montrant la sensibilité de l'estimation des ressources minérales aux variations de la teneur de coupure, sans présenter clairement l'estimation de base, ou indiquant des teneurs de coupure inacceptables.</li> </ul>	<p>canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La « <i>vérification des données</i> » est une expression définie et ne consiste pas uniquement à s'assurer que les résultats d'analyse ont été transcrits correctement, par exemple, dans une base de données d'estimations de ressources minérales. Elle englobe aussi tous les efforts effectués par la personne qualifiée pour vérifier la pertinence de la base de données. La personne qualifiée est tenue d'indiquer les étapes qu'elle a suivies pour vérifier les données présentées dans le rapport technique et ne peut s'appuyer sur la vérification des données effectuée par une autre personne qualifiée dans un rapport antérieur produit pour le compte d'un autre émetteur.</li> <li>❖ Les données recueillies avant le début des activités de l'exploitant actuel du projet peuvent avoir été produites avec peu de procédures d'assurance de la qualité, et l'exploitant actuel ou la personne qualifiée actuelle pourraient ne pas avoir connaissance des résultats de vérifications antérieures. Si tel est le cas, il est essentiel de vérifier les données antérieures pour assurer l'intégrité de la base de données sur les ressources minérales.</li> <li>❖ Un tableau montrant la sensibilité de l'estimation à la teneur de coupure est utile, mais la personne qualifiée devrait s'assurer qu'il n'est pas trompeur. L'information sur l'estimation des ressources minérales présentée dans le rapport technique devrait être mise en évidence (par du caractère gras ou une zone ombragée, par exemple). Les tonnages et les autres teneurs de coupure devraient encore présenter des possibilités raisonnables d'extraction à terme. Les teneurs de coupure fixées à un niveau inférieur à un seuil de rentabilité vraisemblable pourraient être interprétées comme étant des ressources minérales potentielles, et pourraient donc être trompeuses. De plus, l'estimation établie selon une teneur de coupure de zéro ne correspond en aucun cas à la définition d'une ressource minérale.</li> </ul>

-25-

	OBSERVATIONS	PRINCIPES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'information sur les risques prévue à la rubrique 25 du rapport technique qui est présentée s'apparente parfois à des formules passe-partout sans rapport particulier avec le projet minier qui en est l'objet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les risques énoncés doivent être propres au projet minier qui fait l'objet du rapport technique.</li> </ul> <p><i>Référence : rubriques 11 et 12, paragraphes a et b de la rubrique 14 et rubrique 25 de l'Annexe 43-101A1; article 1.1 du Règlement 43-101.</i></p>
<b>Information sur des estimations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'une des lacunes courantes relevées dans l'information fournie habituellement sur les projets miniers est l'omission de présenter les tonnages et les teneurs des ressources minérales ou des réserves minérales.</li> <li>❖ Constitue également une lacune l'omission de déclarer si les réserves minérales sont incluses dans l'estimation des ressources minérales ou si elles en sont exclues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La déclaration distincte du contenu total en métaux ou en minéraux (onces d'or, livres d'oxyde d'uranium, etc.) est contraire au Règlement 43-101. Le tonnage et la teneur doivent être indiqués chaque fois qu'une estimation est donnée. Il ne suffit pas, par exemple, de renvoyer à de l'information communiquée antérieurement qui respecte le Règlement 43-101.</li> <li>❖ Les conventions relatives à la présentation de l'information sur les réserves minérales ne sont pas uniformes. Pour éviter que cette information soit trompeuse, l'émetteur indiquera clairement, et en la mettant en évidence, la convention qu'il utilise, à savoir si les ressources minérales incluent les réserves minérales ou s'y ajoutent.</li> </ul> <p><i>Références : paragraphes b et d de l'article 2.2 et paragraphe b de l'article 3.4 du Règlement 43-101.</i></p>
<b>Conformité à la partie 3 du Règlement 43-101</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Certains émetteurs insèrent des hyperliens dans des communiqués et dans d'autres documents déposés au moyen du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) pour fournir des cartes, des coupes ou des tableaux, sans déposer l'information pertinente au moyen de SEDAR. Les liens fournis sur le site Web de l'émetteur ou par des services de diffusion pourraient cesser de fonctionner et l'information requise ne serait plus à la disposition des utilisateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les émetteurs qui fournissent dans les documents qu'ils déposent de l'information sous forme de graphiques ou de tableaux devraient inclure cette information directement dans le document déposé, car les hyperliens pourraient ne plus être valides avec le temps. Si de l'information est assez importante pour qu'on y renvoie par hyperlien, elle est assez importante pour qu'on l'inclue dans le dossier d'information permanent de l'émetteur dans SEDAR.</li> </ul> <p><i>Références : paragraphe 2 de l'article 4.1 du Règlement 13-101 sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR); disposition B du sous-paragraphe i du paragraphe e de l'article 7.2 du Manuel du déposant SEDAR.</i></p>

**ANNEXE B****CATÉGORIES DE CONCLUSIONS****1. Application de la loi / Interdiction d'opérations / Liste des émetteurs en défaut**

Si l'information continue de l'émetteur présente des lacunes importantes, nous pourrions inscrire son nom sur la liste des émetteurs en défaut, prononcer une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs ou recommander la prise de mesures en application de la loi.

**2. Nouveau dépôt**

L'émetteur doit modifier et déposer de nouveau certains documents d'information continue ou déposer un document qui n'a pas été déposé antérieurement.

**3. Modifications prospectives**

L'émetteur est avisé d'apporter certaines modifications ou améliorations dans ses prochains documents à déposer en raison des lacunes relevées.

**4. Information et sensibilisation**

L'émetteur reçoit une lettre proactive l'avertissant qu'il devrait envisager d'apporter certaines améliorations à l'information à présenter dans les prochains documents qu'il déposera ou lorsque le personnel des territoires intéressés publie des avis du personnel et des rapports sur divers sujets portant sur l'information continue reflétant les pratiques exemplaires et les attentes.

**5. Aucune mesure à prendre**

L'émetteur n'a pas à apporter de modifications ni à déposer de nouveaux documents. Il pourrait avoir été choisi pour faire l'objet d'une surveillance de la qualité générale de l'information fournie sur un sujet précis, d'une analyse des tendances et d'une recherche.



-27-

**Questions** – Pour toute question, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

<p>Nadine Gamelin          Analyste experte à l'information continue          Autorité des marchés financiers          514 395-0337, poste 4417  <a href="mailto:nadine.gamelin@lautorite.qc.ca">nadine.gamelin@lautorite.qc.ca</a></p>	<p>Raymond Ho          Senior Accountant, Corporate Finance          Commission des valeurs mobilières de l'Ontario          416 593-8106  <a href="mailto:rho@osc.gov.on.ca">rho@osc.gov.on.ca</a></p>
<p>Rebecca Moen          Securities Analyst          Alberta Securities Commission          403 297-4846  <a href="mailto:rebecca.moen@asc.ca">rebecca.moen@asc.ca</a></p>	<p>Heather Kuchuran          Director, Corporate Finance          Financial and Consumer Affairs Authority of          Saskatchewan          306 787-1009  <a href="mailto:heather.kuchuran@gov.sk.ca">heather.kuchuran@gov.sk.ca</a></p>
<p>Patrick Weeks          Analyst, Corporate Finance          Commission des valeurs mobilières du Manitoba          204 945-3326  <a href="mailto:patrick.weeks@gov.mb.ca">patrick.weeks@gov.mb.ca</a></p>	<p>Joe Adair          Analyste principal en valeurs mobilières          Commission des services financiers et des services aux          consommateurs (Nouveau-Brunswick)          506 643-7435  <a href="mailto:joe.adair@fcnb.ca">joe.adair@fcnb.ca</a></p>
<p>Junjie (Jack) Jiang          Securities Analyst, Corporate Finance          Nova Scotia Securities Commission          902 424-7059  <a href="mailto:jack.jiang@novascotia.ca">jack.jiang@novascotia.ca</a></p>	

## 6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

### 6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

#### 271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

#### 271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
APPLI THERAPEUTICS INC.	20200015309-1	2020-10-16	5 000,00 \$
BESRA GOLD INC.	20200015308-1	2020-10-16	5 000,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BRAILLE ENERGY SYSTEMS INC.	20200015311-1	2020-10-16	200,00 \$
EASTMAIN RESOURCES INC.	20200015307-1	2020-10-16	100,00 \$
RESSOURCES AUXICO CANADA INC.	20200015310-1	2020-10-16	2 600,00 \$

#### 6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

##### 271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

##### 271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BURKMAN, SUSAN L.	DAVIDSTEAM INC.	20200015141-1	2020-10-13	5 000,00 \$
CLOETE, NICHOLAS	LIGHTSPEED POS INC.	20200015139-1	2020-10-13	200,00 \$
FIERA CAPITAL S.E.C.	CORPORATION FIERA CAPITAL	20200015140-1	2020-10-13	900,00 \$
JADAVJI, SHENOOR	FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	20200015136-1	2020-10-13	200,00 \$
JOBIN-BEVANS, LAURENCE SCOTT	ENTREPRISES INTERNATIONALES DE PROSPECTION	20200015138-1	2020-10-13	5 000,00 \$
LIANG, QIU	LES TECHNOLOGIES PEAK POSITIONING INC.	20200015137-1	2020-10-13	100,00 \$
POULIN, MARC	GROUPE SPORTSCENE INC.	20200015135-1	2020-10-13	100,00 \$

### 6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

#### 6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

**Aucune information**

#### 6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

**Aucune information**

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

#### Technologies Relevium Inc.

Technologies Relevium Inc. est un émetteur assujéti au Québec ayant omis de déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») les documents suivants (le « manquement ») exigés en vertu de l'article 73 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi ») :

ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 30 juin 2020 (les « documents annuels »), des documents exigés par les articles 4.1, 4.2 et 5.1 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24 (« Règlement 51-102 ») et par l'article 4.1 du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, RLRQ, c. V-1.1, r. 27 (le « Règlement 52-109 »);

Vu l'avis de la directrice de l'information continue qu'il est dans l'intérêt public de prononcer une interdiction d'opérations limitées aux dirigeants de Technologies Relevium Inc. à la suite de l'omission par l'émetteur de déposer les documents annuels exigés par le Règlement 51-102 et le Règlement 52-109;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ c E-6.1;

Vu la demande de Technologies Relevium Inc. et le consentement de Aurelio Useche, Mark Billings, André Godin et Michel Timperio à la présente interdiction d'opérations limitée aux dirigeants.

En conséquence, l'Autorité :

Interdit à Aurelio Useche, Mark Billings, André Godin et Michel Timperio d'effectuer, directement ou indirectement toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Technologies Relevium Inc. parce que celle-ci ne s'est pas conformée aux obligations de dépôt de ses documents annuels prévues aux Règlement 51-102 et au Règlement 52-109 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public.

Vous pouvez demander, dans un délai de 30 jours, la révision de la présente décision auprès du Tribunal administratif des marchés financiers institué en vertu de l'article 92 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ c E-6.1, conformément à l'article 322 de la Loi.

L'Autorité peut révoquer la présente décision en vertu de l'article 318 de la Loi si l'émetteur assujéti remédie au manquement de façon satisfaisante.

L'interdiction est prononcée le 28 octobre 2020.

Marie-Claude Brunet-Ladrie  
Directrice de l'information continue (intérim)

Décision n°: 2020-IC-0022



### 6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
mdf commerce inc.	23 octobre 2020	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Acreage Holdings, Inc. ( <i>auparavant, Applied Inventions Management Corp.</i> )	22 octobre 2020	Ontario
Big Pharma Split Corp.	27 octobre 2020	Ontario
FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus FNB First Trust JFL actions mondiales	27 octobre 2020	Ontario
Le fonds Bitcoin	23 octobre 2020	Ontario
NeuPath Health Inc. ( <i>auparavant, Klinik Health Ventures Corp.</i> )	26 octobre 2020	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
BBTV Holdings Inc.	22 octobre 2020	Colombie-Britannique
Catégorie de revenu à court terme RBC	27 octobre 2020	Ontario
Catégorie de revenu à court terme \$ US RBC		
Catégorie d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)		
Catégorie d'obligations mondiales convertibles \$ US BlueBay (Canada)		
Catégorie de revenu mensuel Phillips, Hager & North		
Catégorie équilibrée de croissance et de revenu RBC		
Catégorie de dividendes canadiens RBC		
Catégorie d'actions canadiennes RBC		
Catégorie d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC		
Catégorie de valeur d'actions canadiennes Phillips, Hager & North		
Catégorie de revenu d'actions canadiennes RBC		
Catégorie de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC		
Fonds d'actions nord-américaines		
Catégorie de valeur nord-américaine RBC		
Fonds d'actions américaines		
Catégorie de dividendes américains RBC		
Catégorie d'actions américaines RBC		
Catégorie d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC		
Catégorie de valeur d'actions américaines RBC		
Catégorie d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager &		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
North		
Catégorie de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC		
Catégorie d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC		
Catégorie d'actions internationales RBC		
Catégorie d'actions outre-mer Phillips, Hager & North		
Catégorie d'actions européennes RBC		
Catégorie d'actions de marchés émergents RBC		
Catégorie d'actions mondiales RBC		
Catégorie d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC		
Catégorie de ressources mondiales RBC		
Docebo Inc.	22 octobre 2020	Ontario
FNB indiciel d'obligations canadiennes Scotia	21 octobre 2020	Ontario
FNB indiciel d'actions canadiennes à grande capitalisation Scotia		
FNB indiciel d'actions américaines Scotia		
FNB indiciel d'actions internationales Scotia		
FNB neutre au marché Anti-bêta É.-U. – couv. \$CAN AGFiQ	21 octobre 2020	Ontario
Pivotree Inc.	23 octobre 2020	Ontario
Portefeuille de revenu prudent géré en fonction du risque Canada Vie	22 octobre 2020	Ontario
Portefeuille équilibré géré en fonction du risque Canada Vie		
Portefeuille de croissance géré en fonction du risque Canada Vie		
Fonds de réduction du risque Canada Vie		
Fonds du marché monétaire Parcours Canada Vie		
Fonds d'obligations de base Parcours Canada Vie		
Fonds d'obligations de base Plus Parcours		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Canada Vie Fonds d'obligations mondiales de base Plus Parcours Canada Vie Fonds d'obligations mondiales multisectorielles Parcours Canada Vie Fonds d'actions canadiennes Parcours Canada Vie Fonds concentré d'actions canadiennes Parcours Canada Vie Fonds d'actions américaines Parcours Canada Vie Fonds concentré d'actions américaines Parcours Canada Vie Fonds d'actions internationales Parcours Canada Vie Fonds concentré d'actions internationales Parcours Canada Vie Fonds d'actions à grande capitalisation de marchés émergents Parcours Canada Vie Fonds d'actions de marchés émergents Parcours Canada Vie Fonds mondial tactique Parcours Canada Vie		
Portefeuille géré TD – revenu Portefeuille géré TD – revenu et croissance modérée Portefeuille géré TD – croissance équilibrée Portefeuille géré TD – croissance audacieuse Portefeuille géré TD – croissance boursière maximale Portefeuille géré FondsExpert TD – revenu et croissance modérée Portefeuille géré FondsExpert TD – croissance équilibrée Portefeuille géré FondsExpert TD – croissance audacieuse Portefeuille géré et indiciel TD – revenu Portefeuille géré et indiciel TD – revenu et	23 octobre 2020	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
croissance modérée		
Portefeuille géré et indiciel TD – croissance équilibrée		
Portefeuille géré et indiciel TD – croissance audacieuse		
Portefeuille géré et indiciel TD – croissance boursière maximale		
Portefeuille FNB géré TD – revenu		
Portefeuille FNB géré TD – revenu et croissance modérée		
Portefeuille FNB géré TD – croissance équilibrée		
Portefeuille FNB géré TD – croissance audacieuse		
Portefeuille FNB géré TD – croissance boursière maximale		
Westport Fuel Systems Inc.	27 octobre 2020	Colombie-Britannique

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie portefeuille d'actions privilégiées Canoe	26 octobre 2020	Alberta
Catégorie portefeuille de répartition d'actifs Canoe		
Fonds Inde Excel Sun Life	22 octobre 2020	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Next Edge Bio-Tech Plus Fund	21 octobre 2020	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-28	2019-11-05
Banque de Montréal	2020-10-21	2020-05-28



Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	2020-10-21	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-21	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-21	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-21	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-21	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-21	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-21	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-21	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-21	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-22	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-22	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-22	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-23	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-23	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-23	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-23	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-23	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-26	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-26	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-26	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-27	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-27	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-27	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-27	2020-05-28

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	2020-10-27	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-27	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-27	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-27	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-27	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-28	2020-05-28
Banque de Montréal	2020-10-28	2020-05-28
Banque Nationale du Canada	2020-10-22	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-22	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-22	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-22	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-22	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-23	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-23	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-23	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-23	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-23	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-23	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-23	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-23	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-26	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-26	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-27	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-27	2020-07-09

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	2020-10-27	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-27	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-27	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-28	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-28	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-28	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-28	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-28	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-28	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-28	2020-07-09
Banque Nationale du Canada	2020-10-28	2020-07-09
Banque Royale du Canada	2020-10-15	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-10-15	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-10-15	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-10-15	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-10-16	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-10-16	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-10-16	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-10-16	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-10-19	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-10-19	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-10-26	2020-02-27
Brookfield Renewable Corporation	2020-10-06	2020-09-02
Brookfield Renewable Partners L.P.	2020-10-06	2020-09-02

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BRP inc.	2020-10-16	2020-09-24
Canadian Western Bank	2020-10-23	2020-10-09
IMV Inc.	2020-10-16	2020-10-15
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-10-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-10-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-10-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-10-27	2020-03-11
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-10-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-10-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-10-28	2020-03-11
La Banque de Nouvelle-Écosse	2020-10-28	2020-03-11
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-21	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-23	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-26	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-26	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-26	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-26	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-26	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-26	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-27	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-27	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-28	2020-07-15
La Banque Toronto-Dominion	2020-10-28	2020-07-15

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Lithium Americas Corp.	2020-10-20	2020-10-19
Sprott Physical Gold Trust	2020-10-21	2020-07-16
Sprott Physical Platinum and Palladium Trust	2020-10-21	2020-07-16
Sprott Physical Silver Trust	2020-10-21	2020-07-16
VIVO Cannabis Inc.	2020-10-08	2020-10-02

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

#### Services Optométriques (OPT) Inc.

Le 26 octobre 2020

Dans l'affaire de  
la législation en valeurs mobilières du  
Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de Services Optométriques (OPT) Inc. (le « déposant »)

#### Décision

#### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chacun des territoires (les « décideurs ») ont reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières de ces territoires (la « législation ») lui accordant une dispense des exigences de prospectus dans le cadre des opérations suivantes:

- la conversion des actions suivantes :
  - o actions de catégorie A du déposant émises (les « anciennes actions de catégorie A ») en actions ordinaires de catégorie A du déposant (les « nouvelles actions ordinaires de

catégorie A ») et en actions privilégiées de catégorie A du déposant (les « nouvelles actions privilégiées de catégorie A »);

- o actions de catégorie E du déposant émises (les « anciennes actions de catégorie E ») en actions ordinaires de catégorie E du déposant (les « nouvelles actions ordinaires de catégorie E ») et en actions privilégiées de catégorie E du déposant (les « nouvelles actions privilégiées de catégorie E »);
- l'émission d'actions ordinaires de catégorie M du déposant (les « actions ordinaires de catégorie M ») et d'actions privilégiées de catégorie M du déposant (les « actions privilégiées de catégorie M ») aux clients-actionnaires (comme ce terme est défini ci-après) (la « réorganisation proposée »);
- l'émission d'actions privilégiées de catégorie O du déposant (les « actions privilégiées de catégorie O ») et d'actions ordinaires de catégorie O du déposant (les « actions ordinaires de catégorie O ») aux clients-actionnaires (comme ce terme est défini ci-après) (la « dispense demandée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1, (le « Règlement 11-102 ») dans les territoires suivants : la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut (collectivement, avec le Québec et l'Ontario, les « territoires visés »);
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

### Interprétation

Les expressions définies dans le Règlement 11-102, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*, RLRQ, c. V-1.1, r. 5 et le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, RLRQ c. V-1.1, r. 21 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

### Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant a été constitué le 13 septembre 1982 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège du déposant est situé au Québec.
2. Le déposant est un regroupement multiservice au service des optométristes et cliniques d'optométristes à travers le Canada. Le déposant vise à favoriser les cliniques d'optométristes indépendantes en offrant à ses clients des rabais de volume sur les marchandises, principalement des montures et des verres, ainsi que des outils de gestion abordables afin que les clients-actionnaires (comme ce terme est défini ci-après) puissent concurrencer les chaînes de magasins, les magasins à grande surface et les vendeurs en ligne. Ses principales activités sont la négociation avec des vendeurs accrédités d'escomptes sur les volumes au bénéfice de ses clients-actionnaires et de centraliser la facturation et le processus de paiement entre les vendeurs et les clients-actionnaires.

3. À la suite de la mise en œuvre de la réorganisation proposée, tous les optométristes ou associations d'optométristes qui tirent avantage des biens et services offerts par le déposant seront des actionnaires du déposant (les « clients-actionnaires » et avec les anciens clients-actionnaires, comme ce terme est défini ci-après, les « actionnaires »).
4. Les clients-actionnaires doivent être optométristes ou une société d'optométristes et doivent être en règle avec les organismes provinciaux qui réglementent l'optométrie où ils exercent ou exploitent une ou des cliniques.
5. Le capital-actions autorisé du déposant consiste en un nombre illimité d'anciennes actions de catégorie A, d'actions de catégorie B, d'actions de catégorie C, d'actions de catégorie D et d'anciennes actions de catégorie E.
6. Au 31 décembre 2019, 506 612 anciennes actions de catégorie A et 207 280 anciennes actions de catégorie E étaient émises et en circulation. Aucune action de catégorie B, de catégorie C ou de catégorie D du déposant n'était émise.
7. Le déposant a seulement offert les anciennes actions de catégorie A à ses clients-actionnaires.
8. Le déposant n'a émis aucune ancienne action de catégorie A depuis le 31 décembre 2015.
9. Le déposant a seulement offert les anciennes actions de catégorie E aux clients-actionnaires détenant plus de 2 % des anciennes actions de catégorie A émises et en circulation, ainsi qu'aux clients-actionnaires qui ont cessé d'être des clients du déposant (les « anciens clients-actionnaires »).
10. Au 31 décembre 2019, le déposant comptait 201 actionnaires. La distribution géographique des actionnaires était comme suit : 71 au Québec; 40 en Ontario; 32 en Colombie-Britannique; 12 en Alberta; 7 au Manitoba; 18 en Saskatchewan; 8 au Nouveau-Brunswick; 2 à l'Île-du-Prince-Édouard; 9 en Nouvelle-Écosse et 2 à Terre-Neuve-et-Labrador.
11. Il n'existe présentement aucun marché pour les anciennes actions catégorie A et les anciennes actions de catégorie E et ces titres ne sont pas négociés sur un marché.
12. Le transfert d'actions du déposant est restreint aux termes de ses documents constitutifs.
13. Le déposant fournit à ses actionnaires: (i) les avis de convocation pour l'assemblée annuelle des actionnaires, les ordres du jour, le procès-verbal de l'assemblée annuelle des actionnaires précédente, les circulaires de sollicitation de procurations et les rapports annuels; (ii) les résumés trimestriels des états financiers intermédiaires; et (iii) les états financiers annuels audités (collectivement l'« information continue »).
14. Les clients-actionnaires sont liés aux termes d'un contrat de service conclu avec le déposant.
15. La Commission des valeurs mobilières du Québec et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario ont par le passé accordé au déposant des dispenses discrétionnaires des exigences de prospectus et d'inscription comme courtier pour le placement d'anciennes actions de catégorie A.

#### *La réorganisation proposée*

16. Le déposant entend mettre en œuvre la réorganisation proposée afin notamment d'aider le déposant à poursuivre sa mission de promouvoir l'optométrie indépendante et prévoir que chaque optométriste ou association d'optométristes qui est client du déposant soit client-actionnaire du déposant.

17. Le déposant a obtenu l'accord de ses actionnaires à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 27 avril 2019 pour mettre en œuvre la réorganisation proposée.
18. À la suite de la mise en œuvre de la réorganisation proposée, les opérations suivantes auront lieu :
  - a) les détenteurs d'anciennes actions de catégorie A recevront en échange pour chaque ancienne action de catégorie A qu'ils détiennent, une nouvelle action ordinaire de catégorie A et une nouvelle action privilégiée de catégorie A;
  - b) les détenteurs d'anciennes actions de catégorie E recevront en échange pour chaque ancienne action de catégorie E qu'ils détiennent une nouvelle action ordinaire de catégorie E et une nouvelle action privilégiée de catégorie E.
19. À la suite de la réorganisation proposée, le déposant fournira aux clients-actionnaires éventuels des copies des documents suivants : (i) la description du capital-actions à la suite de la réorganisation proposée; (ii) le contrat de service et (iii) la politique de rachat d'actions.
20. Après la date de signature d'un contrat de service et annuellement par la suite, chaque client-actionnaire devra souscrire à un nombre égal d'actions privilégiées de catégorie M et d'actions ordinaires de catégorie M (à un prix de 9,99 \$ par action privilégiée de catégorie M et de 0,01 \$ par action ordinaire de catégorie M) pour un montant total entre 240 \$ et 360 \$ par année déterminé par le conseil d'administration du déposant selon les besoins financiers du déposant (la « souscription annuelle »). Le paiement de la souscription annuelle sera effectué au moyen d'au plus 12 versements mensuels égaux au déposant. Les actions privilégiées de catégorie M et les actions ordinaires de catégorie M seront émises au 31 décembre de chaque année;
21. Un client-actionnaire peut résilier un contrat de service moyennant un avis écrit d'annulation donné au déposant au moins six mois, mais au plus douze mois avant la date de résiliation demandée.
22. Le déposant n'a pas adopté ni n'adoptera une politique de rachat d'actions visant les nouvelles actions ordinaires de catégorie A, les nouvelles actions privilégiées de catégorie A, les nouvelles actions ordinaires de catégorie E et les nouvelles actions privilégiées de catégorie E. À la suite de la réorganisation proposée, le déposant n'émettra aucune action additionnelle de ces catégories à moins que cette émission ne soit faite conformément aux dispenses de prospectus prévues par la réglementation.
23. Le conseil d'administration du déposant a adopté en principe une politique de rachat d'actions pour les actions privilégiées de catégorie M et les actions privilégiées de catégorie O (la « politique de rachat d'actions de catégorie M et de catégorie O »). Aux termes de la politique de rachat d'actions de catégorie M et de catégorie O, le déposant rachètera les actions privilégiées de catégorie M et les actions privilégiées de catégorie O d'un actionnaire à un prix correspondant au capital versé si l'actionnaire (i) n'est plus en règle à l'égard des organismes provinciaux ayant compétence sur l'optométrie ou (ii) n'est plus lié par le contrat de service.
24. Le rachat des actions par le déposant sera effectué aux termes de la dispense pour offre publique d'achat suivant l'alinéa 4.6a) du Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat, RLRQ c. V-1.1, r. 35.
25. À la suite de la réorganisation proposée, les actionnaires ne pourront pas détenir plus de 2 % des actions comportant droit de vote émises et en circulation du déposant, soient les nouvelles actions privilégiées de catégorie A et les nouvelles actions privilégiées de catégorie M. Si un actionnaire détient un droit de vote excédant 2 % des actions comportant droit de vote émises et en circulation, le surplus des actions privilégiées de catégorie A sera converti automatiquement par le déposant en actions privilégiées de catégorie E; et si la totalité du surplus des actions



privilégiées de catégorie A a été convertie en actions privilégiées de catégorie E et l'actionnaire détient toujours un nombre d'actions comportant droit de vote qui dépasse 2 % des actions comportant droit de vote émises et en circulation, le surplus des actions privilégiées de catégorie M sera automatiquement converti par le déposant en actions privilégiées de catégorie O.

26. À la suite de la mise en œuvre de la réorganisation proposée, les actionnaires continueront de recevoir l'information continue.
27. Il n'existera aucun marché pour les nouvelles actions ordinaires de catégorie A, les nouvelles actions privilégiées de catégorie A, les nouvelles actions ordinaires de catégorie E, les nouvelles actions privilégiées de catégorie E, les actions ordinaires de catégorie M, les actions privilégiées de catégorie M, les actions ordinaires de catégorie O, les actions privilégiées de catégorie O et ces titres ne seront pas négociés sur un marché.
28. Le déposant n'est pas, et n'a pas l'intention de devenir, un émetteur assujetti dans aucun territoire visé.
29. Le déposant a déterminé, en vertu du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites (le « Règlement 31-103 ») et de la législation, s'il pouvait être considéré comme se livrant ou se présentant comme exerçant des activités de courtage en valeurs mobilières et, par conséquent, s'il pouvait être tenu de s'inscrire en tant que courtier, se fonder sur une autre dispense de l'obligation d'inscription comme courtier ou demander une dispense de l'obligation d'inscription comme courtier. À la lumière des faits et circonstances particuliers du déposant, y compris le fait que les souscriptions initiales et annuelles sont accessoires aux activités principales du déposant, qu'il ne perçoit pas de frais ou d'autres revenus pour effectuer le placement des actions ou agir en vue de réaliser des placements, et que ses activités n'ont pas les caractéristiques typiques d'une personne ou d'une entreprise conduisant des activités de courtage, et après avoir pris en compte les indications de l'article 1.3 de l'Instruction générale relative au Règlement 31-103, le déposant a conclu qu'il ne devrait pas être considéré comme se livrant à des activités nécessitant une inscription et ne nécessite donc pas de dispense de l'obligation d'inscription de la législation.

### Décision

Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la prendre.

La décision des décideurs est d'accorder la dispense demandée à la condition que toute opération visée sur de nouvelles actions ordinaires de catégorie A, de nouvelles actions privilégiées de catégorie A, de nouvelles actions ordinaires de catégorie E, de nouvelles actions privilégiées de catégorie E, des actions ordinaires de catégorie M, des actions privilégiées de catégorie M, des actions ordinaires de catégorie O et des actions privilégiées de catégorie O constituera un placement assujetti aux obligations relatives au prospectus imposées par la législation, sauf si cette opération visée est effectuée conformément aux documents constitutifs et aux règlements du déposant.

Fait le 19 octobre 2020.

Benoît Gascon  
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n°: 2020-FS-0117

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
4D Driving Technologies Inc.	2019-12-20	604 251 \$
Apollo Strategic Growth Capital	2020-10-06	625 100 \$
Auctus Property Fund VIII Limited Partnership	2019-08-22	16 850 000 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2019-12-19	5 109 899 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2020-01-23 au 2020-01-31	13 268 590 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Avenue Living Real Estate Core Trust	2020-02-27 au 2020-03-03	13 447 114 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2020-03-26	17 189 770 \$
Avenue Living Real Estate Core Trust	2020-04-23	2 554 816 \$
Axesnetwork Solutions inc.	2019-12-19	2 339 875 \$
C Hôtels Le Navigateur inc.	2019-12-05	525 000 \$
C4 Therapeutics Inc.	2020-10-06	6 317 500 \$
CanBud Distribution Corp.	2020-09-26	38 000 \$
Corporation Métaux Précieux du Québec	2019-11-29	6 540 703 \$
Dynaleo Inc.	2019-09-23	3 956 289 \$
Emerald Health Therapeutics, Inc.	2019-12-30	1 500 153 \$
Exka Inc.	2019-10-04	100 000 \$
Exploration Typhon inc.	2019-12-20	135 000 \$
Exploration Typhon inc.	2020-05-14	190 000 \$
Fancamp Exploration Ltd.	2019-12-03	325 000 \$
Fancamp Exploration Ltd.	2019-12-03	325 000 \$
Fiducie de revenu Hôpital II	2019-11-19	444 210 \$
Fonds de revenu diversifié Invico	2019-12-05	14 317 763 \$
Fonds de revenu diversifié Invico	2020-01-16	6 981 726 \$
Fonds de revenu diversifié Invico	2020-03-05	12 067 835 \$
Fonds de revenu diversifié Invico	2020-04-02	2 064 250 \$
Fonds de revenu diversifié Invico	2020-04-23	63 670 \$
Groupe Alithya inc.	2019-10-01	1 800 000 \$
IC Capitalight Corp.	2019-10-02	1 405 250 \$
Kelt Exploration Ltd.	2019-12-20	17 422 500 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Le Mare Gold Corp.	2019-11-05	600 000 \$
Les Caches de la Grande Pointe inc.	2019-12-16	325 000 \$
Les productions TV BWS inc.	2019-12-17	17 500 \$
Les productions TV BWS inc.	2020-02-19	90 000 \$
Lucky Minerals Inc.	2019-12-05	1 569 992 \$
Lucky Minerals Inc.	2020-02-24	683 625 \$
MAVAN Tech Opportunity Fund #1	2019-12-12	213 500 \$
MAVAN Tech Opportunity Fund #1	2020-01-13	10 000 \$
MAVAN Tech Opportunity Fund #1	2020-02-05	26 000 \$
MAVAN Tech Opportunity Fund #1	2020-02-24	21 800 \$
MAVAN Tech Opportunity Fund #1	2020-03-10	20 000 \$
MAVAN Tech Opportunity Fund #1	2020-05-11	87 900 \$
North American Nickel Inc.	2019-12-18	1 727 628 \$
Oceanic Iron Ore Corp.	2019-12-02	200 000 \$
Old Kent Road Diversified Income Fund I	2019-12-31	3 296 529 \$
Old Kent Road Diversified Income Fund I	2020-04-29	1 774 930 \$
Oncorus, Inc.	2020-10-06	16 359 000 \$
Paramount Resources Ltd.	2019-11-15 au 2019-11-18	14 287 517 \$
Peekaboo Beans Inc.	2019-09-06	151 666 \$
Prophecy Development Corp.	2019-10-18	3 900 000 \$
RJK Explorations Ltd.	2019-12-23 au 2019-12-31	662 500 \$
Skyharbour Resources Ltd.	2019-11-29	1 823 933 \$
Skyharbour Resources Ltd.	2020-05-01	1 678 800 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2019-12-12 au 2019-12-17	115 000 \$
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2020-01-13	150 000 \$
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2019-12-01 au 2020-12-06	1 188 000 \$
St-Georges Eco-Mining Corp.	2019-11-29	500 100 \$
St-Georges Eco-Mining Corp.	2019-12-23	305 000 \$
St-Georges Eco-Mining Corp.	2020-01-17	65 000 \$
Stratabound Minerals Corp.	2019-12-12	286 667 \$
Technologies Interactives Mediagrif inc.	2019-12-03	1 500 000 \$
Technologies Interactives Mediagrif inc.	2020-05-21	16 000 001 \$
ThreeD Capital Inc.	2019-12-23	250 000 \$
Trez Capital Yield Trust US	2019-11-25 au 2019-11-29	1 991 739 \$
Trez Capital Yield Trust US	2019-12-02 au 2019-12-06	2 617 773 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-02-24 au 2020-02-28	391 619 \$
Triumph Real Estate Investment Fund II	2019-11-27	169 860 \$
Triumph Real Estate Investment Fund II	2019-12-18	608 694 \$
Triumph Real Estate Investment Fund II	2020-01-15	130 000 \$
Triumph Real Estate Investment Fund II	2020-01-29	171 000 \$
Triumph Real Estate Investment Fund II	2020-03-18	328 743 \$
Triumph Real Estate Investment Fund II	2020-04-03	165 782 \$
Val-d'Or Mining Corporation	2019-12-10	250 000 \$
Val-d'Or Mining Corporation	2020-05-07	400 000 \$
Vanadium One Iron Corp.	2019-11-08	682 500 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
VG Acquisition Corp.	2020-10-06	90 972 000 \$
Vinzan International Inc.	2019-11-20	807 984 \$

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### Acreage Holdings, Inc.

Vu la demande présentée par Acreage Holdings, Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 8 octobre 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 15 octobre 2020, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti en Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario et Saskatchewan;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 13 octobre 2020.

Hugo Lacroix  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2020-SMV-0060

#### **NeuPath Health inc.**

Vu la demande présentée par NeuPath Health inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 20 octobre 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101 et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes de la circulaire intitulées « Schedule B – A&R Stock Option Plan », « Schedule C – Blackline Version of the A&R Stock Option Plan Compared to the Initial Stock Option Plan », « Schedule D – RSU Plan » et « Schedule E – ESP Plan »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 22 mai 2020;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« dispense temporaire » : la dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents visés;

« documents visés » : les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant, le rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 30 juin 2020 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant, la déclaration de changement à l'inscription datée du 29 mai 2020 et le rapport financier intermédiaire consolidé de 2576560 Ontario inc. pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2020 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense temporaire et la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans les provinces de la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec;
2. L'émetteur compte déposer un prospectus simplifié provisoire dans les provinces de la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec le ou vers le 23 octobre 2020;
3. L'émetteur intégrera par renvoi les documents visés et la circulaire dans le prospectus;
4. Les annexes n'ont été jointes à la circulaire que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celles-ci;
5. Les annexes sont des documents qui font l'objet d'un résumé dans la circulaire;
6. L'inclusion des annexes dans la circulaire n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
8. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire à la condition que les documents visés soient établis en français et que la version française de ces documents soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif;
2. la dispense permanente.

Fait le 22 octobre 2020.

Hugo Lacroix  
Surintendant des marchés de valeurs



Décision n°: 2020-SMV-0063

### **Westport Fuel Systems Inc.**

Vu la demande présentée par Westport Fuel Systems Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 8 octobre 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 14 octobre 2020, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché

soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 13 octobre 2020.

Hugo Lacroix  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2020-SMV-0062

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

**6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ**

Aucune information.

## **6.8 OFFRES PUBLIQUES**

### **6.8.1 Avis**

Aucune information.

### **6.8.2 Dispenses**

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### **6.8.3 Refus**

Aucune information.

### **6.8.4 Divers**

Aucune information.

## **6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION**

### **6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers**

Aucune information.

### **6.9.2 Dispenses**

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### **6.9.3 Refus**

Aucune information.

### **6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti**

Aucune information.

### **6.9.5 Divers**

Aucune information.

## 6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

## 6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

## ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
ALAMOS GOLD INC.	2020-09-30
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)	2020-09-30
AMERICAN EXPRESS COMPANY	2020-09-30
CANFOR CORPORATION	2020-09-30
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2020-09-30
CAPSTONE MINING CORP.	2020-09-30
CELESTICA INC.	2020-09-30
CHAMPION IRON LIMITED	2020-09-30
COEUR MINING, INC.	2020-09-30
COMPAGNIE D'ASSURANCE GENERALE CO-OPERATORS	2020-09-30
CORPORATION RESSOURCES PERSHIMEX	2020-08-31
DEUTSCHE BANK AKTIENGESELLSCHAFT	2020-09-30
ELEMENT FLEET MANAGEMENT CORP.	2020-09-30
EXPLORATION TYPHON INC.	2020-08-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER ALLIED	2020-09-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER MORGUARD	2020-09-30
GALLEON GOLD CORP.	2020-08-31
GOLDEN SHARE RESOURCES CORPORATION	2020-09-30
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2020-09-30
LUNDIN MINING CORPORATION	2020-09-30
MEG ENERGY CORP.	2020-09-30
METHANEX CORPORATION	2020-09-30
MINES AGNICO EAGLE LIMITEE	2020-09-30
MORGUARD NORTH AMERICAN RESIDENTIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2020-09-30
NORTH AMERICAN CONSTRUCTION GROUP LTD.	2020-09-30
OUTDOORPARTNER MEDIA CORPORATION	2020-08-31
PERK LABS INC.	2020-08-31
PRAIRIESKY ROYALTY LTD.	2020-09-30
PRECISION DRILLING CORPORATION	2020-09-30
R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY	2020-09-30
RESSOURCES SPHINX LTEE	2020-08-31
RESSOURCES TECK LIMITEE	2020-09-30
RESTAURANT BRANDS INTERNATIONAL INC.	2020-09-30
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2020-09-30
SECURE ENERGY SERVICES INC.	2020-09-30
SIRIUS XM HOLDINGS INC.	2020-09-30
SLATE GROCERY REIT	2020-09-30
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2020-09-30
SUNCOR ENERGIE INC.	2020-09-30
TASEKO MINES LIMITED	2020-09-30
TFI INTERNATIONAL INC.	2020-09-30
TREE ISLAND STEEL LTD.	2020-09-30



<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
VALERO ENERGY CORPORATION	2020-09-30
VISTA GOLD CORP.	2020-09-30
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.	2020-09-30
WESTERN ENERGY SERVICES CORP.	2020-09-30
ZENITH CAPITAL CORP.	2020-07-31
407 INTERNATIONAL INC.	2020-09-30

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
ANTRIM BALANCED MORTGAGE FUND LTD.	2020-06-30
COGECO COMMUNICATIONS INC.	2020-08-31
COGECO INC.	2020-08-31
GOLIATH RESOURCES LIMITED	2020-06-30
MASON GRAPHITE INC.	2020-06-30
NAV CANADA	2020-08-31
PANGOLIN DIAMONDS CORP.	2020-06-30
SCORE MEDIA AND GAMING INC.	2020-08-31
SULLIDEN MINING CAPITAL INC.	2020-07-31
THREED CAPITAL INC.	2020-06-30

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
COGECO COMMUNICATIONS INC.	2020-08-31
COGECO INC.	2020-08-31
GOLIATH RESOURCES LIMITED	2020-06-30
MASON GRAPHITE INC.	2020-06-30
NAV CANADA	2020-08-31
PANGOLIN DIAMONDS CORP.	2020-06-30
SCORE MEDIA AND GAMING INC.	2020-08-31
SULLIDEN MINING CAPITAL INC.	2020-07-31
THREED CAPITAL INC.	2020-06-30

<i>CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION</i>	
	Date du document
CORPORATION RESSOURCES NEVADO	
TECHNOLOGIES PEAK POSITIONING INC. (LES)	

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
COGECO COMMUNICATIONS INC.	2020-08-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
COGECO INC.	2020-08-31
NAV CANADA	2020-08-31
SCORE MEDIA AND GAMING INC.	2020-08-31
SULLIDEN MINING CAPITAL INC.	2020-07-31
AVIS SUR L'EMPLOI DU PRODUIT	
ANTRIM BALANCED MORTGAGE FUND LTD.	2020-06-30

## ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

**Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)**

<b>RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI</b>	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti ( <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	<b>Dérivés émis par l'émetteur</b>
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
<b>NATURE DE L'OPÉRATION</b>	54 : Exercice de bons de souscription
<b>Généralités</b>	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	<b>Dérivés émis par un tiers</b>
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	<b>Divers</b>
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	<b>NATURE DE L'EMPRISE</b>
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	<b>AUTRES MENTIONS</b>
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

**AVIS**

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>01 Communique Laboratory Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Train, William, Archibald	4	O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	0.3850	ON
<b>5N Plus Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
5N Plus Inc.	1	O	2020-10-19	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	1.8932	QC
		O	2020-10-20	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	1.9082	QC
		O	2020-10-21	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	1.9834	QC
		O	2020-10-22	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	1.9779	QC
		O	2020-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 917	2.0168	QC
		O	2020-10-19	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		QC
		O	2020-10-20	D	38 - Rachat ou annulation	(6 600)		QC
		O	2020-10-21	D	38 - Rachat ou annulation	(6 600)		QC
		O	2020-10-22	D	38 - Rachat ou annulation	(6 600)		QC
		O	2020-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	(6 700)		QC
<b>A.I.S. Resources Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Balme, Anthony David Nettleton	4							
Carter Capital Pension Fund	PI	O	2017-10-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0700	BC
<b>Accord Financial Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Carlson, Barrett	5	O	2020-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Alaris Equity Partners Income Trust</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Bertram, Robert	4	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000		AB
DEL COURT, GREGG	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 792		AB
Driscoll, Darren John	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 348		AB
ERVIN, MICHAEL DONALD	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 878		AB
Evans, Marla May	5	O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	250		AB
FRAZER, AMANDA MAI	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 434		AB
King, Stephen Walter	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 227		AB
KRAWETZ, CURTIS JAMES	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 864		AB
Langlois, Sophia Jane	4	O	2020-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 033		AB
MacEachern, Daniel	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 668		AB
McCarthy, Elizabeth Teresa	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 841		AB
Ostrow, Shawn	5	O	2020-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2020-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
RRSP	PI	O	2020-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2020-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
TFSA	PI	O	2020-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2020-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Ripley, John Frederick	4	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 512		AB
Ritchie, Mary C.	4	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000	5000.0000	AB
Shier, E. Mitchell	4	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000		AB
TIMBERLAKE, DEVIN	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 569		AB
<i>Restricted Trust Units</i>								
Bertram, Robert	4	O	2020-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 065		AB
		O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)		AB
DEL COURT, GREGG	5	O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 042)		AB
		O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 792)		AB
Driscoll, Darren John	5	O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(4 153)		AB
		O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 348)		AB
ERVIN, MICHAEL DONALD	5	O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 723)		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Evans, Marla May	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 878)		AB
		O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(250)		AB
FRAZER, AMANDA MAI	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(250)		AB
		O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 163)		AB
King, Stephen Walter	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 434)		AB
		O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(7 339)		AB
KRAWETZ, CURTIS JAMES	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 227)		AB
		O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 824)		AB
Langlois, Sophia Jane	4	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 864)		AB
		O	2020-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 228		AB
MacEachern, Daniel	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 033)		AB
		O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 543)		AB
McCarthy, Elizabeth Teresa	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 668)		AB
		O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 341)		AB
Ripley, John Frederick	4	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 841)		AB
		O	2020-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 593		AB
Ritchie, Mary C.	4	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 512)		AB
		O	2020-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 065		AB
Shier, E. Mitchell	4	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)		AB
		O	2020-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 065		AB
TIMBERLAKE, DEVIN	5	O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)		AB
		O	2020-10-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 760)		AB
		O	2020-10-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 569)		AB
<b>AMP German Cannabis Group Inc. (formerly Chinook Tye Industry Limited)</b>								
<i>Options</i>								
Feuerstein, Stefan	4, 5	O	2020-10-19	D	50 - Attribution d'options	240 000	0.3500	BC
<b>Anaconda Mining Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lawrick, Victor Lewis	4							
Thorsen-Fordyce Merchant Capital Inc.	PI	O	2020-10-26	I	54 - Exercice de bons de souscription	130 769	0.4200	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Lawrick, Victor Lewis	4							
Thorsen-Fordyce Merchant Capital Inc.	PI	O	2020-10-26	I	54 - Exercice de bons de souscription	(130 769)	0.4200	ON
<b>Appili Therapeutics Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>								
The K2 Principal Fund L.P.	3	O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	1.3649	NS
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	1.3607	NS
<b>Ariane Phosphate Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ostroff, Brian Richard	4, 5							
Procuracion controle de la mere	PI	O	2020-10-27	I	97 - Autre	20 000		QC
<b>Aritzia Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Morgan, Philippa (Pippa)	5	O	2020-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 700)	22.4146	BC
<b>Artemis Gold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Campbell, Nicholas James	8	O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	5.6500	BC
<b>Aurinia Pharmaceuticals Inc.</b>								
<i>Droits Performance Award</i>								
Colao, Massimiliano	5	O	2020-03-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 500		BC
Donley, Matthew	5	O	2019-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 500		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
GREENLEAF, PETER	4, 5	O	2019-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	141 500		BC
Huizinga, Robert	5	O	2011-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 500		BC
Miller, Joseph	5	O	2020-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 500		BC
Robertson, Stephen P.	5	O	2014-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 500		BC
Solomons, Neil	5	O	2013-09-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 500		BC
<i>Options</i>								
Donley, Matthew	5	O	2019-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-08-19	D	50 - Attribution d'options	250 000	7.8500	BC
		O	2020-01-28	D	50 - Attribution d'options	126 500	24.2200	BC
<b>Automotive Properties Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
TWC Enterprises Limited	3	O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	62 500	10.0500	ON
		O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	10.0000	ON
		O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 300	9.9975	ON
<b>Aylen Capital Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Babcock, Douglas Robert	4	O	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	450 000	0.0200	ON
Hale, William Ernest	4	O	2013-10-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	250 000	0.0200	ON
		O	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.0100	ON
Sutin, Richard S.	5							
Richard S. Sutin and Jan Sutin, jointly	PI	O	2020-10-16	I	51 - Exercice d'options	100 000	0.0200	ON
<i>Options</i>								
Babcock, Douglas Robert	4	O	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	(450 000)		ON
Hale, William Ernest	4	O	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	(250 000)		ON
		O	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	(150 000)		ON
Sutin, Richard S.	5	O	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		ON
		O	2018-11-28	D	52 - Expiration d'options	(50 000)		ON
<b>Banque Nationale du Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boivin, Pierre	4	O	2017-02-01	D	35 - Dividende en actions	430	46.0700	QC
		O	2018-02-01	D	35 - Dividende en actions	498	57.6200	QC
		O	2019-02-01	D	35 - Dividende en actions	516	61.9800	QC
		O	2020-02-01	D	35 - Dividende en actions	565	64.2000	QC
Charest, Yvon	4	O	2020-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2020-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<b>Banque Royale du Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gottschling, Helena	5	O	2020-10-22	D	51 - Exercice d'options	691	52.5950	QC
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(691)	97.2265	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2020-10-22	D	50 - Attribution d'options	7 515	52.5950	QC
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 515)	97.1913	QC
<i>Options</i>								
Gottschling, Helena	5	O	2020-10-22	D	51 - Exercice d'options	(691)	52.5950	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2020-10-22	D	51 - Exercice d'options	(7 515)	52.5950	QC
<b>Bausch Health Companies Inc. (formerly, Valeant Pharmaceuticals International, Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hale, David Robert	4	O	2020-10-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(10 009)		QC
<b>Bell Copper Corporation</b>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Storey, Annie	5							
ISG Professional Services Inc.	PI	O	2020-10-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.2200	BC
		O	2020-10-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.2100	BC
		O	2020-10-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 000)	0.2100	BC
		O	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2300	BC
		O	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.2300	BC
<b>BELLUS Santé Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
BELLINI, FRANCESCO	4	O	2020-10-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	100 000	2.2500USD	QC
Bellini, Roberto	4, 6, 5	O	2019-08-15	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 527 660)		QC
		M	2019-08-15	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 527 661)		QC
BERGER, FRANKLIN MILAN	4	O	2020-10-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	177 777	2.2500USD	QC
<b>BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
White-Ivy, Nita	5	O	2020-10-22	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(5 000)		ON
Employee Stock Purchase Plan	PI	O	2014-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	5 000		ON
Wilson, Mark George	5	O	2020-10-22	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(9 144)		ON
Employee Stock Purchase Plan	PI	O	2020-10-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	9 144		ON
<b>BRP Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote multiple</i>								
Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l.	3	O	2020-10-21	D	36 - Conversion ou échange	(1 618 011)		QC
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l.	3	O	2020-10-21	D	36 - Conversion ou échange	1 618 011		QC
		O	2020-10-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 618 011)	75.4500	QC
<b>Canadian Western Bank</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mitchell, Elizabeth Gay	4	O	2020-10-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	25.9600	AB
<b>Canuc Resources Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berlet, Christopher James	4	O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2150	ON
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.2100	ON
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2150	ON
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2100	ON
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2100	ON
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2150	ON
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2000	ON
		O	2020-10-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.2100	ON
		O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2100	ON
		O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2150	ON
<b>Centerra Gold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Desjardins, Daniel Richard	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35		ON
		O	2020-10-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	971	15.4500	ON
D'Orazio, Claudia	5	O	2020-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	656	15.4500	ON
Kwong, Dennis	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22		ON
		O	2020-10-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	920	15.4500	ON
Millman, Darren	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22		ON
		O	2020-10-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 015	15.4500	ON
Pearson, John William	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20		ON
		O	2020-10-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	379	15.4500	ON
Perry, Scott Graeme	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1		ON
		O	2020-10-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 649	15.4500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Rehman, Yousef	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	44		ON
		O	2020-10-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	870	15.4500	ON
<b>Deferred Share Units</b>								
Connor, Richard Webster	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	176		ON
Pressler, Sheryl	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	97		ON
Walter, Bruce V.	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	487		ON
Wright, Paul Nicholas	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2		ON
Yurkovich, Susan L	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	142		ON
<b>Droits Restricted Share Units</b>								
Desjardins, Daniel Richard	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	102		ON
D'Orazio, Claudia	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	79		ON
Kasenov, Dushenaly	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15		ON
Kobonbaev, Maksat	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15		ON
Kwong, Dennis	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	183		ON
Millman, Darren	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	348		ON
Oskombaev, Askar	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48		ON
Parrett, Michael S.	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	287		ON
Pearson, John William	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	83		ON
Perry, Scott Graeme	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	748		ON
Rehman, Yousef	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	133		ON
Walter, Bruce V.	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	89		ON
Wright, Paul Nicholas	4	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1		ON
<b>Performance Share Units</b>								
Desjardins, Daniel Richard	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	260		ON
D'Orazio, Claudia	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	69		ON
Kwong, Dennis	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	363		ON
Millman, Darren	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	455		ON
Pearson, John William	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	110		ON
Perry, Scott Graeme	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 022		ON
Rehman, Yousef	5	O	2020-08-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	332		ON
<b>CGI inc.</b>								
<b>Deferred Stock Unit (DSUs) / Unités d'actions différées UAD</b>								
Bouchard, Alain	4	O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	450	87.4500	QC
Cope, George	4	O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	451	87.4500	QC
Doré, Paule	4	O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	226	87.4500	QC
Evans, Richard B.	4	O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	596	87.4500	QC
Hearn, Timothy James	4	O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	250	87.4500	QC
Labbe, Gilles	4	O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	501	87.4500	QC
Pedersen, Mike	4	O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	450	87.4500	QC
Poloz, Stephen Shawn	4	O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	225	87.4500	QC
Roach, Michael	4	O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	225	87.4500	QC
Waller, Kathy Nadine	4	O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	298	87.4500	QC
<b>Chorus Aviation Inc.</b>								
<b>Options</b>								
RIDLFI, Steven	7	O	2020-10-01	D	52 - Expiration d'options	(500 000)		NS
<b>Clearwater Seafoods Incorporated</b>								
<b>2020 Employment Bonus</b>								
Smith, Ian David	5	O	2011-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-10-22	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
<b>Droits SARS</b>								
Smith, Ian David	5	O	2020-10-22	D	97 - Autre	(150 000)		NS
<b>Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Finn, Sean	5	O	2020-10-23	D	51 - Exercice d'options	6 588	73.7400USD	QC



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 588)	137.7128	QC
<i>Directors Deferred Share Units</i>								
McKenzie, Margaret Anne	4	O	2020-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2020-10-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	690	137.9287	QC
<i>Options</i>								
Finn, Sean	5	O	2020-10-23	D	51 - Exercice d'options	(6 588)	73.7400USD	QC
<b>Condor Petroleum Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Disbrow, Robert	3							
Disc. Accounts	PI	O	2020-10-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.5800	AB
<b>Consolidated HCI Holdings Corporation</b>								
<i>Options</i>								
Dai, Meng Mike	4, 5	O	2020-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-22	D	50 - Attribution d'options	823 034		ON
Morris, Bradley Sanderson	4, 5	O	2020-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-22	D	50 - Attribution d'options	823 034		ON
Simeon, Peter Emmanouil	4	O	2020-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-22	D	50 - Attribution d'options	411 518		ON
<b>Corporation Minière Fokus (anciennement, Exploration Fieldex inc.)</b>								
<i>Options</i>								
Cucciniello, Ciro	4	O	2020-10-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<b>Deans Knight Income Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cameron, Dillon	5	O	2020-10-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000	0.0250	BC
<b>Delphi Energy Corp.</b>								
<i>Options</i>								
Singh, Shawn Raju	4	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-16	D	50 - Attribution d'options	27 551	15.0000	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Singh, Shawn Raju	4	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 317	0.0100	AB
<b>Denison Mines Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cates, David Daniel	4, 5	O	2020-10-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	30 000	0.3700USD	ON
<b>Diagnos Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Coffin, Tristram	3	O	2020-10-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.6400	QC
		O	2020-10-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.5600	QC
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.6200	QC
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.6300	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.5600	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	0.5500	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	0.5700	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.5700	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	0.5700	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.5500	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.5700	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 500	0.5700	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	0.5600	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.5700	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5600	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5600	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.5600	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.5600	QC
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.5500	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5700	QC
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.5500	QC
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	0.5000	QC
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 500	0.5100	QC
		O	2020-10-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.5200	QC
		O	2020-10-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.5100	QC
9071-8776 Quebec Inc.	PI	O	2020-10-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.6100	QC
		O	2020-10-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000 000)	0.5000	QC
		O	2020-10-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000 000)	0.5100	QC
Massue, Marc-André	5	O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.5400	QC
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.5700	QC
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.5100	QC
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.5200	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Dunn, Robert	4	O	2020-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<b>Discovery 2019 Short Duration LP</b>								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Brasseur, Jeremy	6	O	2020-10-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(6 181)	24.2700	AB
Middlefield Financial Services Limited	PI	O	2019-09-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 181	24.2700	AB
<b>DXI Capital Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bozzer, Ronnie Louis	4	O	2020-10-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	80 000	0.4750	BC
Gorrell, A. Ross	4	O	2020-10-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	44 210	0.4750	BC
hodgkinson, charles	3	O	2020-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Hodgkinson Ventures Inc	PI	O	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 332 505	0.4750	BC
Hodgkinson, Lori Kozub	3							
573003 B.C. Ltd.	PI	O	2020-10-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	14 831	0.4750	BC
Hodgkinson, Robert	3	O	2020-10-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	22 105	0.4750	BC
Hodgkinson Equities Corp.	PI	O	2020-10-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 332 505	0.4750	BC
<b>E Split Corp.</b>								
<i>Actions privilégiées</i>								
Brasseur, Jeremy	6							
Middlefield Financial Services Limited	PI	O	2020-10-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 900)	10.0300	AB
<b>Ecolomondo Corporation (formerly Cortina Capital Corp.)</b>								
<i>Options</i>								
Anthony, Tennyson	4	O	2020-10-19	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		QC
<b>Empire Company Limited</b>								
<i>Droits PSU (Performance Share Units)</i>								
Sanderson, Sandra	5	O	2020-10-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 905		NS
<b>Enerplus Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
DUNDAS, Ian Charles	5	O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	2.6300	AB
Hutchings, Wade Don	5	O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	2.0089USD	AB
<b>Enghouse Systems Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sadler, Stephen	4, 5, 3							
2717065 Ontario Inc	PI	O	2020-10-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 900)	75.6500	ON
<b>Evertz Technologies Limited</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Patel, Rakesh Thakor	7	O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 700)	11.7500	ON
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	11.7500	ON
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	11.8000	ON
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Moore, Douglas	5	O	2020-07-10	D	52 - Expiration d'options	(4 000)	15.3700	ON
Patel, Rakesh Thakor	7	O	2020-07-10	D	52 - Expiration d'options	(40 000)		ON
		M	2020-07-10	D	52 - Expiration d'options	(40 000)	15.3700	ON
Piccioni, Brian	7	O	2020-07-10	D	52 - Expiration d'options	(4 000)	15.2000	ON
<i>RSUs - can only be exercised for cash</i>								
Patel, Rakesh Thakor	7	O	2020-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	120 000		ON
<b>EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
BULL, STEPHEN	5	O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 404)	3.7112	QC
		M	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 404)	3.7112	QC
Gagnon, Luc	5	O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 704	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 704)	3.5858	QC
		O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 704	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 704)	3.5858	QC
		O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 382	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 578	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 584	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 230	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 382)	3.5858	QC
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 578)	3.5858	QC
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 584)	3.5858	QC
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 230)	3.5858	QC
Schepcke, Michael William	5	O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 000	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	3.5858	QC
<i>Performance Share Units</i>								
Gagnon, Luc	5	O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 704)	3.7400	QC
		M	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 704)	3.7400	QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Gagnon, Luc	5	O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 704)	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 382)	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 578)	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 584)	3.7400	QC
		O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 230)	3.7400	QC
Schepcke, Michael William	5	O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)	3.7400	QC
<b>Exploration Dios Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Desbiens, Harold	4, 5	O	2020-10-23	D	50 - Attribution d'options	370 000	0.1200	QC
Girard, Marie-José	4, 5	O	2020-10-23	D	50 - Attribution d'options	525 000	0.1200	QC
Lacroix, René	4, 5	O	2020-10-23	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.1200	QC
Leclerc, Aline	4	O	2020-10-23	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.1200	QC
Payette, Normand	4	O	2020-10-23	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.1200	QC
<b>Fairfax Africa Holdings Corporation</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	3	O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 099	3.4133USD	ON
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 099	3.4738USD	ON
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.4715USD	ON
<b>First Majestic Silver Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Neumeyer, Keith	4, 5	O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	14.1100	BC
		O	2020-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	14.0800	BC
		O	2020-10-21	D	51 - Exercice d'options	100 000	4.6900	BC
<i>Options</i>								
Neumeyer, Keith	4, 5	O	2020-10-21	D	51 - Exercice d'options	100 000	4.6900	BC
		M	2020-10-21	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	4.6900	BC
<b>Fonds d'actifs réels mondiaux Middlefield</b>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Partis de fiducie</b>								
Brasseur, Jeremy RRSP	6 PI	O	2019-11-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.0000	AB
Middlefield Global Real Asset Fund	1	O	2020-10-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.9907	AB
		O	2020-10-21	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.0320	AB
		O	2020-10-22	D	38 - Rachat ou annulation	300	9.1000	AB
		O	2020-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	8.9981	AB
		O	2020-10-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	8.9548	AB
<b>FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD</b>								
<b>Partis</b>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3 PI	O	2020-10-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 428	16.7100	ON
		O	2020-10-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 106)	16.7100	ON
		O	2020-10-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	387	16.7100	ON
		O	2020-10-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	16.7100	ON
		O	2020-10-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 380	16.9600	ON
		O	2020-10-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	296	16.9600	ON
<b>Fortune Bay Corp.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Lee, Melinda	4	O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.2000	NS
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.2000	NS
<b>Fury Gold Mines Limited</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Atkinson, Bryan Roy	5	O	2020-10-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Henrichsen, Michael	5	O	2020-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 100)	3.0508	BC
		O	2020-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.9320	BC
		O	2020-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.9590	BC
		O	2020-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 900)	2.9447	BC
Schultz, Blair	4	O	2020-10-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	429	1.7500	BC
Blair Schultz Investco Inc.	PI	O	2020-10-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	326	1.7400	BC
Schultz Family Trust 2016	PI	O	2020-10-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	641	1.7400	BC
Senez, Elizabeth Kathryn	5	O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	2.0200	BC
Timmins, Michael	4, 5	O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	1.6700	BC
		O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 900	1.6800	BC
<b>Bons de souscription</b>								
Schultz, Blair	4							
Blair Schultz Investco Inc.	PI	O	2020-10-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Schultz Family Trust 2016	PI	O	2020-10-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<b>Options</b>								
Atkinson, Bryan Roy	5	O	2020-10-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Cook, Steven Mark	4	O	2020-10-20	D	50 - Attribution d'options	130 000		BC
Henrichsen, Michael	5	O	2020-10-20	D	50 - Attribution d'options	300 000		BC
Mason, Jeffrey Robert	4	O	2020-10-20	D	50 - Attribution d'options	130 000	2.0500	BC
Schultz, Blair	4	O	2020-10-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-20	D	50 - Attribution d'options	130 000	2.0500	BC
Senez, Elizabeth Kathryn	5	O	2020-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-20	D	50 - Attribution d'options	150 000	2.0500	BC
Timmins, Michael	4, 5	O	2020-10-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-20	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	2.0500	BC
Williams, Alison Sagateh	4	O	2020-10-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Galaxy Digital Holdings Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Taylor, Ian McLeod	7, 5	O	2020-10-16	D	36 - Conversion ou échange	279 450		ON
<i>Class B GDH LP Units</i>								
Taylor, Ian McLeod	7, 5	O	2020-10-16	D	36 - Conversion ou échange	(279 450)		ON
<b>Gitennes Exploration Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
booth, kenneth david	4, 5	O	2020-09-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 438 000)		BC
Highwood Advisory Services Inc	PI	O	2020-09-11	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(130 050)		BC
Matthews, George Robert	4	O	2020-10-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(538 200)		BC
<i>Options</i>								
booth, kenneth david	4, 5	O	2020-09-11	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 025 000)		BC
		O	2020-10-13	D	52 - Expiration d'options	350 000	0.1650	BC
Matthews, George Robert	4	O	2020-10-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(450 000)		BC
		O	2020-10-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	45 000		BC
		O	2020-10-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(250 000)		BC
		O	2020-10-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	25 000		BC
		O	2020-10-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(250 000)		BC
		O	2020-10-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	25 000		BC
Ross, Stuart	4	O	2020-10-13	D	50 - Attribution d'options	200 000		BC
<b>GMP Capital Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dalpe, Marc	4	O	2020-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	604 037		ON
Marsh, Andrew	7	O	2020-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Common Shares Held in RRSP	PI	O	2020-10-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Marsh Family Trust	PI	O	2020-10-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Richardson Financial Group Limited	3	O	2020-10-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	49 129 564	2.4200	ON
1409480 Alberta Ltd.	PI	O	2009-11-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-20	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 385 137	2.4200	ON
<b>goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
goeasy Ltd	1	O	2020-10-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 920	69.8500	ON
		O	2020-10-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 120	69.9600	ON
<b>Gran Tierra Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2020-10-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(119 800)	0.2100USD	AB
		M	2020-10-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(119 800)	0.2100USD	AB
Bay Resource Partners LP	PI	O	2020-10-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(149 300)	0.2100USD	AB
		M	2020-10-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(149 300)	0.2100USD	AB
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2020-10-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(211 000)	0.2100USD	AB
		M	2020-10-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(211 000)	0.2100USD	AB
Thomas E Claugus	PI	O	2020-10-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 900)	0.2100USD	AB
		M	2020-10-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 900)	0.2100USD	AB
Mah, Glen	5							
ESPP	PI	O	2020-10-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 509	0.2800	AB
<b>Groupe ADF Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
BOURSIER, Jean-François	5	O	2020-10-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	650	1.1800	QC
<b>Groupe d'Alimentation MTY Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Orr, Dickie	4	O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	43.9000	QC
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	44.1000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Groupe WSP Global Inc.</b>								
<i>DSUs / UADs</i>								
Rancourt, Suzanne	4	O	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	249	45.1700	QC
		M	2016-12-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	249	45.1700	QC
Shoiry, Pierre	4, 5	O	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 331	46.9500	QC
		M	2017-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 331	46.9500	QC
<b>Hudbay Minerals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
<b>GMT Capital Corp</b>								
Bay II Resource Partners LP	3	PI	2020-10-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	59 600	4.8200USD	ON
		O	2020-10-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 600	5.1300USD	ON
		O	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 600)	4.9800USD	ON
		M	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 600)	4.9800USD	ON
Bay Resource Partners LP	PI	O	2020-10-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	137 607	4.8700USD	ON
		O	2020-10-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 493	5.1300USD	ON
		O	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 200)	4.9800USD	ON
		M	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 200)	4.9800USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2020-10-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	133 400	4.8200USD	ON
		O	2020-10-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	68 300	5.1300USD	ON
		O	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 200)	4.9800USD	ON
		M	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 200)	4.9800USD	ON
Thomas Claugus	PI	O	2020-10-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 800	4.8200USD	ON
		O	2020-10-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	5.1300USD	ON
		O	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	4.9800USD	ON
		M	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	4.9800USD	ON
<b>Imaflex Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Nolan, Philip Patrick Joseph	4	PI	2020-10-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	4 839 000		QC
3342913 Canada Inc.	PI	O	2020-10-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 839 000)		QC
6849504 Canada Inc.	PI	O	2020-10-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété			QC
<b>Inovalis Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts</i>								
Inovalis Real Estate Investment Trust	1	O	2020-10-19	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	7.7700	ON
		O	2020-10-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.7400	ON
		O	2020-10-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	7.7527	ON
		O	2020-10-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.7600	ON
<b>Inter Pipeline Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Smith, Wayne Thomas	4	O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 740	9.2800USD	AB
<b>Itasca Capital Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doman, Jaspaul Rick Harbins	4	PI	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Timber Country Investment Corporation	PI	O	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Rivett, Paul	4	PI	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Rivett Capital Syndicate Inc.	PI	O	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
Doman, Jaspaul Rick Harbins	4	PI	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Timber Country Investment Corporation	PI	O	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Rivett, Paul	4	PI	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Rivett Capital Syndicate Inc.	PI	O	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Débetures convertibles</i>								
Doman, Jaspaul Rick Harbins	4	PI	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Timber Country Investment Corporation	PI	O	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Rivett, Paul	4	PI	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Rivett Capital Syndicate Inc.	PI	O	2020-10-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Options</i>								
Porteur inscrit								
Doman, Jaspaul Rick Harbins	4	O	2020-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-22	D	50 - Attribution d'options	80 000		BC
Rivett, Paul	4	O	2020-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-22	D	50 - Attribution d'options	80 000		BC
<b>Kelt Exploration Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wilson, David John	4, 5, 3							
David and Penny Wilson Family Foundation	PI	O	2020-10-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	44 000	1.6000	AB
<b>Kinross Gold Corporation</b>								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Atkinson, Ian	4	O	2020-10-22	D	97 - Autre	487	11.5100	ON
Brough, John A.	4	O	2020-10-22	D	97 - Autre	1 200	11.5100	ON
Dyte, Kerry Don	4	O	2020-10-22	D	97 - Autre	252	11.5100	ON
Ives, Glenn Antony	4	O	2020-10-22	D	97 - Autre	19	11.5100	ON
Lethbridge, Ave Gabriella	4	O	2020-10-22	D	97 - Autre	691	11.5100	ON
McGregor, Elizabeth Dianne	4	O	2020-10-22	D	97 - Autre	67	11.5100	ON
McLeod-Seltzer, Catherine	4	O	2020-10-22	D	97 - Autre	998	11.5100	ON
Osborne, Kelly	4	O	2020-10-22	D	97 - Autre	850	11.5100	ON
Scott, David Arthur	4	O	2020-10-22	D	97 - Autre	146	11.0000	ON
<i>Restricted Shares</i>								
Elliott, Thomas Ballantyne	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	748	11.5100	ON
Freeborough, Andrea Susan	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	636	11.5100	ON
		O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	73	12.0700	ON
Gold, Geoffrey Peters	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	2 063	11.5100	ON
		O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	556	12.0700	ON
Longenecker, Nathan M.	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	861	11.5100	ON
Mittler, Andreas	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	427	11.5100	ON
		O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	192	12.0700	ON
Rollinson, Jonathon Paul	4, 5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	5 207	11.5100	ON
		O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	735	12.0700	ON
Schimper, Claude J.S.	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	705	11.5100	ON
Sims, John Lewis	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	498	11.5100	ON
Sylvestre, Michel	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	1 011	11.5100	ON
Timpano, Hélène	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	636	11.5100	ON
Tomory, Paul Botond Stilio	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	1 276	11.5100	ON
		O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	181	12.0700	ON
van Akkooi, Michiel	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	688	11.5100	ON
Wiseman, Tara H.	5	O	2020-10-22	D	35 - Dividende en actions	311	11.5100	ON
<b>La Societe de Gestion AGF Limitee</b>								
<i>Actions ordinaires Deferred Share Units</i>								
BUCHAN, JANE MELISSA	4	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	978	6.0300	ON
Camilli, Kathleen Mary	4	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	249	6.0300	ON
Davis, Sarah Ruth	4	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	917	6.0300	ON
Derry, Douglas	4	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 484	6.0300	ON
Guay, Charles	4	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	266	6.0300	ON
MCCREADIE, KEVIN ANDREW	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 597	6.0300	ON
Squibb, Geoffrey Wayne	4	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 361	6.0300	ON
<i>Actions ordinaires Restricted Share Units</i>								
BASARABA, Adrian	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 103	6.0300	ON
Jackson, Charles Christopher	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	504	6.0300	ON
MCCREADIE, KEVIN ANDREW	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 550	6.0300	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Goldring, Blake Charles	4, 5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 631	6.0300	ON
Goldring, Judy	4, 5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 085	6.0300	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Le Fonds de dividendes du secteur des infrastructures durables</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Infrastructure Dividend Fund	1	O	2020-10-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 600	10.6598	AB
		O	2020-10-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.6813	AB
		O	2020-10-22	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.6617	AB
		O	2020-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	10.7158	AB
		O	2020-10-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	10.5915	AB
<b>Le Fonds de dividendes du secteur des produits de consommation numériques</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Digital Consumer Dividend Fund	1	O	2020-10-26	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.2000	AB
<b>Les Aliments Maple Leaf Inc.</b>								
<i>Droits PSU - Performance Share Units settled with market shares</i>								
Theodore, Nadia Beatrice	5	O	2020-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 145		ON
<i>Droits Restricted Share Units settled with market shares</i>								
Theodore, Nadia Beatrice	5	O	2020-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 145		ON
<i>Options Employee</i>								
Theodore, Nadia Beatrice	5	O	2020-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-10-19	D	50 - Attribution d'options	22 800	24.9100	ON
<b>Les métaux Niobay inc. (anciennement MDN INC.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dufresne, Claude	4, 5							
4425502 Canada Inc	PI	O	2020-10-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	0.6350	QC
		O	2020-10-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	0.6200	QC
<b>Leucrotta Exploration Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Disbrow, Robert	3							
Discretionary accounts	PI	O	2020-10-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.6750	AB
		O	2020-10-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.6750	AB
<b>Liberty Gold Corp. (formerly Pilot Gold Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bailey, Joanna	5	O	2020-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.8960	BC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.9400	BC
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.9300	BC
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.9000	BC
<b>Magellan Aerospace Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Magellan Aerospace Corporation	1	O	2020-10-21	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	7.5336	ON
		O	2020-10-22	D	38 - Rachat ou annulation	7 155	7.3747	ON
		O	2020-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	7.2908	ON
		O	2020-10-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	7.1696	ON
		O	2020-10-27	D	38 - Rachat ou annulation	7 155	7.1686	ON
<b>Mangazeya Mining Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Yanchukov, Sergey	3							
Sezaria Ltd	PI	O	2020-10-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	96 000	0.0750	ON
		O	2020-10-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0750	ON
		O	2020-10-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	0.0750	ON
<b>MBN Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
MBN Corporation	1	O	2020-10-20	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	6.3484	AB
		O	2020-10-20	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)		AB
		O	2020-10-22	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	6.3402	AB



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2020-10-22	D	38 - Rachat ou annulation	(4 100)		AB
		O	2020-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	7 700	6.3460	AB
		O	2020-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	(7 700)		AB
		O	2020-10-26	D	38 - Rachat ou annulation	17 900	6.3452	AB
		O	2020-10-26	D	38 - Rachat ou annulation	(17 900)		AB
<b>MCAN Mortgage Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pinto, Sylvia	5							
Computershare (ESOP)	PI	O	2020-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	349	12.5647	ON
		O	2020-06-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47	12.4274	ON
		O	2020-07-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	44	13.3156	ON
		O	2020-07-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	43	13.5318	ON
		O	2020-08-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	13.9700	ON
		O	2020-08-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	13.9293	ON
		O	2020-09-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	14.1871	ON
		O	2020-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	350	13.1004	ON
		O	2020-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	44	13.2693	ON
Serra, Derek	5							
Computershare (ESOP)	PI	O	2020-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	36	13.1004	ON
		O	2020-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	13.2696	ON
		O	2020-10-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	13.2399	ON
<i>Performance Deferred Share Units</i>								
Pinto, Sylvia	5	O	2020-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	13.1004	ON
		O	2020-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35	13.1004	ON
		O	2020-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30	13.1004	ON
		O	2020-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	11.1452	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Pinto, Sylvia	5	O	2020-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	13.1004	ON
		O	2020-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	13.1004	ON
<b>Medicare Inc</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Medicare Inc.	1	O	2020-10-16	D	38 - Rachat ou annulation	11 000	0.9000	MB
		O	2020-10-20	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	0.9500	MB
<b>Millrock Resources Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beischer, Gregory Allan	5	O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0980USD	BC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0961USD	BC
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0980USD	BC
		O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 800	0.0907USD	BC
		O	2020-10-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.0879USD	BC
<b>Mines d'Or Dynacor Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Martineau, Jean	4, 5	O	2020-10-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.8300	QC
REER	PI	O	2020-10-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.8300	QC
<b>Mines Indépendantes Chibougamau Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lotan Holdings Inc.	3	O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72 000	0.1400	QC
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.1350	QC
Lotan, David	4							
Lotan Holdings Inc.	PI	O	2020-10-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72 000	0.1400	QC
		O	2020-10-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.1350	QC
<b>Miniere Osisko Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burzynski, John Feliks	4, 5	O	2020-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	3.6200	ON
		O	2020-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	3.6300	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	3.7500	ON
4191137 Canada Inc.	PI	O	2020-10-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	3.5300	ON
Archean Capital Corp.	PI	O	2020-10-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	3.5000	ON
<b>MONETA PORCUPINE MINES INC.</b>								
<i>Options</i>								
Macintosh, Jason	5	O	2020-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2020-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>MRF 2019 Resource Limited Partnership</b>								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Brasseur, Jeremy	6	O	2020-10-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(8 800)	27.1000	AB
Middlefield Financial Services Limited	PI	O	2019-02-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 800	27.1000	AB
<b>Nevada Exploration Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Buskard, James Livingstone	5	O	2020-10-19	D	52 - Expiration d'options	(355 000)		BC
		O	2020-10-21	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.1850	BC
Higgs, Darcy Alan	3	O	2020-10-21	D	50 - Attribution d'options	125 000		BC
Higgs, Dennis	4	O	2020-10-19	D	52 - Expiration d'options	(300 000)		BC
		O	2020-10-21	D	50 - Attribution d'options	300 000		BC
<b>Northview Apartment Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Credit Suisse Securities (Canada), Inc.	3	O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	36.0500	AB
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	36.0600	AB
<b>O3 Mining Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vizquerra, Jose	4, 6, 5							
Mercedes Vizquerra	PI	O	2020-10-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 320	3.0620	BC
		O	2020-10-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 450	3.0370	BC
		O	2020-10-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 960	2.9470	BC
		O	2020-10-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 120	2.9200	BC
<b>Omai Gold Mines Corp. (formerly Anconia Resources Corp.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Silvercorp Metals Inc.	3							
Fortune Gold Mining Limited	PI	O	2020-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Orca Gold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Field, David	4	O	2020-10-27	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.4500	BC
<i>Options</i>								
Field, David	4	O	2020-10-27	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.4500	BC
<b>Orezone Gold Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Downey, Patrick	4	O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.8900	BC
<b>Orosur Mining Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Castro, Louis Emmanuel	4	O	2020-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-05-04	D	50 - Attribution d'options	240 000		BC
George, Bradley William	4, 5	O	2020-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-05-04	D	50 - Attribution d'options	200 000		BC
Sarroca Etcheverry, Joaquín Lauro	5	O	2020-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<b>Pan Orient Energy Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pan Orient Energy Corp.	1	O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5800	AB
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.5900	AB
		O	2020-10-27	D	38 - Rachat ou annulation	(178 000)		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Paramount Resources Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Riddell, James H. T.	4, 5, 3	O	2020-10-19	D	46 - Contrepartie de services	100 000	2.4830	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
HAN, MICHAEL S.	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 313	2.4830	AB
Kinvig, Paul Robert	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 891	2.4830	AB
Lee, Bernard K.	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 891	2.4830	AB
Reid, David Blake	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 864	2.4830	AB
Shier, E. Mitchell	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 891	2.4830	AB
Sousa, Rodrigo	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 576	2.4830	AB
Stotts, Garth W.J.	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 668	2.4830	AB
Tahmazian, Phillip G.	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 661	2.4830	AB
Williams, John B.	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 014	2.4830	AB
Wittenberg, Joerg	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 828	2.4830	AB
<b>Parex Resources Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
DiStefano, Leo Nicholas	5	O	2020-10-19	D	51 - Exercice d'options	44 000	10.9600	AB
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 014)	14.3800	AB
		O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 000	0.0100	AB
		O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 585)	14.4000	AB
<i>Options</i>								
DiStefano, Leo Nicholas	5	O	2020-10-19	D	51 - Exercice d'options	(44 000)	10.9600	AB
<i>Restricted Share Unit</i>								
DiStefano, Leo Nicholas	5	O	2020-10-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 000)	0.0100	AB
<b>Postmedia Network Canada Corp.</b>								
<i>Class NC Variable Voting Shares</i>								
Cooperman, Leon	3	O	2019-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	818	1.7100	ON
		O	2020-01-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	1.2500	ON
The Leon and Toby Cooperman Family Foundation	PI	O	2020-01-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	3.3500	ON
		O	2020-01-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	3.3500	ON
<b>Precision Drilling Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goraya, Shuja	5	O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.7900USD	AB
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.7900USD	AB
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 926)	0.8000USD	AB
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.7900USD	AB
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.7900USD	AB
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.7900USD	AB
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.7900USD	AB
<b>Quarterhill Inc. (formerly, Wi-LAN Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Quarterhill Inc.	1	O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.5860	ON
		O	2020-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6087	ON
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6597	ON
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6291	ON
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.5829	ON
<b>Quincaillerie Richelieu Ltée</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Auclair, Antoine reer	5 PI	O O	2020-10-21 2020-10-21	D I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24 55	37.4085 37.4085	QC QC
Grenier, Guy	5	O	2020-10-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	79	37.4085	QC
Lord, Richard	4, 5	O	2020-10-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	51	37.4085	QC
Quincaillerie Richelieu Ltée	1	O	2020-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	19 816	37.4072	QC
		O	2020-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	(19 816)	37.4072	QC
		O	2020-10-26	D	38 - Rachat ou annulation	19 816	36.8401	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2020-10-26	D	38 - Rachat ou annulation	(19 816)	36.8401	QC
<b>Radiant Technologies Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Splinter, Steven Joseph	5	O	2020-10-09	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.1000	AB
<b>Real Matters Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Smith, Jason	4, 5	O	2020-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	25.9550	ON
		O	2020-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	25.7400	ON
		O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	25.8960	ON
		O	2020-10-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	25.6962	ON
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	25.3003	ON
<b>REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE</b>								
<i>Droits Deferred Share Units/Unités d'actions différées</i>								
Baird, John Russell	4	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	64	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	57		QC
		M	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	57	16.3500	QC
Bertrand, Françoise	4	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	226	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	200	16.3500	QC
Burzynski, John Feliks	4	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	122	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	108	16.3500	QC
Curfman, Christopher C.	4	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	167	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	148	16.3500	QC
Ferstman, Joanne Shari	4	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	339	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	302	14.4800	QC
John, William Murray	4	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	63	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	57	16.3500	QC
Labbé, Pierre	4	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	191	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	170	16.3500	QC
PAGE, CHARLES ELIJAH	4	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	227	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	201	16.3500	QC
<i>Droits Restricted Share Units/Unités d'actions restreintes</i>								
Brunet, Benoit	5	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	36	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	32	16.3500	QC
Desharnais, Guy	5	O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	61	16.3500	QC
Farmer, Iain Wesley	5	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	74	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	66	16.3500	QC
Le Bel, André	5	O	2020-06-22	D	97 - Autre	(18 896)	12.9600	QC
		M	2020-06-22	D	97 - Autre	(18 896)	12.5700	QC
		M'	2020-06-22	D	97 - Autre	(25 529)	12.5700	QC
		O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	343	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	305	16.3500	QC
Lessard, Luc	5	O	2020-06-22	D	97 - Autre	(25 475)	12.9600	QC
		M	2020-06-22	D	97 - Autre	(25 475)	12.5700	QC
		M'	2020-06-22	D	97 - Autre	(34 420)	12.5700	QC
		O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	498	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	443	16.3500	QC
Roosen, Sean	4, 5	O	2020-06-22	D	97 - Autre	(27 181)	12.5700	QC
		M	2020-06-22	D	97 - Autre	(36 724)	12.5700	QC
		O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	749	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	666	16.3500	QC
Ruel, Frédéric	5	O	2020-06-22	D	97 - Autre	(12 159)	12.5700	QC
		M	2020-06-22	D	97 - Autre	(16 426)	12.5700	QC
		O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	239	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	213	16.3500	QC
Singh, Sandeep	5	O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	870	14.4800	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Vézina, François	5	O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	773	16.3500	QC
		O	2020-06-22	D	97 - Autre	(3 257)	12.5700	QC
		M	2020-06-22	D	97 - Autre	(4 395)	12.5700	QC
		O	2020-07-15	D	35 - Dividende en actions	214	14.4800	QC
		O	2020-10-15	D	35 - Dividende en actions	190	16.3500	QC
<b>Ressources Géoméga Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Nickoletopoulos, Nicholas	4	O	2020-10-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<b>Ressources Minières Radisson Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>								
Bouchard, Mario	4, 5							
Admirio Industriel	PI	O	2020-10-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3350	QC
Dion, Jean	4	O	2020-10-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	66 500	0.3000	QC
<b>Ressources Sirios Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cloutier, Luc	4							
Reer Carmen Cloutier	PI	O	2020-10-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1450	QC
		O	2020-10-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36 500	0.1400	QC
<b>Restaurant Brands International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Siddiqui, Sami	5	O	2020-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Exchangeable Units of Restaurant Brands International LP</i>								
Siddiqui, Sami	5	O	2020-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Siddiqui, Sami	5	O	2020-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Parts Restricted Shares</i>								
Siddiqui, Sami	5	O	2020-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Restaurant Brands International Limited Partnership</b>								
<i>Parts Class B Exchangeable Limited Partnership</i>								
Siddiqui, Sami	6	O	2020-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Rogers Communications Inc.</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Brooks, Bonnie	4	O	2020-10-23	D	46 - Contrepartie de services	206		ON
Clappison, John	4	O	2020-10-23	D	46 - Contrepartie de services	100		ON
Rogers, Edward	4, 7, 6, 5	O	2020-10-23	D	46 - Contrepartie de services	1 081		ON
Rogers, Loretta A.	4, 6	O	2020-10-23	D	46 - Contrepartie de services	333		ON
Rogers, Martha	4, 6	O	2020-10-23	D	46 - Contrepartie de services	333		ON
Rogers, Melinda M.	4, 7, 6	O	2020-10-23	D	46 - Contrepartie de services	541		ON
<b>Shopify Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2020-10-22	D	51 - Exercice d'options	790	22.4400USD	ON
		O	2020-10-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(790)	1027.5000USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	O	2020-10-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(5 000)	1025.8032USD	ON
<i>Options</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2020-10-22	D	51 - Exercice d'options	(790)	22.4400USD	ON
<b>SmartCentres Real Estate Investment Trust (formerly, Smart Real Estate Investment Trust)</b>								
<i>Special Voting Units</i>								
Goldhar, Mitchell	3							
SC Financial Investments Inc.	PI	O	2020-10-26	I	38 - Rachat ou annulation	(1 185 545)		ON
<b>Source Energy Services Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
TriWest Capital Partners IV (2011) Inc.	3							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale	
<b>Titre</b>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
TriWest Capital Partners IV (US), L.P. <i>Class B Shares</i>	PI	O	2020-10-22	I	36 - Conversion ou échange	1 300 154		AB	
TriWest Capital Partners IV (2011) Inc. TriWest Capital Partners IV (US), L.P.	3	PI	O	2020-10-22	I	36 - Conversion ou échange	(1 300 154)	AB	
<b>Stakeholder Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Berlet, Christopher James	5	O	2020-10-23	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	743 750	0.1600	BC	
		O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.2800	BC	
<b>Summit Industrial Income REIT</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Morassutti, Lawrence Caren Morassutti - RRSP	4	PI	O	2020-10-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	439	12.0700	ON
<b>Sustainable Innovation &amp; Health Dividend Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Jeremy RRSP	6	PI	O	2020-10-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	9.6427	AB
		O	2020-10-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.6500	AB	
		O	2020-10-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	9.5063	AB	
Orrico, Dean	6	O	2020-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.7800	AB	
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.7000	AB	
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund	1	O	2020-10-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	9.6926	AB	
		O	2020-10-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.5950	AB	
		O	2020-10-22	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.7571	AB	
		O	2020-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	18 000	9.5533	AB	
<b>Tamarack Valley Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
GMT Capital Corp Bay II Resource Partners LP	3	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	159 700	0.4100USD	AB
		M	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	159 700	0.4100USD	AB	
Bay Resource Partners LP	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	335 600	0.4100USD	AB	
		M	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	335 600	0.4100USD	AB	
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	344 200	0.4100USD	AB	
		M	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	344 200	0.4100USD	AB	
Thomas Claugus	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.4100USD	AB	
		M	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.4100USD	AB	
Schmidt, Brian Leslie <i>Droits Restricted Stock Units</i>	5	O	2020-10-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	125 000	0.8346	AB	
Schmidt, Brian Leslie	5	O	2020-10-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(125 000)	0.8346	AB	
<b>The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.</b>									
<i>Options</i>									
Bertrand, Marc	4	O	2020-06-01	D	52 - Expiration d'options	(153 000)		ON	
		O	2020-10-02	D	52 - Expiration d'options	(315 000)		ON	
<b>The North West Company Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Boily, Steve	5	O	2020-10-13	D	51 - Exercice d'options	(5 397)		MB	
Kaminsky, Laurie	5	O	2020-10-08	D	59 - Exercice au comptant	(8 317)		MB	
		O	2020-10-08	D	59 - Exercice au comptant	(5 014)		MB	
		O	2020-10-09	D	59 - Exercice au comptant	(2 318)		MB	
		O	2020-10-09	D	51 - Exercice d'options	(4 702)		MB	
		O	2020-10-09	D	51 - Exercice d'options	(2 561)		MB	
King, John	5	O	2020-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(30 232)		MB	
		O	2020-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(40 145)		MB	
Millard, Beth	5	O	2020-10-09	D	51 - Exercice d'options	(4 586)		MB	
		O	2020-10-09	D	51 - Exercice d'options	(2 498)		MB	
<i>Variable Voting and Common Voting Shares</i>									

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Boily, Steve	5	O	2020-10-13	D	51 - Exercice d'options	5 397	27.7700	MB
Kaminsky, Laurie	5	O	2016-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2020-10-09	D	51 - Exercice d'options	4 702	27.7700	MB
		O	2020-10-09	D	51 - Exercice d'options	2 561	28.1300	MB
Millard, Beth	5	O	2018-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2020-10-09	D	51 - Exercice d'options	4 586	27.7700	MB
		O	2020-10-09	D	51 - Exercice d'options	2 498	28.1300	MB
<b>Topaz Energy Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Angevine, Jill Terilee	6	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Armstrong, William D.	6	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Bush, Allan Joseph	6	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Davidson, Jim	4							
Downward Dog Holdings	PI	O	2020-10-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2020-10-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Gordon, John	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Harris, Darlene Gay	4	O	2020-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Larke, Stephen Phillip	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Larke Family Trust	PI	O	2020-10-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Robinson, Brian	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	25 000	13.0000	AB
Karen Kirker	PI	O	2020-10-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	13.0000	AB
Rose, Mike	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	138 470	13.0000	AB
Aidan Rose	PI	O	2020-10-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI	O	2020-10-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	15 000	13.0000	AB
Riddell Family Charitable Foundation	PI	O	2020-10-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Sue Riddell Rose	PI	O	2020-10-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	13.0000	AB
Staples, Marty	5	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	3 850	13.0000	AB
Alana Staples	PI	O	2020-10-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Stephenson, Cheree	5	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 500	13.0000	AB
Slade Stephenson	PI	O	2020-10-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Tahmazian, Rafi	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	12 000	13.0000	AB
Tourmaline Oil Corp.	3	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-10-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 000 000)	13.0000	AB
Wigham, Ron	6	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Melissa Wigham	PI	O	2020-10-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Options</i>								
Causgrove, Tanya	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Davidson, Jim	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Gordon, John	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Harris, Darlene Gay	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Larke, Stephen Phillip	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Robinson, Brian	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Rose, Mike	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Staples, Marty	5	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Stephenson, Cheree	5	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Tahmazian, Rafi	4	O	2020-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<b>Total Energy Services Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Halyk, Daniel Kim	4, 5							
Myrdan Investments Inc.	PI	O	2020-10-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000		AB
TCP Investments Inc.	PI	O	2020-10-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(200 000)		AB
Pachkowski, Bruce Lawrence	4							
Growth Capital Corp	PI	O	2020-10-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000		AB
TCP Investments Inc.	PI	O	2020-10-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(200 000)		AB
<b>Transcontinental inc.</b>								
<i>Unités d'actions différées (UAD)/Deferred share unit (DSU)</i>								
Desaulniers, Christine	7, 5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	441	16.1700	QC
Guilbault, Benoît	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	27	16.1700	QC
LeCavalier, Donald	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	3	16.1700	QC
Marcoux, Isabelle	4	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	99	16.1700	QC
Olivier, François	4, 7, 5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 085	16.1700	QC
Reid, Brian	7, 5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	312	16.1700	QC
Taschereau, François	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	46	16.1700	QC
<i>Unités d'actions différées (UAD-administrateurs) / (DSU-directors)</i>								
Brues, Peter	4	O	2020-10-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 973	16.7300	QC
Cote, Jacynthe	4	O	2020-10-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 047	16.7300	QC
Leduc, Yves	4	O	2020-10-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 568	16.7300	QC
Martini, Anna	4	O	2020-10-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 793	16.7300	QC
Plourde, Mario	4	O	2020-10-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 689	16.7300	QC
Raymond, Jean	4	O	2020-10-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 599	16.7300	QC
Thabet, Annie	4	O	2020-10-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	882	16.7300	QC
<i>Unités d'actions différées liées au rendement (UADLR) (DPSU)</i>								
Bendavid, Salomon	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	30	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	46	16.1700	QC
Depras, Magali	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	32	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	16.1700	QC
Guilbault, Benoît	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	44	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	53	16.1700	QC
LeCavalier, Donald	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	143	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	111	16.1700	QC
Martel, Lyne	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	107	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	94	16.1700	QC
Morin, Thomas Gaston Louis	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	385	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	350	16.1700	QC
<i>Unités d'actions restreintes (UAR) / Restricted share unit (RSU)</i>								
Bendavid, Salomon	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	48	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	45	16.1700	QC
Depras, Magali	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	32	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	16.1700	QC
Desaulniers, Christine	7, 5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	212	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	155	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	53 - Attribution de bons de souscription	228	16.1700	QC
Guilbault, Benoît	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	71	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	44	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	54	16.1700	QC
LeCavalier, Donald	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	78	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	143	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	298	16.1700	QC



Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Marcoux, Isabelle	4	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	97	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	117	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	136	16.1700	QC
Martel, Lyne	5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	106	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	94	16.1700	QC
Olivier, François	4, 7, 5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 007	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 493	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 945	16.1700	QC
Reid, Brian	7, 5	O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	523	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	650	16.1700	QC
		O	2020-10-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	640	16.1700	QC
<b>Trilogy Metals Inc. (formerly NovaCopper Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hayden, William	4	O	2015-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-10-21	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.5000	BC
		O	2020-10-21	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.4400	BC
		O	2020-10-21	D	38 - Rachat ou annulation	(37 055)	2.2400	BC
Madhavpeddi, Kalidas	4	O	2020-10-20	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.4400	BC
		O	2020-10-20	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.5000	BC
Stairs, Janice Alayne	4	O	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.4000	BC
		M	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.4400	BC
<i>Options</i>								
Hayden, William	4	O	2020-10-21	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5000	BC
		O	2020-10-21	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	0.4400	BC
Madhavpeddi, Kalidas	4	O	2020-10-20	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	0.4400	BC
		O	2020-10-20	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5000	BC
Stairs, Janice Alayne	4	O	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	0.4000	BC
		M	2020-10-16	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	0.4400	BC
<b>Trisura Group Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Partners Value Investments Inc.	3	O	2020-10-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(995 000)	86.8500	ON
<b>Turquoise Hill Resources Ltd.</b>								
<i>TRQ Deferred Share Unit</i>								
Burns, George Raymond	4	O	2020-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 320	1.1200	QC
Robertson, Russel Clark	4	O	2020-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 270	0.9800	QC
		O	2020-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 480	1.1200	QC
<b>VersaBank</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
TAYLOR, DAVID ROY	4, 5							
CIBC - David Margin	PI	O	2020-10-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.8000	ON
		O	2020-10-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.7500	ON
		O	2020-10-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.7000	ON
		O	2020-10-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.7000	ON
Scotia - Avstar	PI	O	2020-10-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	6.6900	ON
		O	2020-10-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.6900	ON
<b>ViveRE Communities Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Turner, Thomas Richard	4	O	2020-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1800	NS
<b>WELL Health Technologies Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fong, Eva	5	O	2020-10-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	11 000	6.7500	BC
Shahbazi, Hamed	4, 5, 3	O	2020-10-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	6 750	6.7500	BC
Impactreneur Capital Corp.	PI	O	2020-10-22	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	750	6.7500	BC



# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

### **7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES**

#### **7.3.1 Consultation**

Aucune information

#### **7.3.2 Publication**



## AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

### MODIFICATION DES RÈGLES DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. AFIN D'INTRODUIRE UNE STRATÉGIE DE COUVERTURE DÉFINIE APPROUVÉE POUR LES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles, politiques et procédures de Bourse de Montréal Inc. ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 23 octobre 20 20

(s) Alexandre Normandeau

Alexandre Normandeau, Conseiller juridique  
BOURSE DE MONTRÉAL INC.

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.



## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 8.

## Entreprises de services monétaires

---

- 8.1 Avis et communiqués
  - 8.2 Réglementation
  - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
  - 8.4 Autres décisions
-

## 8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

La *Loi sur les entreprises de services monétaires*, RLRQ, c. E-12.000001 (la « LESM ») prévoit à son article 3 que toute personne ou entité qui exploite une entreprise de services monétaires contre rémunération (une « ESM ») doit être titulaire d'un permis d'exploitation délivré par l'Autorité des marchés financiers (le « permis »). L'Autorité peut délivrer un permis pour l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

- le change de devises
- le transfert de fonds
- l'émission ou le rachat de chèques de voyage, de mandats ou de traites
- l'encaissement de chèques
- l'exploitation de guichets automatiques

L'Autorité tient et met à jour sur son site Web, un registre public des entreprises de services monétaires (ESM) à qui elle délivre le droit d'exercer des activités au Québec. Si vous souhaitez vérifier si une ESM dispose d'un droit d'exercer des activités au Québec, veuillez consulter ce registre. Les sous-sections ci-dessous contiennent l'information sur les décisions prises par l'Autorité ou les circonstances qui amènent une modification à ce registre.

La sous-section 8.3.1 contient l'information relative à la décision d'octroyer un nouveau permis. La sous-section 8.3.2 vise la cessation volontaire d'une ou plusieurs activités visées par le permis. La sous-section 8.3.3 contient les décisions prononcées par l'Autorité en vertu du premier alinéa de l'article 17 de la LESM, de suspendre ou de révoquer un permis pour un motif visé aux articles 11 et 13 de la LESM.

Il est à noter que les décisions rendues par le Bureau de décision et de révision à l'égard d'une ESM en vertu du deuxième alinéa de l'article 17 de la LESM et les avis d'audiences de ce tribunal se retrouvent à la section 2 du bulletin.

#### 8.3.1 Nouveaux permis d'exploitation

Nom de l'entreprise	Catégories	Date d'émission
9417-9058 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2020-10-23

#### 8.3.2 Cessations volontaires d'activités

Nom de l'entreprise	Catégories	Date du retrait
9141-3757 QUÉBEC INC	Exploitation de guichets automatiques	2020-10-26
9338-3792 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2020-10-21
OLIVETTE SPOSATO	Exploitation de guichets automatiques	2020-10-23

#### 8.3.3 Suspensions ou révocations par l'Autorité

Aucune information.

## 8.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 9.

## Régimes volontaires d'épargne-retraite

---

- 9.1 Avis et communiqués
  - 9.2 Réglementation
  - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire  
d'épargne-retraite
  - 9.4 Autres décisions
-

## 9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.



## 9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

## 9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.